Conseil de Chicoutimi

Interdiction à la presse d'assister au comité général

(Lire en page 3)

Québécair

Bientôt, un nouveau Bac-III sur le trajet Bagotville-Montréal

(Lire en page 3)

Au Cercle de presse

Seule la participation populaire peut sauver le Carnaval-Souvenir

(Lire en page 3)

PARTICIPONS AU CARNAVAL
PEPSI

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IMPORTÉS
Vins de réception
Paarl
Pétillant rosé

1er année No 119 | Jeudi, le 21 février 1974 | 24 pages | 20 cents

Collège régional

Jonquière réclame une plus grande autonomie

DANSE CANADIENNE — Des poupées habillées à la mode de 1800, un orchestre de violoneux et le bal commence dans un village d'époque miniature, oeuvre M. Rosaire Julien.

Une première réaction au plan de développement du Collège régional présenté cette semaine, est venu hier, de l'un des quatre campus, celui de Jonquière. Les autorités de ce Collège ont, en effet, convoqué les journalistes pour faire part de leurs observations concernant non seulement le plan de développement de chacun des campus, mais aussi la régionalisation collégiale elle-même.

La journaliste Martha Gagnon décrit en page trois la réaction des autorités du campus de Jonquière qui demandent un changement radical dans la structure régionale actuelle du Collège.

Jonquière réclame, aussi fort maintenant qu'en 1970-71, l'autonomie de chacun des campus en même temps que la coordination régionale. C'est le bill 21 lui-même qui est en quelque sorte contesté lorsque les autorités du campus de Jonquière s'opposent à la régionalisation-fusion.

M. Claude Boily, le directeur du campus, déclare que la situation de Jonquière à travers le plan de développement est positive, mais que la structure administrative n'est pas acceptable.

Des professeurs et des étudiants se sont inquiétés de l'avenir de l'éducation permanente sur le campus comme ils s'étonnent que l'option Beaux-Arts disparaisse alors que Jonquière doté d'un centre culturel très vivant constitue un milieu d'où jusqu'à maintenant rayonnait cet enseignement.

Voir à la page trois le compte-rendu de la conférence de presse.

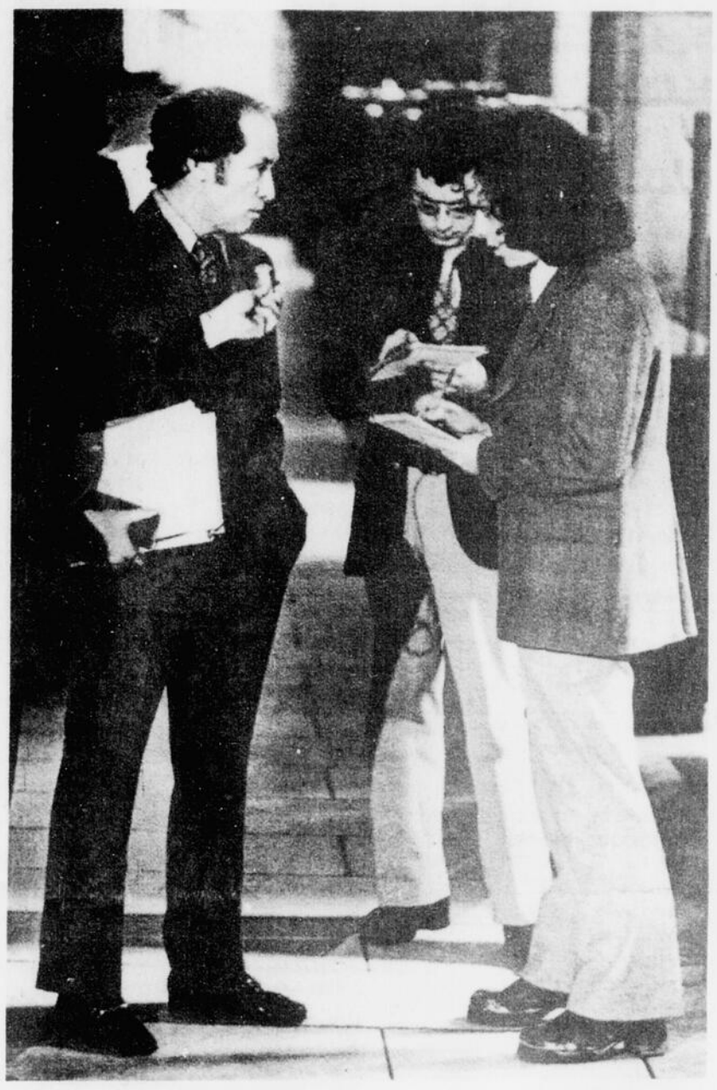

A OTTAWA: Le premier ministre Pierre Trudeau répond à deux journalistes à Ottawa, mercredi, sa 2,133 journée à la tête du gouvernement. M. Trudeau a 54 ans et a occupé son poste une journée de plus que M. John Diefenbaker.
(Téléphoto de la P.C.)

G. Pelletier tente de détourner l'attention

Robert Bourassa

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, soutient que le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, tente de détourner l'attention pour mieux opposer un refus au Québec dans le domaine des communications.

Commentant les propos tenus un peu plus tôt par M. Pelletier devant la Chambre de commerce de Montréal, le premier ministre québécois a déclaré, mardi soir, que le ministre fédéral se sentait coincé parce qu'il craint que l'acceptation des demandes du Québec en cette matière ne diminue le rôle de son ministère au profit des provinces.

Dans son exposé devant les hommes d'affaires montréalais, le ministre canadien des Communications a rejeté le concept de la souveraineté culturelle préconisé par le gouvernement du Québec tout en l'invitant à nouveau à élaborer une politique linguistique globale.

Selon M. Pelletier, le thème de la souveraineté culturelle vise à empêcher le gouvernement fédéral d'agir dans certains des secteurs relevant de ce domaine, dont celui des communications.

De son côté, le premier ministre Bourassa a répliqué qu'il était impossible de compter sur la majorité anglophone pour défendre la culture de la minorité francophone.

Il a en outre soutenu que M. Pelletier voulait se donner bonne conscience en invitant le Québec à aller aussi loin que possible dans sa politique des langues et dans l'affirmation du français.

Québec perd sa cause en Cour fédérale d'appel

OTTAWA (PC) — La Cour fédérale d'appel a refusé hier au gouvernement du Québec la permission d'en appeler de la décision de la Commission canadienne des transports, qui avait écarté au début du mois les propositions québécoises voulant que les activités de Northern Electric, dont Bell détient 90 pour cent du capital-actions, fassent l'objet d'une étude publique complète dans le cadre de l'actuelle requête de hausse tarifaire présentée par Bell Canada.

Dans un jugement succint, rendu peu après l'argumentation du procureur du Québec, Me Raynald Langlois, les juges Arthur Thurlow, Louis Pratte et Georges Addy ont déclaré que, sans endosser tous les argument de la CCT, "nous estimons que celle-ci n'a pas commis d'erreurs".

Les raisons du jugement ne seront rendues publiques qu'aujourd'hui, mais les juges ont expliqué que par cette "prétendue décision", la CCT n'a rien décidé, "mais uniquement annoncé la façon dont elle entendait conduire les audiences retalives à la requête de Bell Canada.

Le règne de Trudeau

Maintenant 2,133 jours

OTTAWA (PC) — Mercredi, le 20 février, le nombre de jours que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a exercé le pouvoir a atteint le chiffre de 2,133-soit un de plus que le nombre de jours que M. John Diefenbaker a passés dans l'exercice du pouvoir.

Ainsi, M. Trudeau obtient le sixième rang-sur le plan durée au pouvoir-parmi les premiers ministres que le Canada a connus. Les cinq premiers ont été sir John A. Macdonald, sir Wilfrid Laurier, sir Robert Borden, M. Mackenzie King et M. Louis Saint-Laurent.

M. King, qui a été premier ministre à trois reprises entre 1921 et 1948, a été au pouvoir pendant 7,829 jours; sir John A. Macdonald, 6,937 jours, de 1867 à 1891; sir Wilfrid Laurier, 5,565, de 1896 à 1911; sir Robert Borden, 3,197, de 1911 à 1920; et M. Saint-Laurent, 3,141, de 1948 à 1957.

M. Trudeau a pris le pouvoir le 20 avril 1968, il est maintenant âgé de 54 ans. Il ne dépassera le record de M. King qu'en restant au pouvoir jusqu'au 27 septembre 1989-soit pendant encore quelque 15 ans et demi.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a dit qu'il est peu probable que M. Trudeau soit au courant du fait qu'il ait dépassé M. Diefenbaker sur le plan durée au pouvoir.

Carnaval 1874

THEME DE LA JOURNEE:
Journée des étudiants

A L'HONNEUR: Les Simard

18:00h Bain d'époque (Hôtel le Montagnais)
20:00h Danses canadiennes (Auberge chez Pit)
20:30h Finale des concours de folklores (Eglise St-Nom de Jésus Rivères-du-Moulin)
21:00h Grand Bal étudiant (Salle Bégin- sous-sol de la Cathédrale)
21:00h Soirée chez le Père Simard (Discothèque au Moulin- Port-Alfred)

DEMAIN
THEME DE LA JOURNEE:
Journée de la parenté

A L'HONNEUR: Les Maltais et les Audet

7:00h Déjeuner de la Mère Picotte (Bonne Ménagère)
8:00h Déjeuner des Placotteux (Hôtel Champlain
8:00h Déjeuner Breton (Tout d'Auvergne)
10:00h Magasinage au Vieux Marché
14:00h La rue est aux jeunes- Parades des jeunes en costumes dans les rues de la ville
14:00h Magasinage à l'ancienne (En ville)
18:00h Bain d'époque (Hôtel le Montagnais)
19:00h Danses canadiennes (Auberge chez Pit)
21:00h Feu de joie et danse (Club de yacht Chicoutimi)
21:00h Soirée et danse avec la parenté (Dans les hôtels de la ville)
21:00h Soirée chez le Père Maltais et le Père Audet (Hôtel Mont-Valin)

EN BREF

CONSOL

La confrontation intersyndicale persiste chez les employés de la Consolidated Bathurst qui, il y a quelques jours, rejetaient la grève malgré la recommandation contraire de leurs chefs syndicaux. Le journaliste Gabriel Berberi livre une analyse du problème.

page 6

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	20
— Bandes dessinées	22
— Bourse	19
— Bridge	21
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	22
— Finance	18
— Famille	11
— Horoscope	21
— Mots croisés	17
— Mots mystères	17
— Patron	20
— Sport	13 à 16
— Télévision	10

SPORTS

ILS SONT LA

Une équipe française affrontera, ce soir, la formation étoile de la Ligue junior régionale.

page 13

AMH

Gordie Howe prend la commande chez les compteurs.

page 14

METEO

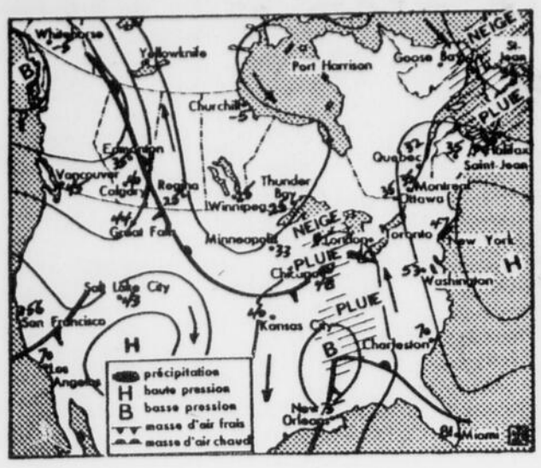

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Généralement ensoleillé. Minimum près de 20. Maximum de 30 à 35. Aperçu pour vendredi: neige se changeant en pluie.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: Généralement ensoleillé. Minimum près de 15. Maximum 30. Aperçu pour vendredi: neige se changeant en pluie.

Régions du Lac St-Jean, du Saguenay et de la Haute-Mauricie: Généralement ensoleillé. Minimum près de 10. Maximum 25. Aperçu pour vendredi: neige.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC)—Voici les températures rapportées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-34	-16
Vancouver	33	47
Edmonton	9	30
Calgary	21	34
Saskatoon	-1	29
Regina	11	26
Winnipeg	-7	21
Sudbury	12	29
Toronto	32	37
Ottawa	25	31
Montréal	29	35
Québec	22	34
Fredericton	26	37
Saint-Jean, N.-B.	28	42
Moncton	23	45
Halifax	26	44
Charlottetown	13	47
Saint-Jean, T.-N.	13	32
Chicago	25	45
Boston	40	50
Washington, D.C.	43	57
Miami	71	81

LES MAREES

SEPT-ILES—La marée sera haute à 01h05 (7'0") et basse à 07h05 (1'0"). Elle sera à nouveau haute à 13h25 (8'7") et basse à 19h45 (1'1").

PORT-ALFRED—La marée sera haute à 02h30 (14'7") et basse à 08h25 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 14h40 (17'2") et basse à 20h55 (1'8").

CHICOUTIMI—La marée sera haute à 02h40 (13'1") et basse à 09h20 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 14h45 (15'1") et basse à 22h05 (2'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président directeur-général: Gaston Vachon
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (No. 3213)

CSR Louis-Hémon

Les commissaires vont discuter de leur avenir

par Serge CLOUTIER

Alma — Les commissaires de la Commission scolaire régionale Lac-St-Jean se remettent en question et ils ont décidé, hier soir, de passer bientôt une soirée entière à discuter de leur avenir. Cette recommandation est venue après la lecture d'un rapport faisant état des points faibles et des points forts constatés par les participants à des ateliers mixtes, à l'occasion d'une journée pédagogique tenue récemment.

Cette soirée devrait permettre aux commissaires d'évaluer leur rôle comme administrateurs, comme élus de la population. Comme délégués de pouvoirs, bref de définir comment ils se perçoivent eux-mêmes, comment ils le sont par les autres, et comment ils conçoivent l'éducation et le travail qu'ils ont à faire en ce domaine. De ces discussions devrait naître un plan d'action, qui aurait pour but de revaloriser le commissaire, à ses propres yeux, aux yeux des agents d'éducation, aux yeux du ministère, et aux autres yeux.

FONCTIONNAIRES CONTESTES

Prenant comme exemples les "paperasseries inutiles, les directives trop nombreuses et malvenues, et le manque de considération envers les commissions scolaires", le président de la régionale Lac St-Jean, M. Maurice Guérin, s'en est pris hier soir à des hauts fonctionnaires qui se prennent pour d'autres, faussant même parfois par mille et un détours les directives du ministre lui-même, et qui font la pluie et le beau temps, profitant de leur fonction importante pour faire passer leur point de vue, a-t-il déclaré en substance.

Ce serait le cas de la directrice de la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, Mme Katleen Francoeur, à qui d'ailleurs il semble que la fédération des commissions scolaires en aurait long à dire. Celle-ci ferait perdre beaucoup de temps aux administrateurs, en leur imposant des formalités inutiles, et qui dénotent que sa confiance dans les commissions scolaires est à peu près nulle. C'est elle qui aurait demandé aux bureaux régionaux du ministère de consulter les comités de parents sur le dossier scolaire cumulatif, ignorant que les comités d'écoles relèvent des commissions scolaires, et que c'est par ce canal qu'elle aurait dû instituer une véritable consultation sur le sujet. "Des fonctionnaires qui se prennent pour d'autres, et qui doivent être remis à leur place," a-t-on pu entendre hier soir.

LA POLICE

Envers la Sûreté municipale, le directeur-général de la commission scolaire régionale, M. Elie Fortin, a fait hier soir amende honorable. S'excusant publiquement auprès du directeur de police d'Alma, M. Antoine Lavoie, M. Fortin a avoué qu'il avait manqué de délicatesse envers ce service public, et que des accusations à son égard étaient parvenues au conseil des commissaires sans nuances, que des enquêtes ont prouvé que la commission scolaire n'avait pas tout à fait raison, et qu'à l'avenir, il faudrait peut-être décréter le huis clos sur de tels sujets.

A la suite de nouvelles dans les journaux, le directeur de la police avait rétabli certains faits, à la satisfaction, pour ne pas dire à la confusion du directeur-général de la commission scolaire, qui "trouve qu'il faut parler avec prudence d'un service public tel que celui de la police, pour ne pas l'entacher inutilement, et à tort,"

INFLATION

Se basant sur les résultats des opérations au 31 décembre 1973, les commissaires de la régionale Lac St-Jean constatent que certains secteurs devront faire l'objet d'une surveillance spéciale, afin que les prévisions ne soient pas dépassées trop largement. Et une fois de plus, c'est l'inflation, et la hausse du prix de l'huile à chauffage, qui est la cause la plus importante de cet état de choses. Le papier coûte également plus cher que prévu, de même que le personnel de secrétariat, de sorte que le contrôle va se resserrer davantage d'ici la fin de l'année financière en cours.

LA FAMEUSE ECOLE

Quoique déterminés à poursuivre, même avec des pressions politiques, les démarches en vue d'obtenir la construction d'une école neuve de 700 places dans le secteur Nord, les membres de la délégation qui a rencontré à Québec récemment le comité de mise en place du ministère ne sont pas tellement optimistes.

Il semble que des coupures importantes effectuées au budget d'immobilisation, qui serait passé de $190 à $36 millions, obligent le secteur Nord en question à patienter jusqu'en 1980 avant d'obtenir cette école. Et même si le site choisi de l'Ascension continue de susciter des remous dans le milieu même, il semble que cette question, épineuse encore pour les populations concernées, n'intéresse pas tellement les gens du ministère, qui auraient beaucoup plus de maux de tête que d'argent par les temps qui courent.

DE LA VISITE

Parce que la commission scolaire régionale est jumelée à l'Académie de Rennes en France, les commissaires recevaient la visite hier soir d'un inspecteur d'académie, M. André Ghesquière, qui a profité de cette soirée pour apprendre comment fonctionnent les séances régulières du conseil des commissaires, et quels sont les problèmes et les philosophies qui existent au Québec, au Lac St-Jean en particulier, et qui ne se retrouvent pas nécessairement pas en France. Un administrateur d'ici, M. Benoit Caron, vient de terminer un stage semblable à Rennes, dans le cadre des échanges réalisés entre les cinq commissions scolaires régionales du Québec qui participent au programme de jumelage, et les institions correspondantes de la France.

Désagréments des travaux à la piste de Bagotville

Chicoutimi — La compagnie Québécair ne cache pas que les travaux de réfection des pistes à l'aéroport de Bagotville, décidés par le ministère de la Défense nationale, pourront causer des désagréments.

M. Jean-Paul Charland a précisé que si la piste principale de la Base militaire de Bagotville, est fermée il sera impossible de se servir de l'aéroport de Bagotville ce qui veut dire un déménagement pour la durée des travaux.

L'aéroport de Saint-Honoré? C'est une solution envisagée par Québécair mais le BAC-111 pourra-t-il aterrir? Voilà la question.

Il se pourrait cependant que la piste 1186de la Base de Bagotville puisse demeurer durant les travaux mais selon le capitaine André Campbell, des relations publiques, de la base militaire, le BAC-111 ne pourra définitivement pas se poser.

Il reste que le service aérien sera perturbé au cours des travaux mais Québécair tente d'atténuer les inconvéniens prévus.

Réunion des représentants des municipalités du Haut-Saguenay

JONQUIERE — Les représentants des municipalités du Haut-Saguenay se sont réunis, hier, à huis clos aux bureaux du Conseil régional de développement, à Jonquière, comme l'avait demandé M. Emile Corneau, responsable du Syndicat d'initiatives touristiques à Chicoutimi.

La réunion se tenait à huis clos, mais il semble qu'on y a discuté principalement des modalités d'investissements des municipalités dans le tourisme, ainsi que des propos du sous-ministre au Tourisme, à la Chasse et à la Pêche, M. Robert Prévost, sur la régionalisation du tourisme au Saguenay-Lac St-Jean.

On a décidé de tenir une autre assemblée, le 5 mars, pour trouver une solution au conflit existant entre le Syndicat d'initiatives touristiques de Chicoutimi et la Société touristique du Saguenay, qui sont actuellement dans une phase de coexistence pacifique.

Les premiers pas de Chicoutimi vers Arvida

CHICOUTIMI — Le conseil municipal de Chicoutimi s'est montré unanime à faire les premiers pas vers la municipalité d'Arvida pour l'inviter à travailler, de concert avec Chicoutimi, au développement industriel de ce secteur.

C'est ce qu'une source fiable à l'intérieur du conseil a révélé, hier, après une assemblée à huis clos du conseil.

Tous les conseillers auraient été favorables à cette démarche, tandis que le maire Henri Girard leur aurait recommandé un peu de patience, parce qu'il semble qu'il prépare quelque chose en ce sens.

Par ailleurs, du côté de la Société d'aménagement industriel du Chicoutimi métropolitain, on serait heureux d'un tel geste de la part d'Arvida. Un des directeurs de l'organisme a d'ailleurs révélé qu'on espérait beaucoup par suite de la démission de M. Jean Latour du commissariat industriel JAK, et de son embauchage par la municipalité de Jonquière.

Les professeurs de l'UQAC, favorables à l'affiliation

CHICOUTIMI — Les professeurs de l'université du Québec à Chicoutimi ont voté dans une forte proportion, hier après-midi, en faveur du principe d'affiliation à l'une des deux grandes centrales syndicales au Québec, soit la CEQ et la CSN (Fédération nationale des enseignants du Québec).

En effet, c'est par un vote majoritaire (50 pour 11 contre et 7 indécis) que les professeurs, au cours d'une assemblée générale, ont décidé d'augmenter leur cotisation syndicale jusqu'à concurrence de un pour cent de leur salaire annuel, pour faire face à une affiliation prochaine.

D'ici deux semaines, le syndicat de l'UQAC, actuellement affilié à la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec, organisera une assemblée auquelle seront invités les représentants syndicaux de la CEQ et de la CSN. Ces derniers viendront expliquer aux enseignants de Chicoutimi les avantages d'une affiliation à l'une ou l'autre des centrales.

Dès le jour suivant cette réunion, les professeurs seront appelés à se prononcer définitivement sur le choix de leur centrale syndicale.

Rappelons que c'est aujourd'hui que le syndicat des professeurs de l'UQAC rencontre la partie patronale pour poursuivre les négociations relatives au contrat de travail.

Boulevard Lamarche

Le député Paul Langlois a confirmé les tractations

par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Selon le président du comité chargé d'étudier l'aménagement du boulevard Lamarche, M. Pierre Joron, les déclarations du député de Chicoutimi à la Chambre des Communes ne font que confirmer les tractations faites auprès du Conseil des ports nationaux.

"Les avances du député Paul Langlois ne font que confirmer le rapport d'étapes présenté aux membres du conseil municipal de Chicoutimi." Par ailleurs, précisant les diverses étapes de l'étude, à savoir la relocalisation de la gare, des réservoirs d'essence, des passages à niveau et des possibilités d'installation des différents commerces sur l'emplacement d'un parc industriel, M. Joron a rappelé le bien-fondé de ces déclarations.

"En définitive, tous ces propos tendent à prouver l'enchaînement des démarches réalisables, non pas par des déclarations à l'emporte pièce mais, par un travail soutenu. Les buts fixés, au départ, sont atteints. La vocation de l'étude est prouvée."

UNE NECESSITE

Pour sa part, le conseiller Léo Favre espère que les doutes qui planaient sur la compétence et la qualité de la recherche seront ainsi bannis.

"L'étude commandée n'avait pas seulement comme fonction de pallier à la relocalisation des réservoirs mais, d'y trouver une solution de compensation. Pour l'instant, l'un des buts a été atteint. Il ne reste plus qu'à prévoir par quoi remplacer les espaces ainsi libérés. C'est la preuve que l'étude ne sera pas inutile et ainsi les dénigreurs seront moins agressifs."

Le Conseil de comté de Chicoutimi adopte un budget très imposant

par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — Le Conseil de comté de Chicoutimi, dans un climat relativement tendu, a adopté le plus imposant budget de son histoire.

Ce budget de plus de $205,000 a été rendu nécessaire par le fait que ce sera le conseil de comté qui défraiera, à l'avenir l'évaluation des municipalités qui le composent, dont les frais atteignent $71,000.

Une somme de $60,000 servira donc à l'administration générale, tandis que $68,000 seront utilisés pour l'administration des territoires non-organisés.

Cependant, ce budget n'a pas été adopté à l'unanimité, puisque les maires Renald Gaudreault, de St-David-de-Falardeau, et Thomas Emond de Laterrière, ont tenu à faire inscrire leur dissidence.

M. Gaudreault a été le plus mordant des deux maires, quand il a soutenu que le conseil de comté avait trop de dépenses pour les services qu'il rendait à la population. "Ca n'avance pas; loin de là, on augmente la taxe et on a rien en retour pour nos municipalites," dit-il.

M. Gaudreault a également affirmé qu'on avait enlevé des droits et devoirs aux municipalités pour justifier l'existence de l'organisme.

Quant au maire Emond, il s'est opposé parce qu'il trouve que ces services rendus à la municipalité ne valent pas les coûts exigés.

La soirée a été marquée de moments de tension lorsque le préfet de comté, qui était mis en cause dans un commentaire de l'édition du Quotidien de la journée-même, a tenté de pousser les maires à lui confirmer leur appui.

Le débat a porté plus sur le sens d'un paragraphe concernant certains maires que sur le fond du problème; après quelques minutes d'un silence profond, on est revenu à l'étude du budget.

Toutefois, à l'issu de la réunion on a remarqué que certains groupes de maires s'étaient formés pour discuter le maire Gaudreault affichait un net mécontentement quand il a quitté l'hôtel de ville de Chicoutimi, entouré de quelques collègues.

Par ailleurs, le comité d'aménagement du conseil de comté aura un nouveau président, M. Emond, et on a formulé le souhait que ce comité puisse se réunir bientôt.

MONNAIE D'ARGENT

Sommes acheteurs de monnaie en argent de 1966 et moins. S'adresser à M. Beaulieu ou M. Gosselin à la Boutique Lampy, Place du Saguenay, Chicoutimi, face à la Banque Royale, jeudi, vendredi ou samedi ou téléphonez à:

549-7569.

ALMA
Jeudi à la Tabagie Gai-Lon-La, aux Galeries du Lac-St-Jean

DOLBEAU:
Vendredi à l'Hôtel Milot de 10 A.M. à 10 P.M.

ROBERVAL:
Samedi au Motel Roberval.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
r r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

SEULEMENT SI VOUS ETES COSTUMES
DE 7 A 9 P.M.
50% DE RABAIS
VENDREDI 22 FEVRIER
sur toutes nos marchandises en stock
PELE-MELE

Le campus de Jonquière réagit

Le Collège régional devra changer la structure actuelle de la régionalisation

Par Martha GAGNON

JONQUIERE — Le campus de Jonquière entend aller jusqu'au bout pour forcer le Collège régional à changer radicalement la structure actuelle de la régionalisation.

C'est donc hier après-midi, que c'est fait entendre le premier son de cloche suite à la publication du plan de développement, alors que les autorités du campus de Jonquière ont commenté le document, au cours d'une conférence de presse auquelle participaient professeurs et étudiants.

Maintenant sa position des années 1970-71 le campus de Jonquière veut se battre fermement pour poursuivre l'opération régionalisation sur la base de collèges autonomes et coordonnés.

Cette proposition est élaborée dans un mémoire sur la régionalisation que la direction du campus a remis, en décembre dernier, au Conseil supérieur de l'Education. Les autorités du Collège régional ont également reçu une copie du document qui va à l'encontre de la structure proposée dans le plan de développement.

Car, comme on le sait, le Collège régional consacre tout le premier chapitre du plan de dréveloppement à confirmer la structure actuelle qui vise une régionalisation-fusion.

Devant cette situation, le campus de Jonquière veut mener sa consultation concernant le plan de développement, sur deux points bien précis: la structure de la régionalisation et l'éducation permanente qui doit demeurer la troisième vocation de l'institution après les techniques industrielles et humaines.

D'une façon globale, le directeur du campus , M. Claude Boily a affirmé: "La situation du campus de Jonquière à travers le plan de développement est positive." C'est surtout au niveau de la structure administrative que se fera la contestation et non autour des programmes d'enseignement.

A ce sujet, plusieurs professeurs et étudiants ont manifesté leur mécontentement concernant la disparition de l'option Beaux-Arts qui sera donnée uniquement dans les campus de Chicoutimi et d'Alma. Ils ont invoqué le fait que Jonquière offrait un milieu culturel important où l'on pouvait retrouver un centre culturel.

Cependant, même si le sujet du partage des options entre les institutions a été soulevé, la conférence depresse a porté avant tout sur le mémoire rédigé par les autorités du campus de Jonquière.

Les conclusions qui se dégagent de ce document vont surtout dans le sens d'une régionalisation décentralisée qui amènerait le ministère à amender le Bill 21 (loi des collèges) pour lui permettre d'incorporer des collèges régionaux dans l'optique du mémoire.

Ainsi, dans l'un des paragraphes du document, il est dit textuellement: "La régionalisation-fusion, dans le cadre légal du Bill 27, en particulier, est inacceptable spécialement pour des institutions comme celles de Jonquière et de Chicoutimi qui avaient déjà fait leur preuve comme cegep autonomes. Elle les place dans une situation de succursales gérées de l'extérieur; d'éternels meneurs irresponsables qui, par ailleurs, ont immédiatement en main la fonction éducative auprès des étudiants."

Appuyé par les professeurs, les cadres, les étudiants et le personnel en général, M. Claude Boily a déclaré que "le campus de Jonquière ne contestait point la régionalisation, elle-même, mais voulait avant toute chose un modèle de structure qui corresponde au respect fondamental d'autonomie pédagogique et de vie étudiante."

De plus, le mémoire du campus de Nonquière réclame la participation légale et décisionnelle des officiers des quatre campus au niveau du siège social. Car, selon M. Boily, "c'est à ce prix seulement que l'on pourra assurer l'autonomie des institutions."

Avec la publication de ce mémoire, le campus de Jonquière espère rallier les trois autres établissements d'enseignement pour faire un consensus sur cette importante question de la structure du Collège régional.

Le directeur a rappelé que la période actuelle de consultation qui s'etend jusqu'au 6 mai était réellement l'étape la plus importante de toute l'histoire de la régionalisation.

Suite à cette déclaration, une personne de l'assistance s'est levée pour raconter un petit fait qui, d'après elle, pouvait faire douter l'efficacité de cette consultation.

Notre monsieur en question (étudiant ou professeur) a expliqué qu'il avait sursauté l'autre jour en prenant connaissance de "l'annuaire cegep 1974", document préparé par le ministère de l'Education, qui avait "négligé d'inscrire le nom du responsable du programme d'enseignement des Beaux-arts au campus de Jonquière. Toutefois, dans ce même annuaire, on pouvait lire les noms des responsables des campus de Chicoutimi et d'Alma pour la même option.

A cette interrogation, M. Boily a simplement répondu qu'il "s'agissait là d'erreurs techniques et qu'il s'occuperait de demander des correctifs."

En terminant la conférence de presse, M. Boily qui était accompagné du directeur pédagogique, M. Gérard Sénéchal; du président du conseil d'administration, M. Gaston d'Auteuil et du responsable de l'information, le père Asselin, a précisé qu'il fallait lutter pour éviter de se retrouver avec une structure qui n'est qu'une "source intarissable de conflits, de perte d'identité et de dynamisme des campus."

Le campus de Jonquière maintient l'idée que dans la régionalisation-fusion, les unités constituantes se font "hara-kiri."

IL FAUT SE BATTRE: Le campus de Jonquière est décidé à aller jusqu'au bout pour obtenir une régionalisation décentralisée. Sur la vignette, nous aperçevons, de gauche à droite: le directeur du campus, M. Claude Boily, le directeur pédagogique, M. Gérard Sénéchal et le président du conseil d'administration, M. Gaston d'Auteuil.

"Le Carnaval-Souvenir a commencé à péricliter"

(Paul Langlois)

par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — "On a commencé à péricliter lorsque la question du tourisme est devenue primordiale au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Avant tout, il importe de savoir si le carnaval se donne une vocation touristique ou une vocation populaire."

C'est ce que le député fédéral de Chicoutimi, M. Paul Langlois, a déclaré au Cercle de presse de Chicoutimi, hier matin. Selon lui, il est primordial que la population du tout Chicoutimi revête le costume d'époque. "Que la population de Chicoutimi endosse les costumes anciens, dit-il, et la renaissance du Carnaval-Souvenir est assurée. Ce qui fait l'originalité de la manifestation et amène le touriste, ce n'est que le cachet particulier de la démonstration. Que l'on cesse de s'en faire avec la question touristique et que l'on porte le costume, et la solution est trouvée," dit-il.

D'ailleurs, de l'avis de l'un des vice-président de la Corporation du Carnaval-Souvenir, M. Ronald Tremblay, le Carnaval a changé du tout au tout depuis que Chicoutimi s'est aperçue que le rentabilité de l'évènement était assurée. Il déplore que les divers palliers de l'administration publique il y a un manque flagrant de leadership. "Quand entendons-nous le conseil municipal demande à la population de descendre dans les rues pour fêter et manifester sa joie? Pas un seul pallier de l'administration ne l'a fait jusqu'à ce jour, a-t-il ajouté.

Pour sa part le président du Carnaval-Souvenir 1874, M. Guy Dion, a soutenu qu'il était difficile de demander à la population, le port du costume pendant toute la période carnaval. "Il évident qu'il serait préférable de voir la populace arborer le costume mais, on n'y peut rien. Les membres du bureau de direction ont tout tenté. Il appartient maintenant aux intéressés de poursuivre l'action concrètement. Depuis les 14 ans d'existence du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, on a senti l'évolution sociale de la population, mais les gens du milieu ne sont pas encore intégrés à ce concept social. Les commerçants ont atteint ce point d'évolution," a affirmé M. Dion.

DECENTRALISATION

A l'intérieur de la région il existe présentement plus de 75 petits carnavals qui monopolisent la population et l'oblige à demeurer dans son secteur. "Tous ces carnavals empêchent une meilleure participation régionale. Il faudra essentiellement en arriver à amener les gens à nos activités. Petit à petit, la population sent peut-être le besoin de sortir pour fraterniser. Nous leur donnons les moyens de le faire. On ne peut faire plus", a ajouté M. Dion.

Quant à la participation des milieux étudiants à la plupart des activités, il ne se pose aucun problème au niveau primaire. "La difficulté vient surtout des niveaux secondaire, collégial et universitaire. Il y a sûrement un problème de communication, mais, en revanche, nous n'avons aucun interlocuteur. Par les années passées, nous pouvions compter sur la participation des différentes associations étudiantes. Maintenant le leader n'existe plus," a-t-il conclu.

Participation active de la Base de Bagotville

CHICOUTIMI — Spectacle féérique, que celui offert au moment de survoler le Mont-Valin à bord d'un hélicoptère. Surtout lorsque le périple se déroule dans le cadre de la tournée du président du Carnaval-Souvenir.

Grâce à la collaboration de la Base de Bagotville, qui, pour une première année, participe activement aux manifestations du Carnaval-Souvenir, les Forces armées canadiennes mettaient à la disposition de la corporation du carnaval les services d'un hélicoptère du type "Rescue" et ce, afin de faciliter les déplacements du président, M. Guy Dion. Dans la seule soirée d'hier, M. Dion avait à se rendre à la descente de casse-cul, au Manoir Clairval, et, par la suite à la Légion canadienne d'Arvida, pour participer à la soirée des "étranges."

C'est une foule nombreuses qui s'est déplacée pour danser et fêter le carnaval: pas moins de 300 personnes, la plupart de noms autres que les Tremblay et les Simard. "La corporation du Carnaval-Souvenir n'a pas oublié les familles dont le nombre est restreint." "Communément surnommés les étrangers, nous faisons partie de la grande famille des Saguenéens" confiait une dame Poulin.

Au Manoir Clairval, la descente de casse-cul s'est révélée un grand succès. Plus de 200 participants ont pris part à la compétition et on s'amusait ferme. D'ailleurs, un Français de passage dans la région s'est réjoui de l'initiative: "Depuis maintenant deux ans que je suis dans la région et le Carnaval-Souvenir est l'occasion rêvée de prendre part à une grande fête populaire. Le casse-cul est une discipline passionnante et je me promets de la pratiquer à nouveau. La seule façon de s'amuser franchement au carnaval, réside dans la participation au plus grand nombre de manifestations."

Par la suite, les skieurs ont pris la relève en présentant la traditionnelle descente aux Flambeaux, une manifestation riche en couleurs et appréciée du public spectateur. Pendent ce temps, se déroulait la glissade sur carton à la pente du ski du Parc Rosaire-Gauthier.

Au cours de l'après-midi, les principaux membres de la corporation du Carnaval-Souvenir effectuaient la tournée des écoles primaires du grand Chicoutimi. "C'est là la preuve que le carnaval n'oublie pas les enfants, puisque la journée d'hier était presque exclusivement consacrée à leurs intentions. D'ailleurs, le thème se voulait "La journée des neiges" ce qui cadre très bien avec l'esprit de la jeunesse", devait dire M. Guy Dion.

Transport du midi aboli à la CSR Louis-Hémon

Par Guy FOURNIER

Normandin — La Commission scolaire régionale Louis-Hémon, par une majorité de 39 voix contre deux, a définitivement aboli le transport du midi, dans les écoles sous sa juridiction. Cette décision a été prise hier soir, lors de l'assemblée mensuelle de cette CS tenue à Normandin.

Par ailleuurs, et dans un document présenté par les comités d'école, il ressort que dans la majorité des secteurs desservis par la Régionale Louis-Hémon, les payeurs de taxes étaient pour l'abolition de ce transport du midi, qui fait l'objet de discussions depuis plusieurs semaines déjà. Donc pour 74-75 plus de transport du midi, et pour les années suivantes, on évaluera après cette première année expérimentale, si la formule doit être de nouveau examinée.

Dans un autre ordre d'idée, les commissaires de la régionale présidée par M. Rosarion Rainville verront à recruter du personnel de bibliothèque pour la prochaine année scolaire, et ce, dans les cinq écoles de la CS, soient celles de Roberval, Saint-Félicien, Normandin, Dolbeau et Mistassini. Le budget affecté à cet item ne devra cependant pas dépasser les $75,000.00 pour cette première année.

Chicoutimi

Les journalistes sont exclus de la salle des délibérations

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Les journalistes seront dorénavant tenus à l'extérieur de la salle des délibérations du conseil municipal de Chicoutimi, lorsque le maire Henri Girard en fera le voeu. Le maire Girard se prévaut ainsi des privilèges accordés par la loi des cités et villes. Par contre, deux assemblées publiques seront tenues les premier et troisième lundi de chaque mois.

En effet, le conseil municipal en a décidé ainsi, hier en fin d'après-midi, lors d'une réunion spéciale. "Depuis le début de notre mandat, en 1970, seules les disputes ont reçu la grosse manchette, tandis que les bons coups furent brièvement commentés. Il ne nous reste que quelques mois d'administration à assumer et il est temps que la population connaisse nos points positifs. Il y a toutes sortes de façons de transmettre les fi

En effet, le conseil municipal en a décidé ainsi, hier en fin d'après-midi, lors d'une réunion spéciale. "Depuis le début de notre mandat, en 1970, seules les disputes ont reçu la grosse manchette, tandis que les bons coups furent brièvement commentés. Il ne nous reste que quelques mois d'administration à assumer et il est temps que la population connaisse nos points positifs. Il y a toutes sortes de façons de transmettre les informations et je vais leurs (journalistes) donner les informations pertinentes sur ce qui se passe au conseil municipal. D'ailleurs, personnes d'entre-vous (les conseillors), ne réussira à me prouver que la presse est favorable à notre conseil", a dit le premier magistrat de Chicoutimi.

Par contre, de l'avis du conseiller Emile Corneau, il ne faudrait pas que le huis-clos se retourne contre l'administration publique. "Il se peut que le fait de tenir les comités généraux à huis clos, se retourne de bord. Ils peuvent être portés à penser que le conseil municipal se cache pendant les derniers mois du mandat."

Quant à M. Léo Favre, il s'est prononcé contre cette règle de procédures. "Vous pouvez faire comme vous l'entendez mais, je conserve la position adoptée au cours des années '60, à savoir l'admission des journalistes au comité général. Au cours de la campagne électorale, je n'aurai qu'à prouver le travail effectué."

Pour sa part, le conseiller Roch Bergeron a tenu à mettre le maire en garde sur les abus de pouvoir. "Je suis d'avis, que, quelques fois, le huis-clos est rendu nécessaire mais, il ne faudra pas abuser de cette politique." Seul le conseiller Marcellin Martel s'est prononcé sans discussion, sur la nouvelle prise de position du maire.

Préoccupation de Québécair

Améliorer le service aérien entre Bagotville et Montréal

par Guy BERGERON

Chicoutimi — L'amélioration du service aérien entre Bagotville et Montréal demeure la principale préoccupation de Québécair et il se pourrait fort bien que d'ici peu un nouveau réacté, genre Bac 111 et même plus imposant, soit acheté pour améliorer le service aérien.

C'est ce qu'a révélé, hier midi, le directeur des relations publiques de Québcair, M. Jean-Paul Charland, lors d'une conférence de presse.

D'autre part, le service aérien entre Bagotville et LG2 (Baie-James) sera en opération à compter du 28 mai prochain. Il y aura deux départs par semaine soit le mardi et le jeudi.

Revenant à l'acquisition des nouveaux appareils par cette compagnie aérienne, M. Charland a parlé d'un comité d'étude de sa compagnie, mais on pouvait percevoir dans ses propos que la décision d'achat d'un nouvel appareil était prisé.

PLAINTES

Reconnaissant que le service accordé par Québécair n'était pas toujours parfait et qu'il y avait place à amélioration, M. Charland a révélé que les efforts étaient constants pour parfaire le service.

Revenant aux engagements que la compagnie avait pris auprès de la Commission canadienne des transports lors des audiences publiques de 1971 où Air-Canada a eu l'autorisation d'abandonner le srevice Saguenay-Montréal, il a précisé que les engagements avaient non seulement été respectés mais dépassés.

"Lors de ces audiences, nous avions présenté un service quotidien offrant une capacité de 1,259 sièges par semaine au départ de Saguenay repartis sur 10 départs de BAC 1-11 et 18 départs F-27. Présentement nous offrons une capacité de 1,427 sièges repartis sur 16 départs BAC 1-11 et 12 départs de F-27. Sauf à quelques exceptions près, les coefficients de chargement actuels permettent encore une bonne augmentation du traffic."

D'ailleurs, M. Gilles Tremblay, gérant de Québécair à Bagotville, a signalé que le vol du matin n'avait pas un coefficient de capacités de 50% et que les autres vols à des exceptions près étaient remplis.

SECURITE

Concernant la sécurité des appareils F-27, M. Charland a mentionné qu'ils étaient inspectés quotidiennement et vérifiés normalement tel qu'exigé par le manufacturier et le ministère des Transports.

COMITE DE CONSULTATION

Abordant le comité de consultation mis sur pied dans la région, M. Charland a déploré qu'il ne soit plus existant faute de l'attrait des 14 membres choisis qui ont négligé de se rendre aux Assemblées.

Outre MM. Charland et Tremblay, MM. Jean-Marie Pelletier, et Jean-Luc Vachon, des relations extérieures de Montréal et de Québec participaient à la conférence de presse.

M. Jean-Paul Charland

ATTENTION
ARGENT

Suis acheteur de monnaie .10c - .25c - .50c et 1.00 en argent de 1968 et moins.

S'ADRESSER A: 658-1982
demander André

ADMISSION

SEMINAIRE DE CHICOUTIMI
SEMINAIRE MARIE-REINE-DU-CLERGE
(METABETCHOUAN)

Institutions privées déclarées d'intérêt public: orientation religieuse.

EXAMENS D'ADMISSION: SECONDAIRE 1
SEPT. 74

SAMEDI, LE 23 FÉVRIER: (Au Séminaire de Chicoutimi)
Pour les élèves des paroisses des comtés Dubuc, Lapointe, Chicoutimi (ville de Chicoutimi et Rivière-du-Moulin exceptées) et des autres comtés.
SAMEDI, LE 2 MARS: (Au Séminaire de St-Jérôme)
Pour les élèves des paroisses des comtés Lac St-Jean, Roberval et des autres comtés.

HEURES: de 8.30 à 12.00 heures.
COÛT:
$5.00: Droits d'auteur, administration, correction et frais de secrétariat.
N.B.:
1. Prière d'apporter le dernier bulletin de l'année en cours.
2. Cet examen s'adresse aux élèves qui font actuellement leur 7e ou 6e année.
3. Cet examen est valable pour l'admission dans les deux Séminaires.
4. Pour les demandes d'admission en secondaire II, III, IV, V, on peut obtenir des renseignements en s'adressant au Comité des admissions.

Comité des admissions,
Séminaire de Chicoutimi,
Rue Jacques-Cartier,
Chicoutimi, G7H 5G4.
Tél.: 549-0743.

Comité des admissions,
Séminaire Marie-Reine
du Clergé,
Case postale 520,
GOW 2A0
Métabetchouan,
Tél.: 349-2245

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les difficultés de Québécair

Québécair, que les usagers du transport aérien au Saguenay-Lac Saint-Jean et les autorités des corps intermédiaires observent avec beaucoup de sévérité, fait lentement mais énergiquement la preuve de son sens des responsabilités.

Après avoir été la cible de critiques, la semaine dernière, la compagnie a répliqué, sans retard. Trois membres de son personnel des relations publiques, accompagnés du directeur de la compagnie au bureau régional à la base de Bagotville, M. Gilles Tremblay, ont donné une conférence de presse, hier midi, pour rétablir les faits et fournir les explications pertinentes.

Sans vouloir prendre la défense de cette entreprise, nous devons reconnaître ses efforts constants pour démontrer à la Commission Canadienne des Transport sa volonté de fournir à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean un service satisfaisant. On se rappellera l'inquiétude qu'avait provoquée le départ d'Air Canada.

Devant le concert de protestations, la Commission Canadienne des Transports a tenu des audiences publiques, à Chicoutimi, en 1971. Elle a accordé à Air Canada l'autorisation d'abandonner à Québécair le monopole du transport en commun, après avoir pris soin cependant de fixer des obligations bien précises.

Depuis lors, il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que Québécair a mis beaucoup d'application à corriger des lacunes que ses clients et plusieurs mouvements avaient déplorées.

Et M. A. Lazotte, le vice-président et directeur général, précisait, hier, dans un document remis à la presse, que la compagnie avait toujours respecté les engagements contractés envers la Commission Canadienne des Transports. "Lors des audiences de 1971, nous avions présenté un service quotidien offrant une capacité de 1,259 sièges par semaine au départ de Saguenay, répartis sur 10 départs BAC 1-11 et 18 départs F-27. Présentement, nous offrons une capacité de 1,427 sièges répartis sur 16 départs BAC 1-11, et 12 départs F-27. Les coefficients de chargement actuels permettent encore une bonne augmentation du traffic passager avant d'arriver à pleine occupation, sauf à quelques exceptions près. Et une augmentation est prévue à l'horaire d'été 1974".

C'est avec l'appui de la région que Québécair a finalement obtenu une liaison aérienne entre Bagotville et La Baie James. Les centaines de travailleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'auront plus à partir du 28 mai prochain, à passer par Québec ou Montréal, pour se rendre à l'immense chantier du développement hydroélectrique ou pour revenir visiter leur famille.

Nous avons trop souvent déploré les plaintes superficielles adressées à Québécair pour ne pas mentionner son application à bien servir les intérêts de la population et des entreprises du Saguenay-Lac Saint-Jean.

On avait fait un battage publicitaire monstre en 1971 pour alerter le pays devant le départ d'Air Canada, mais lorsque le Conseil régional de développement convoqua les protestataires à préciser leurs griefs au cours de deux séances publiques, à Chicoutimi et à Alma, personne ne répondit sérieusement à la convocation.

Il faut donc se montrer conséquents. Si Québécair trompe le Saguenay-Lac Saint-Jean, il faut le signaler en apportant des preuves irréfutables, et même s'en plaindre à la Commission Canadienne des Transports. Dans le cas contraire, réjouissons-nous en silence qu'une compagnie privée ait convenablement pris la relève d'Air Canada, alors que d'autres régions comparables à la nôtre n'ont pas eu cet avantage.

Le seul souhait que nous suggère le dernier incident impliquant Québécair, c'est que les autorités de la compagnie poussent plus loin leur mouvement de rapprochement en appliquant notamment un programme de sensibilisation à la mentalité régionale chez ses employés montréalais. Car nous avons la conviction que les difficultés proviennent qu'une attitude trop "métropolitaine" de certains éléments à l'intérieur de Québécair à l'endroit des "sujets" vivant "en province".

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Croit-on à la recherche au Lac-Saint-Jean ?

Il faut se rendre à l'évidence, ça ne bouge pas tellement dans le secteur de Roberval face aux recommandations de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Pourtant c'est là, plus qu'un organisme bien en place, c'est un moyen à notre portée qui veut à tout prix s'implanter chez-nous en tentant de trouver des solutions pourtant faciles pour améliorer le développement de notre milieu et de l'environnement.

UNE FAIBLE CONTRIBUTION

La Fondation avait demandé à la Cité de Roberval, une contribution de l'ordre de $5,000 échelonnée sur une période de cinq ans et on a décidé d'y aller pour $800 pour une année. Il va sans dire que la Fondation a quelque peu été déçue de cette réponse du côté de Roberval quand on sait que des petites municipalités ont donné bien plus.

NOTRE OUANANICHE

Il y a bien longtemps que l'on parle de la Ouananiche et de sa disparition prochaine. On a l'impression que personne n'y croit. Pourtant, dans quelques années notre poisson national sera disparu sans en avoir étudier les vraies causes. À l'Université du Québec à Chicoutimi, on s'est penché et on se penche encore sur ce problème majeur. Des études ont été entreprises à savoir par exemple quels facteurs premiers étaient à l'origine de la disparition de la Ouananiche. Certains biologistes ont eux aussi tenté de trouver la solution, mais rien de vraiment concret n'a été mis sur papier. La Fondation, elle, de son côté et au moyen de spécialistes, a quand même trouvé ce qui provoquait réellement cette diminution de la Ouananiche. Le Dr Mahy, professeur de biologie de l'université en est arrivé à des conclusions heureuses, si l'on peut dire ainsi. Selon le Dr Mahy, c'est la trop grande quantité de dorés qui est à l'origine du problème. On souligne et c'est le professeur Mahy qui le dit, le doré mange tout ce dont la Ouananiche se nourrit et c'est là l'une des raisons qui fait que la Ouananiche n'a donc plus sa nourriture première qu'elle avait auparavant. Toujours selon la Fondation, il faudrait alors sensibiliser les pêcheurs de prendre du doré en quantité avant qu'il soit trop tard. C'est aussi simple que cela. Quand bien même les biologistes étudieraient plus longtemps le comportement de la Ouananiche, nous en serons toujours au même point. Ce qu'il faut avant tout ce sont des rapports produits, sans cela le gouvernement ne marchera jamais si l'on n'a pas de preuves à l'appui et c'est normal en fait. Il en va de même pour la pollution du lac St-Jean qui en est rendu à un point crucial. On ne peut plus se permettre d'attendre les décisions des Associations de Chasse et Pêche qui pour leur part étudient depuis nombre d'années les causes de la pollution. Il faut plus que cela et la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi est certes l'organisme qu'il faut encourager.

Y CROYEZ-VOUS SINCÈREMENT...?

Si vous croyez sincèrement en la Fondation, ne vous gênez pas pour envoyer vos dons. Il suffit d'expédier le tout à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et croyez bien que votre argent servira au développement et à l'amélioration du milieu. Il y a suffisamment de gens spécialisés qui sont sur place et qui n'attendent qu'un OUI pour mettre fin à tous ces chambardements que la nature doit affronter toute seule. La Fondation est actuellement en pleine campagne et il faut à tout prix embarquer dans le bateau, nous du Lac-St-Jean. Vous n'êtes peut-être pas au courant, mais il existe à Roberval un comité formé à cet effet et dont le notaire Guy Levesque en est le président. Précisons que M. Levesque est également membre du conseil d'administration de la Fondation. C'est sérieux et les projets sont trop nombreux pour que l'on "boude" plus longtemps, une telle Fondation qui a pour but d'améliorer l'entourage où nous vivons. Nous y reviendrons d'ailleurs.

JEAN-PIERRE LAROUCHE,
"L'ÉTOILE DU LAC"
ROBERVAL.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

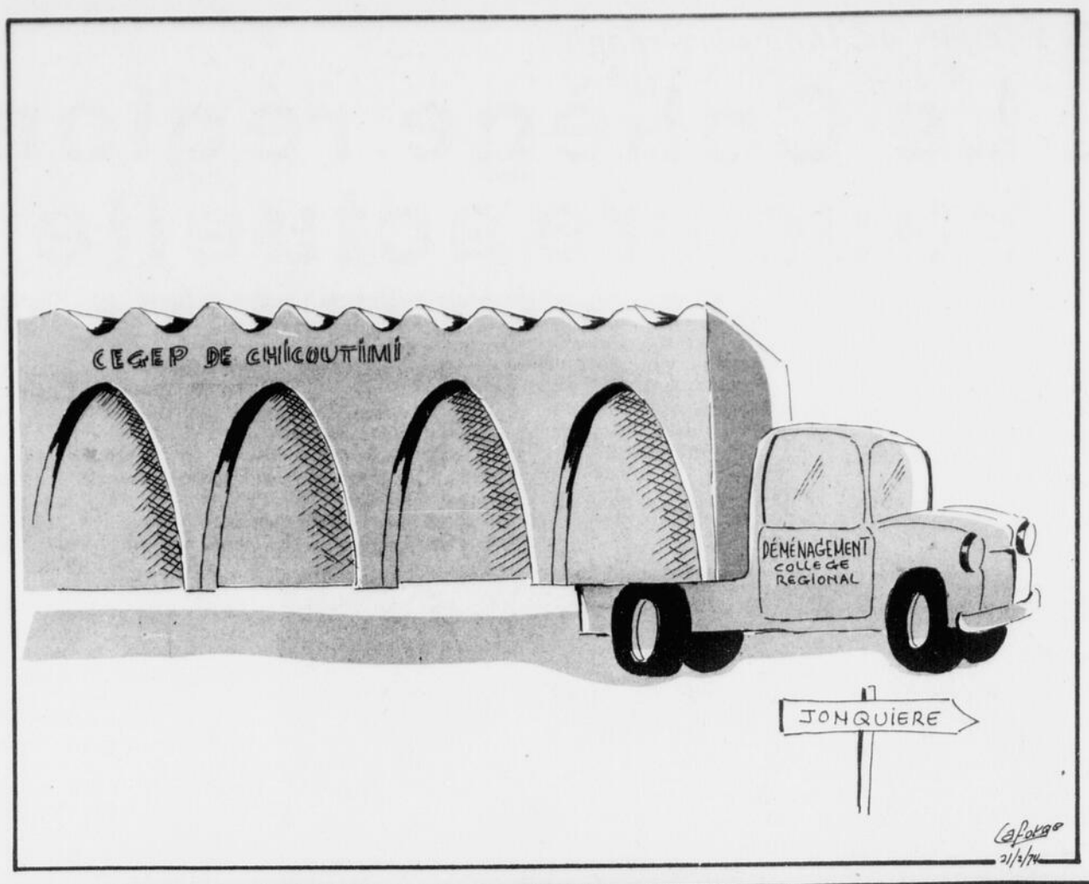

AU FIL DE LA PENSÉE

Jonquière et le regroupement

Les autorités municipales de Jonquière désirent que le ministre des Affaires municipales se prononce définitivement en faveur du regroupement JAK (Jonquière, ville et paroisse, Arvida et Kénogami) avant que la population d'Arvida indique sa réponse lors d'un référendum fixé au dimanche 3 mars prochain.

Dans une longue lettre adressée à M. Victor C. Goldbloom, le maire Camille Gagné, appuyé par ses collègues, rappelle les démarches déjà faites auprès du gouvernement et les échanges qu'elles ont provoquées. Il manifeste ouvertement son opposition à la mise sur pied d'un gouvernement régional ou d'une communauté urbaine qui sauvegarderait l'autonomie de chacune des municipalités pour les pouvoirs non délégués à ce gouvernement régional. Le maire Gagné demeure convaincu que des coûts additionnels en résulteraient pour les unités de ce gouvernement régional.

Le maire Gagné avoue que le but ultime à atteindre demeure une seule ville de Rivière-du-Moulin à Jonquière et il signale avoir invité les autres villes à se rallier immédiatement à cette idée. Il avait déclaré, en effet, au "Quotidien", le 25 janvier dernier: "Tant qu'à procéder par étapes qui n'en finiront plus, je n'ai pas encore consulté mon conseil municipal là-dessus, mais je serais d'avis de faire une requête commune pour une fusion globale du grand territoire."

Dans sa lettre au ministre, le premier magistrat explique que cette déclaration était en fait une astuce pour connaître notamment la position des autorités d'Arvida et de Chicoutimi face au regroupement de Rivière-du-Moulin à Jonquière. Chicoutimi a manifesté son opposition, et les autorités d'Arvida ont complètement ignoré cette option.

La question étant toujours à l'ordre du jour, nous reproduisons de larges extraits du document adressé au ministre Goldbloom dans lequel notamment le maire Gagné énumère les problèmes que Jonquière escompte pouvoir résoudre avec le regroupement JAK et sa réponse à l'attitude des principaux partenaires du Haut-Saguenay:

1- Partage des fruits de la taxe foncière du moulin Price (Kraft), qui est remis en cause par Kénogami, contre Jonquière (Cité);

2- Nécessité d'un nouveau garage municipal pour notre Cité;

3- Nécessité de la reconstruction du Foyer des Loisirs à Arvida;

4- On parle d'un autre aréna près de la Polyvalente d'Arvida (Guillaume-Tremblay). C'est-à-dire qu'il y aurait deux arénas pour une seule ville de 19,000 habitants à Arvida alors que Jonquière, comptant une population de 30,000 ne se contente que d'un seul;

5- Aménagement urgent, dès le printemps 1974, des infrastructures d'aqueduc et d'égoût, en bordure de la route 170 et en périphérie du nouveau centre commercial près d'Arvida, lesquelles sont surtout nécessaires pour Arvida et pour Jonquière (paroisse) puisque cette route divise ces deux municipalités;

6- Demandes additionnelles pour de nouveaux services dans les quartiers domiciliaires. Sur cette question, le Maire d'Arvida prétend, avec raison, que Kénogami a développé vers l'Ouest alors que Jonquière a surtout développé aussi vers l'Ouest ainsi que vers le Sud. Nous étions forcés de le faire ainsi puisque nous étions limités respectivement par Arvida et la Paroisse de Jonquière. Nos développements résidentiels ont cependant été faits selon nos propres plans directeurs d'urbanisme. Mais pourquoi la Ville d'Arvida a-t-elle développé vers l'Est alors qu'elle aurait pu le faire vers Kénogami et Jonquière? Ceci aurait pu urbaniser le coeur géographique de nos villes. Quand même nous aurions le plus beau des plans d'aménagement du territoire planifié sous les soins d'un gouvernement régional, si chaque municipalité conserve son autonomie, elle développera bien encore où elle le veut. D'où l'urgente nécessité de marier nos plans directeurs d'urbanisme pour une urbanisation plus rationnelle de notre secteur.

L'OPPOSITION D'ARVIDA

Les autorités en place d'Arvida et de Chicoutimi ne favorisent pas les regroupements immédiats.

En somme, Arvida préconise donc un gouvernement régional tout en sauvegardant l'autonomie de chacune des municipalités alors que Chicoutimi met de l'avant le regroupement de services avant un regroupement total. Chicoutimi a dit non et Arvida ne poserait pas la question optionnelle lors de son référendum prochain du 3 mars à savoir si la population serait favorable à un regroupement de Rivière-du-Moulin à Jonquière. Donc, il est manifeste que les autorités en place d'Arvida sont contre toutes formes immédiates de regroupements.

Etant donné que Chicoutimi est aussi contre, ces faits me ramènent à continuer à travailler sur le regroupement JAK tel que décrété le 10 juin 1972. Il le faut puisque Kénogami a en outre toujours prétendu que la Cité d'Arvida devra être incluse dans toutes formes de regroupements de notre secteur.

Au point où nous en sommes, il faut rappeler une phrase inscrite à la page 7- dans l'exposé de la situation fait dans le document intitulé "Proposition de réforme des structures municipales", ayant été diffusé au début de 1971 par votre prédécesseur et je cite:

> "Un autre facteur important qui a contribué à la disparité entre les municipalités d'un territoire donné, quant au nombre et à la qualité des services municipaux, est une répartition inéquitable de la richesse entre les diverses municipalités."

Ce facteur est même invoqué par notre province face aux autres plus fortunées.

Dans notre cas précis de regroupement JAK, il est clair et évident qu'Arvida s'opposera à toute forme de regroupement s'il n'est pas dirigé par le haut. Nous aurions préféré que les informations soient fournies à tout le moins par vos officiers avant le référendum prochain du 3 mars à Arvida. Cette idée est partagée par mon collègue de Kénogami (voir annexe F). Si on lançait nous mêmes une campagne massive d'informations, on douterait de l'objectivité de nos propos parce qu'on est pro-fusioniste. Pour ne pas créer une attitude négative de la part de la population Arvidienne, on a constaté qu'il est même préférable de se taire.

En outre, on se demande si les informations fournies par les autorités d'Arvida sont toujours objectives. Alors, qui doit donc donner les informations?

D'autre part, si on laisse aller le référendum d'Arvida sans qu'il y ait quelque intervention de notre part et en supposant que la population d'Arvida dise "NON" au regroupement JAK sur la base des informations fournies par les autorités en place d'Arvida, on sera alors dans une situation sans issue.

A moins de revirement, Kénogami tient à ce qu'Arvida soit incluse dans notre regroupement, sans laquelle on nous dit qu'il n'y aura pas de regroupement.

LA GRANDE VILLE RIVIERE-DU-MOULIN—JONQUIERE

Le but ultime à atteindre serait qu'il y ait une seule ville de Rivière-du-Moulin à Jonquière. En réussissant le regroupement JAK, même si vous deviez l'imposer, celui-ci provoquera automatiquement celui du secteur de Chicoutimi, qui attend ce qui se passera dans notre secteur. Le député de Chicoutimi ne pourra pas vous reprocher une certaine forme d'imposition pour le secteur JAK puisque les autorités de son secteur (Chicoutimi) ne semblent pas encore tellement disposées aux regroupements.

Il faut se rappeler que le critère important de base pour le secteur JAK est que nos villes sont dans le même bassin de drainage naturel; En outre, il faut dire que les territoires d'Arvida et de Kénogami ont été démembrés du territoire original de Jonquière, paroisse-mère.

Nous espérons que la présente aura un résultat de votre part, et ce, avant le 3 mars prochain, puisqu'après cette date il sera trop tard pour parler regroupement.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

BON CLIMAT, BONNE RECOLTE

Dans le journal "Le Canadien", en juillet 1873, un correspondant mentionnait en parlant du Saguenay: "On ne pourrait trouver un sol plus riche en Canada, ni même en Amérique. Le climat, sans être très doux, est on ne peut plus favorable à la culture des céréales." Un peu plus loin, il ajoutait: "Les explorations dernièrement faites par la commission géologique confirment en tous points ces affirmations et établissent, ce qui est d'ailleurs connu, que le climat de la vallée du Lac Saint-Jean est beaucoup plus doux et plus régulier que celui des environs de Québec et des paroisses qui bordent la rivière nord du Saint-Laurent". Dans son dernier numéro, la revue "Saguenayensia" fait écho à la prose de ce correspondant de... 1873.

AUTRE ALLIAGE D'ALUMINIUM

Des métallos britanniques ont mis au point tout dernièrement un nouvel alliage d'aluminium qui serait le premier du genre qui soit susceptible d'être moulé en formes compliquées. De plus, cet alliage est extensible. Le tout fait suite à sept ans de recherches.

LES GRANDES VEILLEES

Celle du Père Maltais-Audet se déroulera vendredi soir à l'hôtel Mont-Valin sous la présidence de M. Paul Maltais. Quant à la parenté du Père Gaudreault-Murray, elle se donnera rendez-vous samedi soir à l'école Charles-Gravel, à Chicoutimi-Nord, la fête étant présidée par M. Evan Gaudreault.

LE COUP DE PATIN

En fin de semaine, à Normandin, se tiendra un "patino-thon" et l'un des "artistes" invités sera le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard. De dire le conseiller municipal Marcellin Martin: "Ce n'est pas l'entraînement qui lui manque, il ne fait que ça à l'hôtel de ville".

BRANCHES-TOE BONHOMME

Excellente initiative de ce garagiste qui n'a pas craint d'utiliser son panneau-réclame pour faire la publicité du Carnaval-Souvenir. Et il va plus loin en prenant la responsabilité de fournir "information icitte"

UNE TETE DURE

Pas nécessairement car Paul Chan se fait une spécialité du "Kung-Fu" et même si un tas de briques lui tombe sur la tête, on dit qu'il ne ressent nullement le besoin de prendre de l'aspirine.

$17 MILLIONS DANS L'AUTOBUS

Un certain William Lear, âgé de 71 ans, a investi $17 millions dans une voiture à vapeur non polluante. Mais la voiture à turbine consomme encore trop de carburant à un moment où il faut conserver l'énergie. Un prototype d'autobus à vapeur a été essayé l'an passé à San Francisco. Lear croit que son "machin" ne sera pas au point avant deux ans.

ACTIVITES POPULAIRES

Que ce soit le déjeûner des placoteux (Hôtel Champlain), celui des Bretons (la Tour d'Auvergne) ou ceux du chantier du Père Alex (et il y en a certainement d'autres), le "p'tit" déjeuner en groupe s'avère une formule des plus populaires dans le cadre du Carnaval-Souvenir.

CE NE SERAIT D'UN DEBUT

Pour le directeur du programme d'environnement des Nations-Unies, la présente crise énergétique et présumément ses effets économiques ne constitue que l'une des calamités que l'humanité connaîtra dans les prochaines décennies. Appréhendant des famines catastrophiques découlant de la surpopulation du globe, il a soutenu qu'on ne pourrait trouver de solution efficace. En passant, ce prophète de malheur est un... millionnaire canadien, un certain Maurice Strong.

PIE XII DEVANT LA JUSTICE

Il s'agit d'un procès en diffamation intenté par une nièce du pape Pie XII contre l'auteur d'un livre et les producteurs d'un film qui soutiennent dans leurs oeuvres que le pontife, décédé en 1958, s'était délibérément abstenu d'intervenir auprès des autorités allemandes pour épargner 335 hommes et adolescents massacrés près de Rome dans un geste de représailles.

C'EST DISPENDIEUX

La grande nouvelle dans le monde des courses, l'accouplement de My Card et de Secrétariat. Pour que le mâle (Secrétariat) s'exécute, on a demandé plus de $150,000. Et ce n'est que dans une quinzaine de jours qu'on saura si oui ou non, Secrétariat vaut au moins une couronne pour la reproduction, lui qui a déjà remporté la triple couronne.

POUR UNE "FAIM DE LOUP"

Si vous avez "une faim de loup" mais tenez à faire impression, laissez tomber dans la conservation' "Je souffre de "lycorexie". Et en changeant trois lettres de ce mot savant, tiré du grec, vous pourrez dire exactement le contraire: "Je souffre d'anorexie (je n'ai pas d'appétit!) Le latin a offert au français ce mot plus répandu d'inapétence mais le mieux est encore de parler le plus simplement posble, vos amis ne risquant pas une indigestion linguistique.

DE NOUVEAUX "LIONS"

Le club Lions de Chicoutimi vient d'accueillir sept nouveaux membres: Raymond-Marie Tremblay, Pierre Chamberland, Jean-Marc Gilbert, Daniel Pageau, Donat Bédard, René Perron et Paul-Aimé Hudon. Tout ce beau monde a eu droit à une "réception spéciale" de la part du comité d'intégration que préside Jean Caron.

ON VEND MOINS D'AUTOS

Selon l'agence France-Presse, les ventes d'automobiles aux Etats-Unis ont diminué de 22% au cours de janvier dernier par rapport au même mois de l'année dernière. Ce qui constitue la baisse la plus importante depuis le début de la crise de l'énergie.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

SERVANTES DU ST-SACREMENT—Ce soir, 19.30 heures, à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens de St-Joachim viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

PORT-ALFRED

CARNAVAL-SOUVENIR — A l'occasion du Carnaval Souvenir, veillée chez le père Simard, qui aura lieu à la discothèque au Moulin de Port-Alfred, aujourd'hui, à 9 heures, p.m. Artistes invités: René et Régis Simard.

JONQUIERE

SALLE D'ACCUEIL DOMREMY—La salle d'Accueil Domrémy de Jonquière organise une partie de cartes pour tous les intéressés aujourd'hui, à 8 heures p.m. La salle d'Accueil Domrémy est située à 103 St-Pierre, Jonquière. Nous vous prions de noter que l'entrée est gratuite et que des mini-loto seront remis aux gagnants.

ARVIDA

FEMMES MOOSES—Il y aura le thé des femmes Mooses aujourd'hui, à 2 heures p.m., au local des Mooses d'Arvida. Il y aura diverses attractions, danse incluse. Tout le public est invité.

OBTENEZ SON ACCORD

Dans la revue "L'épicier" (novembre 73), on y dit que si vous photographiez un de vos employés à des fins publicitaires, il est préférable d'obtenir son accord au préalable. Un principe reconnu en droit civil voudrait que toute personne a le droit de s'opposer à ce que l'on publie sa photo dans un tel contexte. On cite même un jugement de Cour (l'affaire Rebiro-Shawinigan Chemicals Ltd, 1969) pour démontrer le bien-fondé de cette précaution.

RECETTE DU PETIT GIBIER

Encore pour vous mesdames apprenez que "Les vraies recettes du petit gibier" est une publication toute récente de l'Institut national des viandes. Il est dit que ce livre est un petit chef-d'oeuvre pour les amateurs de ce genre de venaison. Outre les recettes avec du gibier bien connu, on en soumet d'autres avec la participation du rat musqué, du raton-laveur, du porc-épic, du castor, de l'écureuil, du lynx etc. Allez-y gaiement vous les braves qui ne redoutez pas les essais culinaires.

BIGGS EST "CASSE"

Ronald Biggs, un des auteurs de l'attaque du train postal Glasgow-Londres (en 1963 si on a un peu de mémoire), a été arrêté à Rio de Janeiro et il a déclaré avoir dépensé tout l'argent que lui avait rapporté le "hold-up du siècle". Il n'a même plus de quoi payer ses avocats, comme quoi il peut être démuni le pôvre! On dit que Biggs a été dénoncé à Scotland Yard par le rédacteur en chef du quotidien londonien "Daily Express". Mais rassurez-vous, le nôtre au "Quotidien" n'est pas aussi méchant que cela.

L'ERECTION DE HLM

Dans la liste des bénéficiaires de prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour la construction de logements pour personnes à faible revenu, on retrouve plusieurs municipalités de chez-nous: OMH Chibougamau, Villeneuve, $1,079,960; OMH Sainte-Monique, Lac Saint-Jean $175,622; OMH Saint-Ambroise, Lac Saint-Jean $286,975; OMH Petit-Saguenay, Chicoutimi $374,295; OMH Alma, Lac Saint-Jean $715,904; OMH Notre-Dame-de-la-Doré, Roberval $154,803; OMH Saint-Fulgence, Chicoutimi $236,396 et OMH Saint-Honoré, Lapointe $233,699.

CHANGEMENT D'HORAIRE

De nous apprendre J.-M. Pelletier, surveillant au service des relations publiques, que la compagnie Quebecair entend recourir à un nouvel horaire à compter du 24 février prochain.

UN DES PLUS BEAUX

Apprenez mesdames que Guy Parent, l'un des plus beaux hommes au pays de Lise Payette et associées, suit présentement un cours de... conditionnement physique au campus collégial de Chicoutimi. Veut-il retrouver tous ses atours pour une nouvelle trouée dans ce monde des beaux mâles? Toujours est-il que l'autre soir, Lise Payette n'a pas été particulièrement gentille lorsqu'elle a omis le nom de Guy Parent et celui de Jean Tourignant dans son palmarès des plus beaux au cours de la dernière décennie.

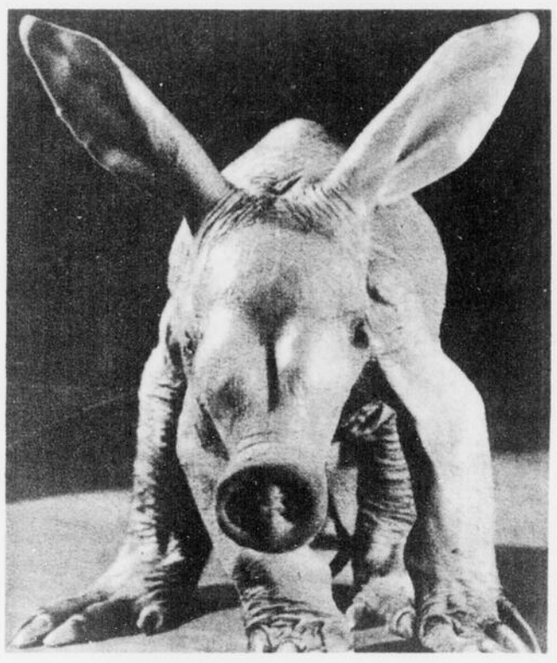

PAS BEAU CE MINOIS

Cet animal, confectionné en quelque sorte de diverses parties empruntées pour ainsi dire à d'autres animaux, constitue une des grandes attractions du Zoo de San Diego. Une "beauté" dans son genre mais personnellement, nous lui préférons encore Miss Nue, si mal habillée soit-elle!

pour mieux vous servir durant le Carnaval

Du 14 au 24 février
C'est le Carnaval-Souvenir!

En plus des heures régulières d'ouverture dans toutes les succursales de la région, le magasin de la Société des alcools de Place Saguenay, 1212 boulevard Talbot, sera ouvert plus longtemps:

jeudi le 14 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 15 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 16 février	de 9h00 am à 5h00 pm
lundi le 18 février	de 1h00 pm à 9h00 pm
mardi le 19 février	de 10h00 am à 9h00 pm
mercredi le 20 février	de 10h00 am à 9h00 pm
jeudi le 21 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 22 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 23 février	de 9h00 am à 5h00 pm

JOYEUX CARNAVAL!

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

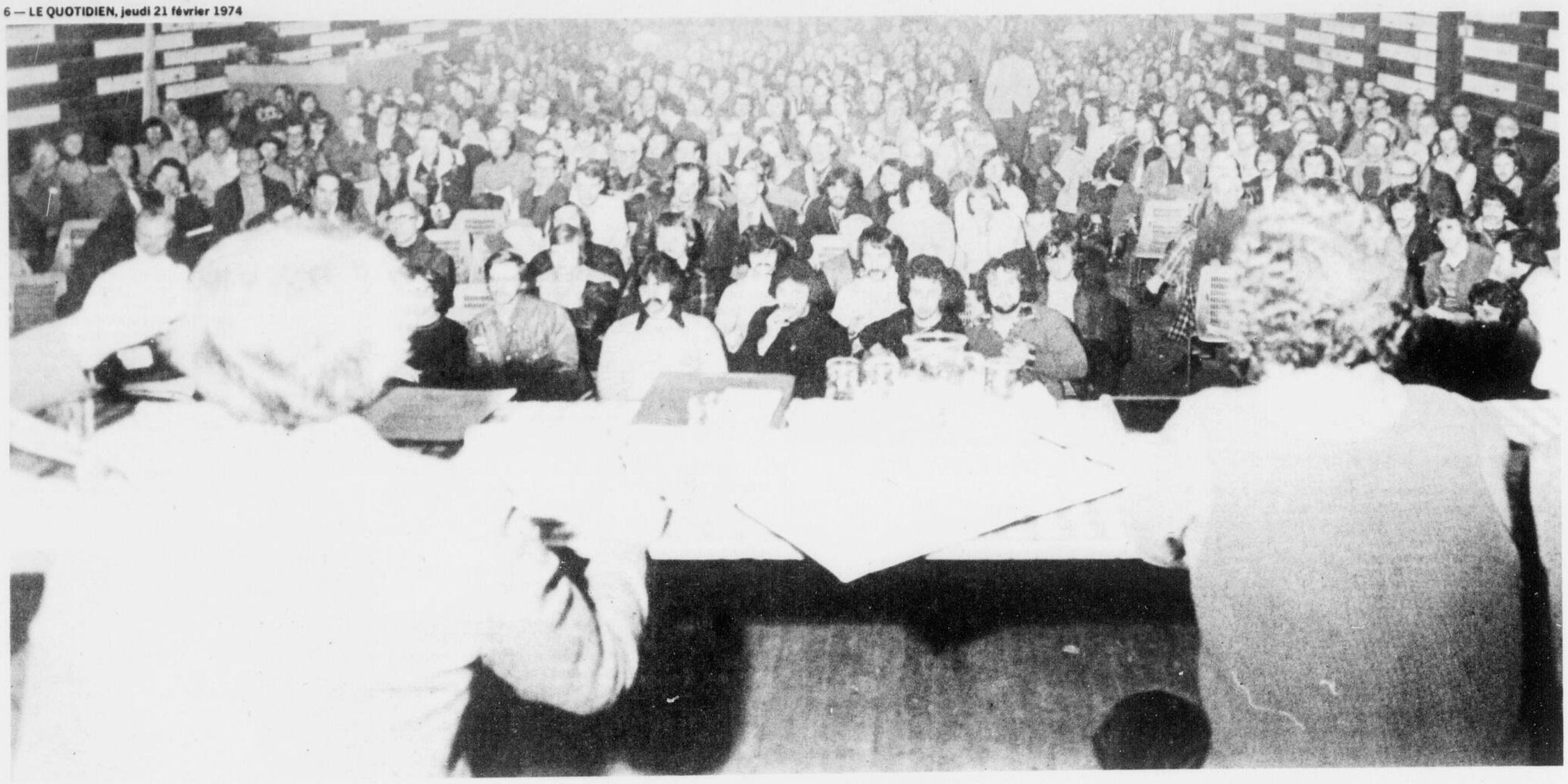

DESUNION — L'assemblée des salariés de Consolidated-Bathurst, à Port-Alfred, partagerait encore ses faveurs entre deux allégeances syndicales.

Le vote de grève peut s'expliquer

La confrontation intersyndicale persiste encore chez les employés de la Consolidated Bathurst

Gabriel BERBERI

PORT-ALFRED — La confrontation intersyndicale persiste encore chez les employés de la Consolidated-Bathurst, à Port-Alfred, ce qui expliquerait en partie le vif désaccord qui s'est manifesté lors du vote de grève de mardi.

C'est du moins ce qui ressort de l'analyse du scrutin secret, où la majorité des syndiqués de la CSN ont voté contre l'exercice éventuel du droit de grève, faisant fi des directives de leurs dirigeants. M. Gérard-Raymond Morin, agent d'information du syndicat industriel, et qui avait été désigné directeur de grève, a admis, lors d'un entretien, hier, que les résultats du vote, peuvent indiquer que deux allégeances syndicales s'opposent toujours à l'usine de la Consol.

En fait, le Syndicat international des travailleurs unis du papier (FTQ) a tenté, mais sans succès de déloger la CSN comme négociateur attitré des papetiers de Port-Alfred, à deux reprises au cours des dernières années. Les deux centrales ont d'ailleurs dépensé des sommes fabuleuses lors de ces affrontements légaux. Au cours de la dernière lutte; en 1973, le Syndicat de la CSN avait renforci ses positions, par rapport à la campagne précédente. Cette lutte d'allégeance a eu cependant pour effet de retarder de plusieurs mois le début des négociations pour le renouvellement du contrat de travail.

TENTATIVES DE NEGOCIATIONS

Se faisant le porte-parole des dirigeants syndicaux, M. Morin s'est dit déçu du résultat du vote, qui a pour effet de réduire considérablement le pouvoir de revendication des travailleurs. Mais, néammoins, ce n'est pas une raison pour abandonner la partie devant la compagnie, selon lui.

M. Morin a aussi affirmé, hier, que même si la majorité des travailleurs avaient opté pour faire usage du droit de grève, il existait de fortes chances pour qu'elle ne soit pas déclenchée. Pour les négociateurs syndicaux, donc, il s'agissait d'abord d'une stratégie de persuation, et non d'inciter les salariés à approuver un débrayage aveugle et coûteux.

Maintenant, les syndicalistes s'en remettent à l'impact psychologique que pourrait causer sur l'entreprise, le fait que 46 pour cent des ouvriers des pâtes et papiers de Port-Alfred ont voté pour la grève...

Fort de cet appui minoritaire, le conseiller syndical Jean-Guy Morin, de la Fédération des travailleurs des pâtes et papiers et de la fôret (CSN), a été chargé de contacter le conciliateur, afin de poursuivre les négociations avec la compagnie. Il s'agirait en fait d'une prolongation de la période de conciliation, terminée officiellement depuis le 16 février, date à laquelle les syndiqués de Port-Alfred disposaient légalement du droit de grève.

Avant le vote de mardi, les concessions majeures réclamées par le syndicat pour la signature du nouveau contrat, avaient trait à la compensation salariale pour l'application de la formule "4-2" en 1975, et à l'administration du fonds de retraite. On ignore si ces demandes seront modifiées, par suite du renoncement au droit de grève.

Enfin, il faut rappeler que 75 pour cent des employés de bureau de la Consol, à Port-Alfred, ont voté, eux, en faveur de la grève. Mais il est douteux que celle-ci soit déclenchée, puisque leurs collègues des services de production jugent cette action inutile, cette année.

CONSULTATION — MM. Guy Dufour et Jean-Marie Brochu, deux dirigeants du syndicat de Consol-Bathurst, à Port-Alfred, discutent de la nouvelle stratégie à suivre, vu le rejet de leurs recommandations favorisant la grève pour amener la compagnie à reviser ses offres.

Refus de modifier les conditions de mise en liberté provisoire

CHICOUTIMI — Le juge Georges Chassé a refusé, hier matin, de modifier les conditions de mise en liberté provisoire d'Eric Gagnon et de Gilles-Alex Gagnon, tous deux de Chicoutimi, même si le ministère public déclarait ne pas être prêt à procéder à l'enquête préliminaire avant le premier mai prochain.

Les deux Gagnon devaient subir leur enquête préliminaire, hier matin, sous l'accusation d'avoir importé au Canada plus de 300 livres de Haschish et d'avoir conspiré, au mois de septembre dernier, pour importer cette drogue.

Me Paul Casgrain, procureur fédéral du ministère de la Justice, a précisé que le témoin-clé de l'enquête était absent de la région, d'où l'impossibilité de procéder à l'enquête préliminaire.

Me François Lamarre, qui représentait les prévenus, a réclamé que la condition imposée, lors de la mise en liberté provisoire, dépendant à Eric et Gilles-Alix Gagnon de quitter la région, soit élargie de façon à leur permettre de pratiquer le ski à Québec et à Montréal.

Cependant cette requête a été rejetée par le président du tribunal.

Ti-Pat passe le carnaval en prison

CHITOUTIMI— "Nous avons couché dans le même lit, mais ce n'est pas coucher, pour moi il n'est même pas bon", a déclaré une femme de Chicoutimi, hier matin, devant le juge Georges Chassé, au procès de Ti-Pat qu'elle accusait d'avoir volé son automobile.

Mais, le juge Chassé a rapidement acquitté l'individu sur le vol de l'automobile lorsque la femme a admis avoir hébergé Ti-Pat, pendant quatre jours à sa demeure, et que s'il avait voulu prendre un arrangement pour la dédommager pour les bris causés à son véhicule, une "Comet 61", elle n'aurait pas porté plainte.

Mais Ti-Pat a écopé d'un mois de prison tout de même pour avoir molesté la jeune fille de son ancienne samaritaine.

La jeune fille, qui gardait précieusement l'automobile de sa mère aurait été retenue par le prévenu, au moment où il faisait démarrer l'automobile.

Ce qui est pire, c'est que Ti-Pat, quinze minutes plus tard, remettait l'automobile à l'endroit où il l'avait prise avec un "accordéon" sur le coffre arrière.

Il se préparait sans doute dès le mois d'août pour le Carnaval-Souvenir, mais il le passera en prison.

Woolco et Dominion iraient à Jonquière

JONQUIERE — S'il faut en croire la déclaration d'un promoteur d'Alma, Woolco et Dominion seront les deux magasins de prestige qui formeront la base d'un nouveau centre d'achats, qui sera construit sur le vaste terrain appartenant déjà à Dominion depuis plusieurs années.

Ce terrain est situé à la limite Est de Jonquière et est desservi en électricité par cette ville.

Autre particularité: c'est le maire de Jonquière lui-même qui, comme arpenteur, est à faire les travaux techniques préparatoires à la construction, laquelle devrait commencer au printemps.

En plus des deux grandes entreprises citées plus haut, le nouveau centre comprendra un magasin départemental de 30,000 pieds carrés et de multiples petites boutiques.

DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS

VALIDE SEULEMENT

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m. sur les ondes de CKRS-TV.

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employé(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM .....

ADRESSE .....

TELEPHONE .....

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec

PLACE du SAGUENAY

vous offre l'opportunité de

GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE

pour une période de 10 jours pour 2 personnes plus $250.00 (argent de poche) par

AIR CANADA

VIA VOYAGES TOURNESOL TRAVEL

QUALITY HOTEL

Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:

NOM: .....

ADRESSE: .....

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

TELEPHONE: .....

À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

D'ici 15 ans

Montréal sera la première ville du monde Drapeau

MONTREAL (PC) — Montréal sera la première ville du monde d'ici 15 ans. C'est ce qui ressort des déclarations faites par le maire Jean Drapeau, devant quelques douzaines d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprise réunis mardi soir au Mount Stephen Club.

Le maire de Montréal a annoncé que les Jeux olympiques de 1976 seront suivis par "quelque chose" qui dépassera en prestige et en importance tout ce qu'on a vu jusqu'ici; ce "quelque chose" sera à la fois plus important que l'Expo et les Jeux réunis.

M. Drapeau a refusé de s'expliquer-malgré les nombreuses questions qu'on lui posait-disant qu'il divulguera son dossier en temps et lieu et qu'il prouvera tout ce qu'il avance.

"On dira, a fait remarquer M. Drapeau, que le maire de Montréal s'est encore embarqué, mais tout cela se réalisera."

Dans un long discours, dont le quotidien La Presse, en l'analysant, dit qu'il avait une véritable allure électorale, le maire Drapeau a dit que, d'ici 10 ou 15 ans, avec l'appui des Montréalais, la ville qu'il dirige sera:

— La première ville du monde;

— Le plus grand carrefour culturel;

— La ville la plus humaine.

Et cela, a ajouté M. Drapeau, non pas en raison de la taille de la ville, mais bien en raison de sa philosophie, de sa qualité de vie, de ses institutions démocratiques, de son humanisme, et de ce "quelque chose" de fabuleux qui s'en vient après les Jeux de 1976.

Le maire Drapeau a ajouté que Montréal a en mains toutes les cartes nécessaires pour atteindre un niveau universel insoupçonné. "Et ces cartes, moi-même ou ceux qui me succéderont entendent les jouer avec l'appui des citoyens."

MONTREAL VS NEW YORK

Le maire Drapeau, partant du fait que les grandes villes américaines autour de Montréal se détériorent ou se dégradent continuellement, a brossé un tableau fort avantageux pour Montréal.

"La dégradation de New York, par exemple, a-t-il dit, ne peut servir que la cause de Montréal. Nous ne souhaitons pas cette dégradation, mais elle est un fait. L'avenir appartient à Montréal."

M. Drapeau a poursuivi en disant que la province de Québec est elle-même appelée à un avenir fabuleux "avec" Montréal comme pivot central, et que les gens du monde entier viendront de toutes les parties du globe voir vivre les Montréalais.

"Les délégations étrangères afflueront vers Montréal, a prédit M. Drapeau. Les missions commerciales se multiplieront. On viendra voir comment les Montréalais vivent, se récréent, progressent. Nous sommes actuellement à bâtir la ville numéro un de l'avenir.

Nous sommes à bâtir une génération saine, intellectuelle et spirituelle."

L'ACM doute de la viabilité du système qui régit les relations patronales-ouvrières dans la construction

MONTREAL (PC) — M. Roland Cyr a mis en doute, mercredi, la viabilité du système unique qui régit les relations patronales-ouvrières dans l'industrie de la construction au Québec.

M. Cyr adressait la parole à l'assemblée annuelle de l'Association de la construction de Montréal, dont il est le président.

Selon M. Cyr, l'incapacité des associations d'employeurs à s'entendre sur une stratégie et des objectifs communs risque d'engendrer un désordre tel que le système pourrait être paralysé.

Par ailleurs, le président de l'ACM s'est dit inquiet devant le comportement des groupements ouvriers qui, enhardis par la force du nombre et l'emprise qu'ils ont sur leurs membres, semblent croire qu'ils peuvent agir de façon unilatérale.

"Plutôt que de s'en remettre à un processus de décisions et mesures prises conjointement, a poursuivi M. Cyr, les groupements ouvriers recouvrent trop souvent, pour atteindre leurs buts, à l'action politique, à la restriction quantitative de la main-d'oeuvre, à son retrait des chantiers et à la recherche d'une domination sur les organismes administratifs qui sont partie intégrante du système."

Le président de l'ACM, qui en est à son deuxième mandat à la tête de cet organisme, a déclaré que ce serait une erreur de la part du mouvement syndical de profiter de la situation monopolisante dont il bénéficie grâce à la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction pour tenter de saper le concept fondamental de la parité qui doit être à la base des relations patronales-ouvrières dans le domaine de la construction.

Parlant des perspectives pour l'année 1974, M. Cyr prédit qu'il y aura encore pénurie de certains matériaux et qu'il faudra faire face à de nouvelles hausses de prix plus fortes qu'en temps normal.

Etant donné cette conjoncture exceptionnelle, il recommande que le temps de mise à l'étude des offres soit réduit. Le délai maximum pour prendre une décision devrait être de 30 jours dans le cas des soumissions des entrepreneurs généraux et de 45, dans le cas des soumissions des sous-traitants.

Les matériaux difficiles à obtenir devraient être commandés et payés par le propriétaire et se trouver sur le chantier longtemps avant qu'on en ait besoin.

Dans le cas de travaux d'envergure, des réunions devraient avoir lieu avant la présentation des offres, pour régler ces problèmes de matériaux.

En ce qui a trait au manque de main-d'oeuvre, qui affecte plus de la moitié des principaux métiers de la construction, le président de l'ACM a déclaré qu'il s'agissait d'un problème de formation qui remonte à l'adoption en 1969 d'une nouvelle loi régissant les programmes d'apprentissage.

M. Cyr s'est dit satisfait des règlements qui doivent être adoptés sous peu afin de transférer le contrôle des cours d'apprentissage à des comités mixtes d'employeurs et d'employés. Ces règlements aboliront le système des permis de travail et rétabliront les cours obligatoires pour les apprentis penriode d'entraînement.

L'industrie de la construction a connu au Québec des investissements de plus de $4 milliards en 1973 - la meilleure année depuis 1966 - et ce chiffre devrait passer, selon M. Cyr, à $4 milliards, 600 millions en 1974, malgré la pénurie et le prix des produits pétroliers.

Tetley blâmé d'inaction dans la faillite de Champion S.C.

QUEBEC (PC) — Le ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives est blâmé par le député Lucien Lessard PQ-Saguenay pour son inaction dans l'affaire de la faillite de la Champion Savings Corporation Ltd.

Dans un communiqué remis à la presse mercredi, le député Lessard dit que malgré la promesse faite par le ministère lors d'une conférence de presse en mars 1973, à l'effet que les petits épargnants victimes de cette faillite seraient remboursés à 100 pour cent, il semble qu'on n'a pu faire mieux que d'obtenir un remboursement de 25 à 30 pour cent.

Pour le député de Saguenay, le cas semblait clair. Ou bien la garantie donnée par la Garanty Trust était suffisante et alors les épargnants devraient être pleinement remboursés par cette compagnie, ou bien cette garantie était insuffisante et la Commission des valeurs mobilières n'auraient pas dû autoriser la vente des certificats.

Dans un cas comme dans l'autre, dit M. Lessard, le ministère des Institutions financières a le devoir de protéger les petits épargnants.

Cette compagnie a déclaré faillite à la mi-janvier 1973.

A la suite d'une longue enquête de la Commission des valeurs mobilières et du ministère des Institutions financières, le vice-président et principal actionnaire de Champion Savings avait été accusé d'une fraude de $1.7 millions aux dépens de détenteurs de certificats d'épargne de la société d'investissements.

Cette faillite touche 6,200 Canadiens, travailleurs pour la plupart, dont la moitié résident au Québec.

Les pompiers de Montréal bientôt malades...?

MONTREAL (PC) — M. Jean L'Abbé a prédit, mercredi, que les 2,400 pompiers de Montréal, qui ne peuvent recourir à la grève, pourraient bientôt "tomber malades 24 heures".

Le président de l'Association des pompiers de Montréal a ajouté qu'il entend exiger, devant les tribunaux, la somme de $6,254,000 "à titre d'intérêts dûs", s'il ne parvient pas à s'entendre avec la ville de Montréal sur les sommes qu'elle doit à la caisse de retraite des pompiers.

Toutes ces questions en litige ne sont pas exactement nouvelles, comme on l'a rappelé en conférence de presse. Un fait toutefois mérite l'attention: Me Gaston Gamache s'occupe des intérêts des pompiers dans ce dossier et il est aussi procureur des policiers de Montréal, qui doivent se réunir fin février pour discuter une nouvelle fois des arrérages dûs par la ville à leur caisse de retraite et de points de négociation collective.

Coordination de campagnes de pression? demande-t-on à M. L'Abbé, qui répont par un: "Nous nous tenons en contact mais les policiers, eux, sont administrateurs à part entière de leur caisse de retraite. Nous, nous ne sommes que trois représentants de l'Association à un conseil d'administration qui compte sept chefs de services de la ville, dont le chef contentieux, Me Michel Côté, et le directeur du service des incendies de Montréal, M. Plaisance."

Montréal, qui devait $23 millions à la caisse des pompiers en 1966 doit maintenant $44 millions à une caisse qui avait un actif, en décembre 1972, d'environ $32 millions.

20% d'augmentation de maladies pulmonaires parmi les mineurs

QUEBEC (PC) — Les maladies de poumons, chez les travailleurs miniers ont augmenté de 20 p.c. en 1972 au Québec. Ces chiffres, tirés du dernier rapport annuel de la Commission des accidents du travail CAT démontrent que l'amiantose et autres maladies des poumons sont loin d'avoir régressé dans la province.

En effet, en 1972, le service de pneumonologie de la CAT a découvert 283 nouveaux cas de maladies causées par l'inhalation de poussières charbon, fer, silice, etc. et leur fixation sur les poumons.

Le service de la CAT, qui vient de publier son rapport avec près d'un an de retard, a étudié un total de 479 cas, dont 283 nouveaux et 196 qui ont été réexaminés.

L'année précédente, il y avait 237 nouveaux cas, ce qui justifie le taux d'augmentation de 20 p.c. de cette année.

Parmi les nouveaux cas, 163 en sont d'amiantose et 67 silicose, les deux maladies industrielles pulmonaires les mieux connues.

Des 585 personnes qui recevaient au 31 décembre 1973 des rentes d'incapacité de la CAT pour ces maladies, 13.1 p.c. du total avaient été jugées par le médecins de la commission comme ayant un taux d'incapacité allant de 90 à 100 p.c.

Mantionnons cependant que seulement 3.8 p.c. du total des accidentés du travail ont un degré d'incapacité reconnu de 90 à 100 p.c. et près de 75 p.c. des accidentés souffrent d'une incapacité inférieure à 25 p.c.

Attrapez le soleil au vol

PARTICIPEZ AU CONCOURS CAROUSEL PLEIN SOLEIL DE KODAK

C'est si facile. Passez voir le fournisseur photo participant pour y prendre un bon de participation. Pendant que vous y êtes, demandez une démonstration des projecteurs de diapositives Kodak Carousel, dont la gamme s'étend des nouveaux pocket Carousel (pour diapos format poche) jusqu'aux luxueux modèles Custom silencieux. Vous en trouverez sûrement un dont le prix vous conviendra.

VOLEZ JUSQU'AUX ANTILLES PAR AIR CANADA.

6 PRIX À GAGNER.

Six couples chanceux prendront un DC8 d'Air Canada vers les 14 soleils. De plus, chaque couple recevra $500 pour frais d'hôtel et menues dépenses. Si vous le désirez, Air Canada se chargera de faire vos réservations d'hôtel jusqu'à concurrence de ce montant. Passez prendre votre bon de participation aujourd'hui. Le concours se termine le 15 avril 1974.

PROJECTEURS DE DIAPOS KODAK CAROUSEL

Kodak Participez au concours CAROUSEL PLEIN SOLEIL de Kodak.

Règlements, détails et bons de participation se trouvent chez les fournisseurs photo participants.

NOUVEAUX MARIES 1974

NOUS AVONS LA MAISON-NOUVELLE-74 QU'IL VOUS FAUT

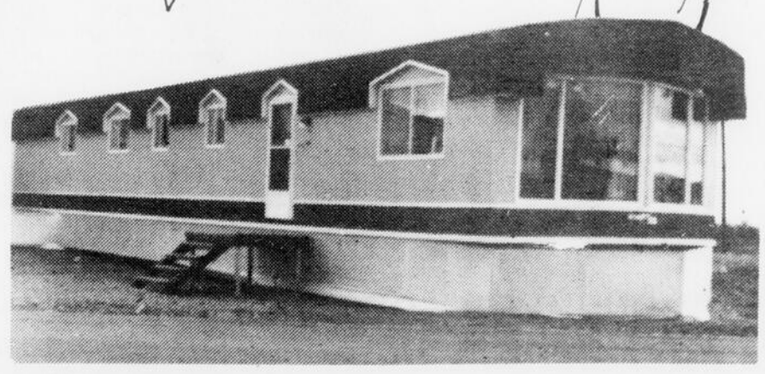

MOBIL-HOME PRINCE-CARAVANE INC. 1974

Mieux vous connaître & Mieux vous servir

3 STYLES MEUBLES 1. Colonial 2. Espagnol 3. Contemporain

OUVERT Lun. Vend. 9 hres a.m. à 9 hres p.m. Samedi 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

CARAVANE LTEE
2318 Blvd. Talbot
Chicoutimi Tél: 549-9859
Roy Gaz-Bar Près du Rond-Point

L'avocat Leroux avait tenté d'enregistrer une conversation téléphonique avec Jérôme Choquette

MONTREAL (PC) — La Commission de police du Québec a appris, mercredi, que l'avocat montréalais André Leroux avait essayé, le mois dernier, d'enregistrer une conversation téléphonique entre lui-même et le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, mais qu'il n'avait pas réussi à obtenir la communication.

La CPQ, qui enquête sur les circonstances entourant la suspension et la demande de congédiement de l'inspecteur Gérald Cholette, le 29 janvier dernier, a écouté un enregistrement de sept minutes réalisé par Me Ledoux à sa demeure, le 9 janvier.

Me Ledoux, qui était conseiller juridique au service de police de Montréal, a depuis ce temps été remercié de ses services.

L'inspecteur Cholette était chef, depuis les deux dernières années, de la brigade de la moralité. Il a été suspendu après que le directeur de police, M. René Daigneault, eut découvert que du matériel d'écoute électronique appartenant au service de la police avait servi à enregistrer des conversations téléphoniques à la demeure de Me Ledoux.

Me Ledoux n'a obtenu aucune réponse en téléphonant au ministère de la Justice et il s'est aperçu que la ligne était occupée lorsqu'il a téléphoné à M. Raymond Saulnier, standardiste privé du directeur Daigneault.

Au cours de la première séance de la CPQ, lundi, M. Daigneault a déclaré que l'avocat Ledoux lui avait dit qu'il s'était servi du matériel policier pour espionner sa femme et parce qu'il avait reçu des appels de menaces.

ESPIONNAGE

"Je ne crois pas, a ajouté M. Daigneault, qu'il (Me Ledoux) s'est servi d'écoutes électroniques pour espionner sa femme ou parce qu'il avait reçu des menaces.

"On voulait plutôt m'espionner, moi et mes supérieurs ... possiblement le juge Jacques Coderre, président du conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal, ou possiblement des officiels du ministère de la Justice.

"En fait, je ne fais pas que le croire, j'en suis sûr."

Au cours de la séance de mardi, la CPQ a écouté les enregistrements.

M. Daigneault a affirmé que c'était Me Ledoux qui avait demandé le matériel électronique au département des communications de la police. Il a entendu Me Ledoux dire: "Passe-moi un Pepsi".

"Cette expression signifie qu'il y avait plus d'une personne présente au moment de la demande."

Le directeur Daigneault avait rappelé, plus tôt, qu'il avait présenté deux rapports à une réunion du conseil de sécurité de la CUM, le 30 janvier, pour savoir ce qu'il fallait faire dans les cas de Me Ledoux et de l'inspecteur Cholette.

Le premier rapport recommandait le congédiement de Me Ledoux et la suspension de l'inspecteur Cholette jusqu'à ce que l'affaire soit étudiée par un comité de discipline.

"On m'a demandé, au conseil de sécurité, quel était le cas le plus grave, celui de Me Ledoux ou celui de l'inspecteur Cholette.

"J'en ai discuté avec deux de mes inspecteurs et nous avons décidé que les deux hommes étaient également à blâmer.

"Environ cinq heures plus tard, je suis retourné au conseil de sécurité et j'ai présenté un nouveau rapport pour recommander le congédiement des deux hommes."

Dénonciation du MNQ

Le dossier scolaire cumulatif, un dossier "quasi judiciaire"

QUEBEC (PC) — Le Conseil d'administration du Mouvement national des Québécois estime que, tel qu'il se présente à l'heure actuelle, le dossier scolaire cumulatif prend des allures inquiétantes de dossier "quasi judicière".

Tel est l'avis exprimé mercredi, par le président du Mouvement national des Québécois, M. Léo Jacques, dans une lettre adressée au ministre de l'Education du Québec, M. François Cloutier.

"Ce dossier, poursuit-il, est susceptible de contenir des informations et des observations qui peuvent handicaper injustement un grand nombre d'étudiants à la fin de leurs études et dans le cours de leur vie d'adultes".

Le Conseil d'administration du MNQ explique qu'un tel dossier devrait retenir seulement les éléments indispensables pour tracer le profil académique des étudiants et s'inquiète de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le dossier, à des fins autres que celles pour lesquelles il a été créé.

Par ailleurs, le président du MNQ a souligné au ministre de l'Education qu'il regrettait que le processus de consultation à ce sujet n'ait été amorcé qu'une fois les décisions prises par le ministre.

"Le processus de consultation amorcé depuis lors, a-t-il ajouté, doit s'étendre à tous les intéressés: étudiants, éducateurs, administrateurs scolaires, et non pas seulement aux technocrates et bureaucrates du ministère de l'Education, tout compétents qu'ils soient, si l'on veut parler de consultation réelle et sérieuse", a-t-il conclu.

Clinique dentaire pour parfaire la formation

QUEBEC (PC)—Le Centre hospitalier de l'université Laval CHUL ouvrira en mai prochain une clinique dentaire qui permettra aux hygiénistes dentaires fraîchement diplômés des Cegeps de parfaire leur formation tout en mettant leurs compétences nouvelles au service de la population.

C'est ce qu'a annoncé mardi soir, le directeur général du CHUL, M. Jean-Yves Légaré, qui s'adressait aux membres de l'Association nationale des secrétaires à l'occasion de leur dîner mensuel.

M. Légaré a précisé qu'une quinzaine de cabinets viendront s'ajouter aux deux cabinets déjà existants et seront mis à la disposition des hygiénistes dont la fonction sera d'assister le dentiste.

En plus d'offrir un débouché important aux finissants des Cegeps de l'Est du Québec, cette clinique constituera, de l'avis de M. Légaré, une ressource estimable pour la population.

Pavillon St-Dominique

La Congrégation des religieux à Rome n'interviendra pas

QUEBEC (PC)—La Congrégation des religieux, à Rome, a décidé de ne pas intervenir dans le conflit au Pavillon Saint-Dominique, à Québec, qui dure maintenant depuis près de deux ans.

C'est ce qu'a fait savoir l'archevêché de Québec dans un communiqué publié mercredi.

Le Cardinal Maurice Roy avait sollicité l'avis de la Congrégation des religieux, au début du mois de janvier, à la suite de l'occupation de l'archevêché par une quinzaine de grévistes.

Ceux-ci avaient quitté les lieux, le 31 décembre, après avoir obtenu l'assurance que le cardinal s'adresserait à Rome.

Selon le communiqué de l'archevêché, le cardinal Tabéra, préfet de la Congrégation des religieux, de qui relèvent les religieuses Dominicaines qui administrent le Pavillon Saint-Dominique, a jugé qu'il n'y avait pas lieu pour lui d'intervenir dans ce conflit et qu'il était préférable de laisser au cardinal Roy le soin de voir ce qu'il peut être possible de faire dans les circonstances.

SILENCE DE L'ARCHEVECHE

Le communiqué précise que l'archevêque de Québec n'a aucune déclaration à faire pour le moment au sujet de ce conflit.

Rappelons que le cardinal Roy a tenté à plusieurs reprises de rapprocher les parties, mais sans succès.

La grève a été déclenchée le 19 mars 1972, après trois mois de négociations.

Dans leur offre finale, en juillet 1972, les religieuses refusaient de reprendre à leur emploi 14 des 27 grévistes et offraient aux autres des augmentations hebdomadaires de $15 réparties sur trois ans.

Produits québécois

Guy St-Pierre ira au Japon pour trouver des débouchés

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre entreprendra au début de mars, un voyage au Japon dans le but de trouver des débouchés pour les produits québécois.

C'est ce qu'a laissé savoir, hier, un haut-fonctionnaire de l'Industrie et du Commerce lors d'une réunion d'information à l'intention de quelques journalistes triés sur le volet par le ministère.

L'importante délégation, environ 200 hommes d'affaires et une dizaine de représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce se rendra à Tokyo, où plusieurs rencontres sont prévues, les 6 et 7 mars.

Cette rencontre de Tokyo constitue une initiative exclusivement québécoise, relevant du ministère et du Conseil général de l'industrie, contrairement aux journées du Québec à New York et Londres, organisées à l'intérieur des conférences de l'Industrial Investors en 1970 et 1972.

Le sous-ministre à l'Industrie et au Commerce, M. Robert De Coster, qui accompagnera d'ailleurs M. St-Pierre, a pour sa part souligné que cette nouvelle orientation des démarches québecoises n'entraînera pas le refus d'investissements d'industriels japonais au Québec.

Ces industriels sont déjà présents dans huit entreprises québecoises avec des investissements de quelque $30 millions.

Le sous-ministre a profité de l'occasion pour souligner que le Québec peut maintenant se permettre une certaine sélectivité, et c'est ce qui expliquerait le refus d'offres d'investisseurs japonais intéressés à la sidérurgie et au textiles.

DES CHIFFRES

En 1972, le Québec exportait pour une valeur de $64 millions vers le Japon, dont 95 pour cent provenant de la vente de richesses naturelles non ouvrées, alors qu'il importait pour $264 millions du Japon, dont 98 pour cent touchant les produits finis.

Ainsi, le Québec tentera de convaincre les industriels japonais, dont quelque 800 participeront aux réunions de mars, de l'utilité de diversifier leurs rapports avec le Québec.

Affaire Mont-Wright

L'enquête du coroner s'ouvrira le 5 mars

QUEBEC (PC) — L'enquête du coroner, au sujet de l'incendie qui a fait deux victimes, le 10 octobre dernier, au Mont-Wright, s'ouvrira le 5 mars au Palais de justice de Sept-Iles.

C'est ce qu'a fait savoir, mardi, un porte-parole du ministère de la Justice, en précisant que l'enquête sera présidée par le Commissaire des incendies, Me Cyrille Delage, qui agira comme coroner ad hoc.

Rappelons que deux personnes ont péri, quand un incendie a détruit des dortoirs sur le chantier de construction de l'usine de concentration de minerai de la compagnie Québec Cartier Mining.

Une seule a pu être identifiée par la police. Il s'agit de M. Robert Anctil, 56 ans, de Montréal.

Un autre incendie, survenu quelques heures plus tôt, avait détruit la cafétéria du chantier, forçant la compagnie à mettre sur pied une vaste opération d'urgence au cours de laquelle près de 2,000 travailleurs avaient été évacués.

Selon le porte-parole, quelque 25 témoins seront entendus à l'enquête. Celle-ci pourrait durer trois jours.

SEULEMENT
SI VOUS ETES COSTUMES

DE 7 A 9 P.M.

50% DE RABAIS

VENDREDI 22 FEVRIER

sur toutes nos marchandises en stock

PELE-MELE

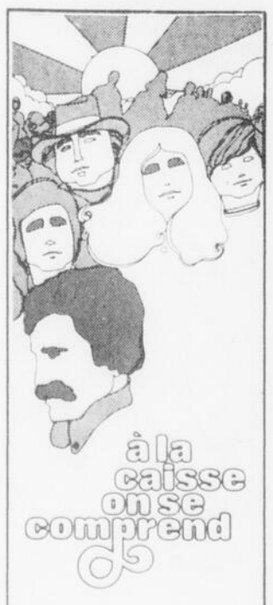

La Caisse-vacances, pour s'en payer des vraies!

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

CONCOURS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 3 TELECOULEURS

DE MARQUE HITACHI
1 TIRAGE PAR MOIS
1er TIRAGE
LE 15 MARS

en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parrait dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

en PLUS

Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture où une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.:

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:
LE QUOTIDIEN
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

Un député réclame la démission de M. Drury

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Greenville-Carleton aux Communes, M. Walter Baker, a réclamé, mardi, la démission du président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, à qui il reproche son incompétence dans toute l'affaire de la désignation des postes bilingues à l'intérieur de la Fonction publique.

Commentant la nouvelle voulant qu'il n'y ait pas 25,000 postes désignés comme bilingues, mais bien 50,000, M. Baker s'est dit d'avis que tout le programme de bilinguisme dans la Fonction publique devrait être remis en question. Selon lui, il n'existe aucune raison valable pour que la Fonction publique doive compter dans ses rangs 50,000 fonctionnaires bilingues.

Requête pour la traduction des formules

L'ORIGNAL, Ont. (PC) — Les comtés unis de Prescott-Russell demandent officiellement de traduire dans les deux langues officielles toutes les formules administratives et de communication entre le gouvernement provincial et les municipalités francophones de l'Ontario.

Cette demande a pris la forme officielle d'une résolution, mardi, lors de l'assemblée mensuelle du Conseil de comté. Elle a été adoptée par tous les membres du conseil, sauf le préfet du canton de Russell, M. Bernard Pelot.

Queen's Park sera saisi de la requête au cours de la semaine prochaine.

Un arbitre règlera le litige

OTTAWA (PC) — Le Conseil du Trésor a pris des mesures en vue de remettre entre les mains d'un arbitre le règlement du litige qui l'oppose, depuis le mois d'août dernier, à quelque 12,000 secrétaires et sténos-dactylos à l'emploi du gouvernement fédéral.

Les dernières négociations entre les représentants du Conseil du Trésor et ceux de l'Alliance de la fonction publique ont eu lieu jeudi dernier et n'ont pas abouti au déblocage que l'on espérait des deux côtés.

Contrôle de circulation aérienne à Moncton

OTTAWA (PC) — La ville de Moncton, N.-B., sera dotée d'un nouveau centre de contrôle de la circulation aérienne dont le coût approximatif de construction dépassera les $6 millions.

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a précisé, mercredi, dans un communiqué, que le centre sera situé sur l'emplacement de l'ancienne base navale de Coverdale, près de Moncton.

Les travaux de construction devraient être terminés en 1976 pour faire face à l'accroissement rapide des mouvements d'aéronefs dans l'espace aérien actuellement contrôlé par Moncton, c'est-à-dire une bonne partie de l'Est canadien.

L'inauguration du nouveau centre coïncidera avec l'introduction d'un système de surveillance aérienne par ordinateur.

Une fois terminé, le centre occupera une superficie de 67,000 pieds carrés environ.

Le ministère des Transports prévoit que le nombre des mouvements d'aéronefs augmentera de 92 pour cent de 1971 à 1980.

Woolco

TAPIS À PRIX avantageux!

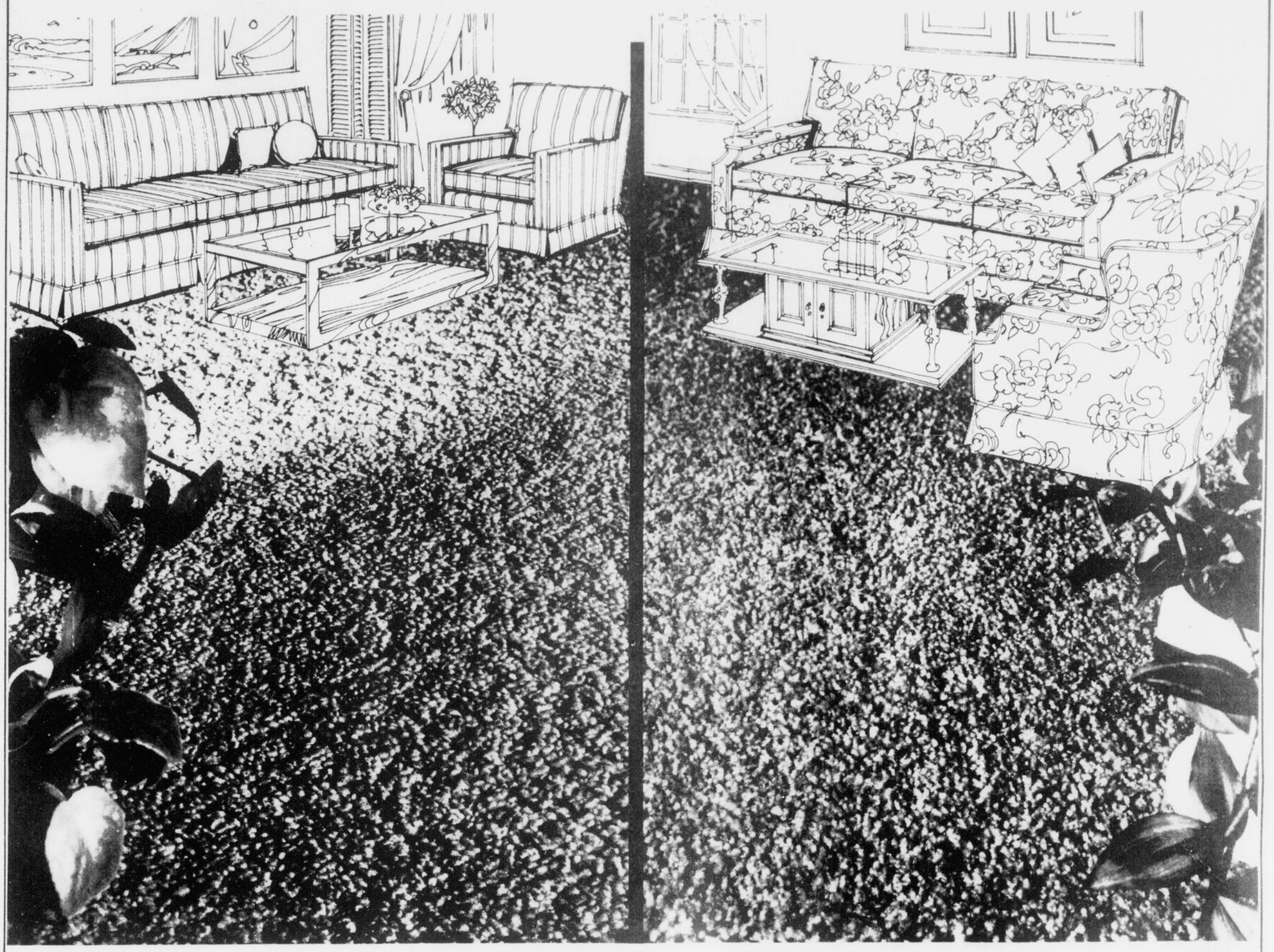

Tapis mur à mur, en 100% nylon lié en touffes, fait pour durer de longues années!

Egayez toute pièce de la maison avec ce tapis qui s'allie aussi bien au style moderne que traditionnel. Texture à boucles inégales et endos en caoutchouc mousse pour le maximum de confort et de durabilité. Antimite, non allergène et facile d'entretien. Se pose en un clin d'oeil. Jolies teintes de vert, beige, or, rouille et rouge. 12' de largeur.

4.77 la verge carrée

Tapis pelucheux, à fibres tissées serré conçu pour tout décor et tout budget

Beau tapis épais, au style magnifique et d'une durabilité remarquable. Endos en jute. Antimite, non allergène et indécolorable. Blanc cassé, or nugget, vert fougère, rouge et orange. 12' de largeur.

7.77 la verge carrée

ÉCONOMISEZ ET REDÉCOREZ AVEC NOTRE TAPIS À PRIX-BUDGET!

Balances de rouleaux

qualités assorties, couleurs variées, valeurs fantastiques

12' X 15'	89.99
12' X 12'	69.99
9' X 12'	49.99
6' X 9'	24.99

PRELART

100% vinyle, 12' largeur, coussins d'amiante, couleurs et motifs assortis

2.77 verge carrée

TAPIS SHAG à longs poils

Extraordinaire spécial. Une couleur seulement, blanc et noir, 12' de largeur sur endos caoutchouc.

4.95 verge carrée

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

CHARGEX

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

ARTS ET SPECTACLES

DÉMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

JEUDI, 21 FEVRIER

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Les femmes du général"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"Sans famille"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les Bananas Splits (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 Jeudi 7.30 (C)
"Assassin"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C)
"Première sirène"

VENDREDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin:
"Le secret du bonheur"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma:
"La flotte se mouille" (C)
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 En première:
"Flammes dans le ciel"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes '74 (C)
22.00 On est comme on nait (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée:
"Sa dernière nuit d'amour" (C)

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier, est.
Chicoutimi Tel: 543-4980
Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

JEUDI, 21 FEVRIER

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le Magicien (C)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Emission spéciale
"Ligne ouverte allocations familiales"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grujot et Délicat (C)
17.00 Brigade des maléfices (C)
18.00 Les chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal (C)
18.40 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films (C)
"Gros coup à Pampelun"
21.30 Le travail à la chaine (C)
22.00 Avec André Guy (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune (C)
"Ringo cherche une place pour mourir"

VENDREDI, 22 FEVRIER 1974

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Tribule (C)
10.30 Initiation à la decoration intérieure (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.30 Telejournal (C)
13.35 Femme d'aujourd hui (C)
14.30 Cinema
"Raid contre la pegre"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Joseph Balsamo (C)
18.00 La pince à linge (5o)
18.30 Telejournal (C)
18.40 Information premiere
18.45 Les plus beaux films
"Ma cousine Rachel"
20.30 Hors Serie (C)
"Elisabeth R"
22.00 Madame et son fantome (C)
22.30 Telejournal (C)
22.50 Nouvelles du sport et meteo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cine-action (C)
"Le diable dans la peau"

"Du vent dans les branches de Sassafra"

Du western à son plus drôle

Par Christiane LAFORGE

JONQUIERE — La fantaisie était à l'honneur à la salle François Brassard, hier soir, alors que la troupe Circuit Temporaire, encore peu connue dans la région, produisait une oeuvre de René de Obaldia, écrivain français originaire de Chine.

L'auteur, spécialiste d'oeuvres amusantes, a réalisé ici une pièce sans prétention, humoristique. "Du vent dans les branches de Sassafra", parodie à la mode western, tire ses effets de plusieurs anachronismes: l'indien qui se sert d'un briquet, qui se sauve en voiture, le père John qui porte des lunettes à la dernière mode, l'attaque à la mitraillette, etc.

La scène se passe dans un lieu désertique nommé Kentucky sous la juridiction du Colonel Sanders.

Des Indiens, morts de préférence, surgissent dans la vision de Caroline, la mère, qui contemple sa boule de cristal, triste présage d'une attaque de plusieurs tribus réunies.

L'intervention d'une prostituée, très éloquente, fera diversion lors du premier assaut; puis, viendra le bel aventurier, héros malheureux qui tombera nécessairement amoureux de la fille de la maison, Paméla, et la sauvera des élans trop amoureux du chef "Oeil de Lynx" auquel elle se livrait pour sauver ses parents de la mort.

Le rythme est assez bien soutenu, les répliques se succèdent plus drôles les unes que les autres.

"Si je dois mourir, je n'y survivrai pas" s'écriera Caroline.

La troupe Circuit temporaire existe depuis 4 ans. Née à Lévis où elle a son Centre d'activités, elle a commencée une carrière professionnelle il y a maintenant 18 mois. Composée de douze membres, elle s'est produite dans diverses villes de la province, notamment Lévis, St-Hyacinthe, la Gaspésie, les Cantons de l'Est, et se produira bientôt au grand théâtre de Québec, dans le cadre du festival "Résultat 5 sur 5" en mars prochain.

Réunis par le goût du théâtre, ces jeunes promettent beaucoup si l'on en juge par leur interprétation, à Jonquière, où ils n'ont pas lassé leur public malgré une production de plus de deux heures.

Nous soulignerons plus particulièrement le jeu de Michel (tous s'identifient par leur seul prénom) dans le rôle du peu courageux docteur Feller, celui de Ginette (une Paméla très romantique), et Marie (une Myriam très pittoresque).

CIRCUIT TEMPORAIRE — "Je vois une forêt, une forêt pleine d'arbres" crie Caroline, regardant sa boule de cristal. Tremblants de peur, le docteur Feller et John Rockfeller l'écoutent, curieux de connaître leur proche avenir.

"Don Giovanni"

MONTREAL PC — "Don Giovanni" de Mozart, une production de l'Opéra du Québec, sera à l'affiche de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place-des-Arts pour une série de représentations commençant le 25 février, et de la salle Louis-Fréchette du Grand-Théâtre de Québec à compter du 14 mars.

Les décors et costumes sont ceux que Robert Prévost avait créés pour le "Don Giovanni" présenté en juillet dernier au Centre national des arts d'Ottawa, dans le cadre de Festival Canada.

Certains éléments non démontables du décor ont été reconstruits à Montréal, cette fois en pièces détachées en prévisions des représentations qui seront données à Québec.

La mise en scène est assurée par Carlo Maestrini, de renommée internationale.

Des chanteurs talentueux, dont plusieurs connus mondialement, composent la distribution.

Le rôle-titre est tenu par Yoland Guérard, entouré de Robert Savoie, Tatiana Troyanos, Clarice Carson, Pierre Duval, Joseph Rouleau, Claire Gagné et Bruno Laplante.

L'orchestre sera dirigé par Nicola Rescigno, attaché au Dallas Civic Opera depuis sa fondation en 1957.

Reconnu comme l'un des meilleurs chefs d'orchestre dans le domaine de l'art lyrique, Nicola Rescigno a également travaillé pour de prestigieuses maisons d'opéra européennes.

Pour cette production de l'Opéra du Québec les choeurs sont dirigés par René Lacourse, à Montréal, et Charles Dumas, à Québec.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents, et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

GROS COUP A PAMPELUNE (5)

Jeudi, 19h. 30. Américain. 1967. Drame policier de R. Rouse avec Stephen Boyd, Giovanna Ralli et Yvette Mimieux. Un cambrioleur prépare un vol de bijoux à l'occasion d'une festivité en Espagne. Lent à partir. Quelques développements ingénieux. Ensemble inégal. Interprétation satisfaisante. Activités criminelles.

RINGO, CHERCHE UNE PLACE POUR MOURIR (5)

Jeudi, minuit. Italien. 1968. Western de A. Ascot avec Jeffrey Hunter, Pascale Petit et Gianni Pallavicino. Une femme recrute des pistoleros pour sauver son mari cerné par des bandits dans une mine. Outrances volontaires. Ensemble point déplaisant. Du mouvement. Interprétation inégale.isentiments d'honneur. Cupidité et violence.

RAID CONTRE LA PEGRE (5)

Vendredi, 14h. 30. Américain. 1957. Drame de R. Gordon avec Keith Andes, Gene Evans et Maggie Hayes. Un policier tente de mettre fin au vice commercialisé en Louisiane. Intéressant. Technique assez soignée. Interprétation sobre. Positif. Milieu taré.

LE CHEVALIER DU STADE (4)

Vendredi, 18h. 45. Américain. 1951. Film biographique de M. Curtiz avec Burt Lancaster, Charles Bickford et Phyllis Thaxter. Les succès et défaites d'un joueur de football de race indienne. Approche documentaire intéressante. Réalisation honnête. Interprétation excellente. Lutte contre les préjugés. Esprit sportif. (e).

CHICOUTIMI — CJPM

L'ASSASSIN (4)

Jeudi, 19h. 30. Italien. 1961. Drame psychologique de E. Petri avec Marcello Mastroianni, Micheline Presle et Salvo Randonne. Un antiquaire de Rome est soupçonné du meurtre d'une ancienne maîtresse. Etude minutieuse d'une enquête. Retours en arrière intelligemment amenés. Personnages présentés de façon ambigüe ou incomplète. Interprétation habile. Scènes d'inconduite. Dialogues cyniques.

LA PREMIERE SIRENE (5)

Jeudi, 23h. Américain. 1945. Film biographique de M. Le Roy avec Esther Williams, Victor Mature et Walter Pidgeon. Une jeune paraplégique devient, grâce à sa ténacité, une championne de natation. Scénario pittoresque. Réalisation adroite. Interprétation inégale (e).

LE SECRET DU BONHEUR (6)

Vendredi, 09h. Argentin. 1952. Mélodrame de L. C. Amado avec Zully Moreno, Pedro Lopez Lagar et Suzanne Dupré. Ne pouvant procurer le luxe à celle qu'il aime, un homme s'efface de sa vie. Naïf et maladroit. rythme lent. Interprétation faible. Sentiments nobles. Aspects délicats.

LA FLOTTE SE MOUILLE (6)

Vendredi, 13h. 30. Américain. 1964. Comédie de E. J. Montagne avec Ernest Borgnine, Joe Flynn et Tim Conway. Pour venir en aide à un orphelinat, l'équipage d'un patrouilleur organise des courses hippiques. Effets appuyés. Manque d'immagination. Technique maladroite. Interprétation bouffonne. Eléments légers dans un contexte burlesque (a).

EN NOMINATION POUR UN OSCAR — Voici les cinq actrices en liste pour l'oscar de l'année: En haut à droite, Joanne Woodward du film "Summer whishes, Winter dreams": Glende Jackson de "A touch of Glass"; Marsha Meson de "Cinderelle Liberty". En bas: Ellen Burstyn, de "The Exorcist" et Barbara Streisand de "The Way We Were". La remise des statuettes se fera le 2 avril. (PC Téléphoto)

Les Chinois remplacent le rôle du metteur en scène

TOKYO PA — L'agence Chine-Nouvelle a annoncé mercredi la sortie d'un film où le rôle "autocratique" du metteur en scène a été remplacé par une direction collégiale composée de scénaristes, des acteurs, des caméramen, des techniciens et des metteurs en scène.

Tourné durant la révolution culturelle, le film combine "le réalisme révolutionnaire" au "romantisme révolutionnaire". Il a pour titre "Les Années ardentes" et "démontre les progrès que la révolution culturelle a fait faire au cinéma chinois, tant dans l'orientation que dans les méthodes de création.

L'action se passe dans les années 60. Elle a pour sujet un embargo imposé par les autorités soviétiques à l'exportation d'un alliage d'acier spécial nécessaire à la Marine chinoise et les efforts entrepris par la sidérurgie chinoise pour fabriquer un alliage chinois.

Le directeur de l'aciérie veut importer l'acier et décourage les expériences des travailleurs. Mais le secrétaire de la cellule de l'usine, appuyé par les travailleurs, refuse "de se soumettre au diktat d'autrui et de placer la Chine en position de servilité et de dépendance.

La sortie du film coïncide avec la campagne menée contre le film d'Antonioni, "La Chine", qui, selon Pékin, est une tentative en vue de présenter la Chine sous le jour le plus défavorable, en ignorant les progrès réalisés sur le plan économique.

"Les Années ardentes", par ailleurs, donne "la prépondérance à l'image héroïque des travailleurs, des paysans et des soldats.

La plupart des participants du film sortent des "écoles du 7 mai" et ont travaillé et vécu dans une aciérie de Shanghai avant le tournage.

"La direction unifiée du Parti a dirigé les travailleurs du cinéma dans la critique des vieilles méthodes de production, qui donnaient au metteur en scène une position autocratique concernant toutes les phases de la production, souligne l'agence chinoise.

"Il a été créé, à la place, un groupe de travail composé des scénaristes, des metteurs en scène, des acteurs, des caméramen et du reste du personnel technique.

La troupe de la Comédie-française en tournée de 6 semaines au Canada

PARIS (AFP)—La troupe de la Comédie-française, ayant à sa tête l'administrateur général Pierre Dux, et le doyen, Jacques Charon, est attendue vendredi à l'aéroport de Montréal, d'où elle gagnera Ottawa, point de départ d'une tournée de six semaines, la première que la maison de Molière consacre exclusivement au Canada.

Elle présentera deux spectacles: un Molière-Musset: "Le malade imaginaire", qui valut à Jean-Laurent Cochet le grand prix Dominique de la mise en scène, et "On ne saurait penser à tout", et un Labiche-Feydeau: "La station de Champbaudet" et "Mais n'te promène donc pas toute nue", au cours de 43 représentations.

Parmi les interprètes figurent notamment, outre Jacques Charon, Georges Descrières, qui vient d'être Arsène Lupin au cours d'un grand feuilleton à la télévision française, Alain Feydeau, petit-fils de Georges, Françoise Seigner, Paule Noelle, Bérangère Dautun et Claire Vernet.

TOURNEE

Après s'être produite au Centre National des Arts d'Ottawa, du 25 février au 2 mars, la Comédie-française jouera au Grand Théâtre du Québec du 6 au 9, au Arts and Culture Center, de St-Jean, T.-N., 11 et 12, à l'O'Keefe Center de Toronto 14 au 16, au Manitoba Theatre Center de Winnipeg 18 au 20, au Théâtre Maisonneuve de Montréal 21 au 30 et à nouveau à Ottawa du 1er au 6 avril. C'est la première fois qu'elle se rendra à St-Jean et à Winnipeg.

La troupe comprendra 44 personnes: 16 comédiens et 28 musiciens, techniciens et figurants.

Le matériel qui représente quelque 200 mètres cubes, est arrivé à Montréal il y a quelques jours. Il comporte quatre grands containers pour les décors, 67 paniers, dont six pour les coiffures et 31 pour l'habillement, 75 costumes au total, 14 caisses et une malle.

La Comédie-française quittera le Canada le dimanche 7 avril.

CINEMA

ALMA

ALMA:
Dernière représentation: "La grande java" - "Le temps d'une chasse".

CANADIEN:
Dernière représentation: "Voluptés secrètes" - "Dracula ce vieux cochon".

CHICOUTIMI

CAPITOL:
Dernière représentation: "Y'a pas de fumée sans feu" - "Quatre hommes aux poings nus".

CARTIER:
Dernière représentation: "Meurtres dans la 110e rue" - "La mort était au rendez-vous".

IMPERIAL:
Dernière représentation: "Les démons" - "La classe du sexe".

PLACE DU ROYAUME:

CINEMA 1:
"La sexualité à travers le monde" - "Pas d'orchidée pour Miss Blandish".

CINEMA 2:
"Jésus-Christ Superstar" - "L'homme sans frontière".

CINEMA 3:
"La maison de poupée" - "Hellé".

DOLBEAU

METEORE:
Jusqu'au 23 février incl.: "Les petits anges noirs" - "La générale" - Un autre film.

JONQUIERE

BELLEVUE:
Dernière représentation: "Y'a pas de fumée sans feu" - "L'ardoise".

CENTRE:
Dernière représentation: "Les démons" - "La classe du sexe".

ELYSEE:
Dernière représentation: "Meurtres dans la 110e rue" - "La mort était au rendez-vous".

BAGOTVILLE

SAGUENAY:
Dernière représentation: "Sissi face à son destin" - "Piège pour un évadé".

ST-FELICIEN

VIVA:
Dernière représentation: "L'organisation" - "L'hôpital".

Horaires sujets à changements.

A VENDRE
MENAGE NEUF
STYLE ESPAGNOL 1974
$2,095.

Réfrigérateur 14 pi. cu, 2 portes — garantie 5 ans, poêle 30 pouces automatique, lumière dans la tête, laveuse automatique, sécheuse automatique; set de cuisine espagnol en bois fini noyer, set de salon espagnol, 4 places avec 2 lampes et 2 tables; set de chambre espagnol 72 pouces, matelas et sommier caisses SIMMONS, télévision INSTANT PLAY.

Aucun comptant requis.
Payable au mois.
Entreposage et livraison gratuits.

Pour informations:
Tél.: 547-5138
Ce ménage est vendu par:
AMEUBLEMENT CAPRI DE JONQUIERE.

JEUDI 9 heures 30 p.m.
TOUTE LA VILLE EN PARLE
avec Serge Bélair
Pouls d'une métropole qui vit et palpite, cette émission vous propose un tour d'horizon complet des événements artistiques et mondains qui se déroulent sur la scène de l'actualité, en images, entrevues et commentaires.
6 SOLIDE
CJPM-TV

FÉMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

SOINS DENTAIRES

Le ministre québécois des Affaires Sociales, Monsieur Claude Forget, de passage à Régina, avant de participer à la conférence fédérale-Provinciale de la santé à Edmonton, a manifesté un intérêt pour le nouveau programme de soins dentaires en voie d'implantation en Saskatchewan.

Le gouvernement néo-démocrate de Monsieur Allan Blakeney a présenté un projet de loi visant à rendre les soins dentaires gratuits aux enfants âgés de trois à douze ans.

Depuis 18 mois, on s'occupe de la formation d'une centaine d'hygiénistes dentaires qui dispenseront ces soins dans les écoles élémentaires d'ici quelques années.

Monsieur Forget estime que ce programme pourrait être employé au Québec où, le printemps prochain, les soins dentaires seront gratuits pour les enfants de sept ans et moins, si le ministère des Affaires Sociales en vient à une entente finale avec l'Association des chirurgien-dentistes du Québec.

"Nous sommes également intéressés à soigner et à suivre les enfants d'âge scolaire, mais pour appliquer un programme comme celui de la Saskatchewan, il faudra en discuter avec le ministère de l'Education pour la formation du personnel et avec les associations professionnelles pour la répartition des tâches", a précisé le ministre québécois.

PLANNING FAMILIAL

Le Conseil britannique pour l'éducation sanitaire lance aujourd'hui la plus importante campagne jamais engagée sur le thème du contrôle des naissances.

Le directeur général du Conseil, Monsieur Alistair Mackie, a expliqué que cette campagne était rendue nécessaire en raison de "l'incroyable ignorance" de nombreuses personnes concernant les méthodes modernes de contraception. Celles-ci ont encore trop souvent recours à des moyens "primitifs et dangereux", a-t-il dit.

Cette campagne se traduira notamment par un grand effort de propagande visuelle, affiches, tracts, publicités dans les journaux faisant appel aux images et aux termes les plus frappants.

Les textes donnant des explications concises sur les méthodes contraceptives seront traduits en plusieurs langues à l'intention des immigrés. Pour la première fois, des publications religieuses protestantes ouvriront leurs pages à cette campagne.

MODE JAPONAISE

Le Fashion group de Montréal présentait récemment un défilé de mode japonaise où se mêlaient les costumes traditionnels et les vêtements contemporains destinés à l'Orient comme à l'Occident.

Le défilé comportait quatre groupes de modèles correspondant aux saisons.

Pour la saison printanière évoquant la brise légère et les pruniers en fleurs, on préconise des vêtements à base de matières brutes, entre autres le coton, dont les origines de fabrication remontent au 17ième siècle.

Pour l'été, saison des pluies, les modèles traditionnels s'inspirent des chemises de paysans ou de tuniques de voile blanc semblables à celles que portaient aux temps anciens, les nobles japonais se rendant au bain.

A l'automne, saison des récoltes, on retrouve, parmi les kimonos multicolores, des manteaux d'allure européenne mais comportant des manches-kimono.

Pour l'hiver, on porte à l'intérieur des vêtements matelassés.

De larges pantalons retenus à la cheville par des lacets.

Parmi les éléments modernes de cette collection figuraient des robes tissées, ou rebrodées aux couleurs du pays, et des robes de dîner en souple jersey.

Les obèses se servent de la nourriture comme d'une béquille

CALGARY (PC) — Tout comme l'alcoolique avec sa bouteille, les obèses se servent de la nourriture comme d'une béquille, et cette béquille peut les mener à la mort, déclare un psychologue, Fabien Boulanger.

Pour beaucoup de gens, la seule façon de régler définitivement un problème de poids, c'est d'apprendre à se détendre et à ne pas laisser les tensions quotidiennes les mener à manger avec excès.

"Il ne suffit pas de perdre du poids, a dit M. Boulanger au cours d'une interview. Il faut faire disparaître les causes de l'obésité, car autrement on risque de reprendre tout le poids perdu."

Même lorsque l'obésité est héréditaire, les obèses mangent habituellement pour des raisons surtout psychologiques, a dit M. Boulanger, qui prépare un doctorat à l'Université de Calgary.

M. Boulanger a expliqué que le gros homme, quand quelqu'un lui donne un coup de poing dans les côtes, ne rit pas parce qu'il est jovial, mais bien parce qu'il a peur de frapper à son tour. C'est pourquoi, quand il rentre chez lui, il mange encore plus, pour oublier ses malheurs. Il prend encore plus de poids, et devra rire encore plus fort, la prochaine fois que quelqu'un lui donnera un coup de poing dans les côtes.

MORT PREMATUREE

De 40 à 80 pour cent environ des enfants dont les parents sont obèses eux-mêmes, tandis que seulement neuf pour cent des enfants dont les parents ont un poids normal deviendront obèses, a dit M. Boulanger.

L'obèse mourra probablement plusieurs années avant l'individu de poids normal, et M. Boulanger dit que si on trouvait une cure pour l'obésité, la moyenne de longévité des Canadiens augmenterait de sept ans.

Il y a plus de femmes que d'hommes parmi les obèses. Selon les statistiques, de 65 à 87 pour cent des Canadiennes au-dessus de 40 ans ont un poids dépassant la normale.

M. Boulanger recommande aux obèses de s'exercer à ne pas devenir tendus et à ne pas se tourner vers la nourriture comme remède à leurs difficultés. "Il nous faut apprendre à vivre", dit-il. Cela veut dire apprendre à se décontracter. Cela veut dire apprendre à rendre la pareille quand quelqu'un nous donne un coup de poing.

Zurich, une ville suisse qui compte nombre de manufacturiers de vêtements

ZURICH (PC) — Cette grande ville suisse se spécialise plutôt dans les horloges et les montres que dans la haute mode. Il y a bien quelques maisons de couturiers, dont la clientèle est presque exclusivement suisse. Mais il y a par contre de nombreux manufacturiers de vêtements, et la plupart exportent énormément à l'étranger.

C'est sur Bahnhofstrasse, la rue qui va de la gare de chemin de fer au lac, que se trouvent presque toutes les boutiques et les petits magasins. On peut y acheter, à prix assez élevés, une excellente marchandise pour la plupart importée de France et d'Italie.

Les magasins suisses Grieder ont des succursales dans plusieurs villes. A Zurich, ce magasin est constitué d'une série de boutiques. Dans l'une d'elles, on trouve des créations Micheline Brunschwig, qui a son propre magasin, Bon Génie, à Genève. Les prix vont de $335 en montant.

L'élégance de Grieder atteint son point culminant dans l'originalité des salles d'essayage, entièrement recouvertes de glaces.

La boutique Viva, au sous-sol, est toute en miroirs et chrômés, et sa clientèle se recrute surtout parmi les jeunes. Dans une de ses vitrines, on pouvait voir les plus récents souliers de Charles Jourdan, de Paris. Les escarpins se vendaient $57. Les bouts et les dos des souliers étaient en reptile.

BOUTIQUE ORIGINALE

Parmi les autres boutiques intéressantes, il y a Modelia et Au Grenier.

Cette dernière offre un entassement incroyable de vêtements, presque tous importés de France, et tous très chers.

Le directeur d'un des magasins Bally-la grande marque suisse de chaussures a admis que les hautes plateformes étaient chose du passé. "Il y aura encore des plateformes, mais très petites". Les talons seront tout aussi hauts, mais plus minces, et les bouts seront carrés ou arrondis. On trouve d'élégants vêtements de fabrication suisse dans les grands magasins. Il y a en fait 1,055 maisons de vêtements dans le pays, et la plupart sont installées près de Zurich. Il y a deux ans, l'Association suisse des manufacturiers de vêtements a été fondée.

"Plus de 550 maisons en font partie, a déclaré le directeur François Loeb. Ces maisons fabriquent de tout, depuis les chaussettes et les dessous, jusqu'aux vêtements pour hommes et pour femmes".

BEAUCOUP D'EXPORTATION

Les manufactures suisses font beaucoup d'exportation. En 1972, le chiffre des exportations a atteint $125 millions, dont seulement 1.9 pour cent au Canada. Le Japon en a acheté 3.3 pour cent, et ce pays est en train de devenir rapidement un des premiers parmi les acheteurs, a déclaré le directeur de l'exportation, Primo Dal Bosco, de la maison Weko.

"Les imprimés, a dit M. Dal Bosco, seront très en vogue au printemps". Un des imprimés exclusifs de Weko représente des chevaux beiges et bruns sur un fond de vole de coton quadrillé noir et blanc. Ce deux-pièces se vendra en Suisse $76.

LES IMPRIMÉS DE PRINTEMPS — Cette robe printanière, en voile de coton, a été confectionnée chez Weko, de Zurich, une des plus grandes maisons de confection en Suisse. L'imprimé a des motifs de chevaux bruns et beiges, sur un fond de quadrillé noir et blanc. (Photo PC)

Les femmes mariées devraient examiner les lois les concernant

Les femmes mariées devraient examiner attentivement les lois qui les concernent, selon Marie Corbett, avocate et membre du Conseil ontarien sur le statut de la femme.

"Dans le milieu du travail les femmes qui ont des emplois peuvent recourir aux lois relatives à ce domaine, bien que ces lois n'empêchent pas toujours la discrimination", de dire Mademoiselle Corbett. Elle ajoute que la femme mariée n'a pas de recours.

Cette avocate cite les exemples récents de deux femmes qui ont réclamé leur part dans les fermes où elles avaient vécu et travaillé pendant de nombreuses années. Ces deux épouses ont perdu leur cause devant les tribunaux.

Irène Murdoch, de Nanton, Alberta, a été jusqu'en cour Suprême du Canada.

Cette femme administrait une entreprise d'élevage quand son mari était absent durant de longues périodes, et travaillait sur le ranch tout en continuant de vaquer aux soins domestiques.

"Si Irène Murdoch avait travaillé pour un voisin ou si elle n'avait pas été mariée à James Murdoch, elle aurait probablement gagné sa cause, ou du moins aurait-elle obtenu des arrérages de salaire", d'expliquer Mademoiselle Corbett.

Mais parce qu'elle était mariée à l'homme pour qui et avec lequel elle travaillait, les lois archaïques concernant la famille et la propriété ont été appliquées. On a jugé qu'elle avait apporté une "contribution normale", a rappelé l'avocate.

Une cause similaire, celle d'Helen Rathwell, de Fort Qu'appelle, a eu le même résultat devant les tribunaux de la Saskatchewan.

La loi actuelle considère comme appartenant au mari, les actifs acquis par lui au cours de la vie commune, de sorte que la femme n'a pas de recours pour obtenir une compensation pour sa contribution économique indirecte.

Sur le plan légal, la femme célibataire éprouve moins de difficultés, notamment en ce qui concerne le crédit.

Mademoiselle Corbett fait aussi observer que les femmes ne sont pas obligées d'adopter le nom de leur mari. "C'est une coutume, non pas une loi", précise-t-elle.

Toutefois, les femmes mariées ont souvent des difficultés d'ordre pratique quand il s'agit d'obtenir des documents officiels à leur propre nom.

A Paris

Le port du pantalon par la femme n'est plus en faveur

PARIS (PA)—Les hommes reprendront bientôt leur prérogative de porter le pantalon.

Ce genre de costume pourra bien sûr être utilisé par les femmes, mais il n'est plus en faveur à Paris.

Les modélistes ne semblent plus vouloir cacher la jambe, sauf dans le cas d'une jupe, si l'on en juge d'après les nouvelles collections actuellement présentées dans la capitale française.

"La longue jupe tiendra lieu désormais de pantalon", a déclaré un représentant de la maison Cardin.

Pierre Cardin, qui avait pourtant une prédilection pour les pantalons d'aspect tubulaire, se propose de montrer vingt modèles de robes.

Courreges présentera encore quelques costumes-pantalons de style bien structuré, mode qu'il avait popularisée précédemment. Mais sa collection comporte des créations de genre dit superposé, soit des robes ou jupes sur un minicorsage et short.

La mode-printemps se veut très raffinée, et on estime que le costume-pantalon, bien que convenant en certaines occasions, ne saurait être une tenue vestimentaire pour aller déjeuner dans un chic restaurant.

La jupe coupée sur le biais et descendant à mi-jambe illustre ce nouveau type d'élégance.

La "midi-jupe", pour employer un terme devenu désuet, avait fait son apparition il y a quatre ans, mais sans grand succès. Pourtant, ce style est considéré comme seyant pour les femmes de tout âge, car ce vêtement cache à la fois les genoux et la silhouette postérieure de l'anatomie, ce que la mini-jupe et le pantalon ne peuvent faire.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI
22 au 28 FÉVRIER

JEANNE MOREAU
JEAN DUCEPPE dans
JE T'AIME

POUR TOUS
2ième FILM
"LES CAIDS"
AVEC SERGE REGGIANI
SUR SEMAINE
Les Caids: 6:45, 10:00
Je t'aime: 8:30
FIN DE SEMAINE
Samedi et dimanche
Les Caids: 12:10, 3:25, 6:45, 10:00
Je t'aime: 1:55, 5:10, 8:30
CINÉMA 1

14 ANS
"LE MYSTERE ANDROMEDE"
avec — KATE REID et ARTHUR HILL
2e FILM DECOLLAGE
SUR SEMAINE
Andromède: 7:55
Décollage: 6:15, 10:10
FIN DE SEMAINE
Samedi et dimanche
Andromède: 12:05, 4:00, 8:15
Décollage: 2:20, 6:15, 10:10
CINÉMA 2

2 FILMS EN COULEURS
LES GARCES
LES DÉRÈGLEMENTS D'UNE JEUNE PROVINCIALE !
18 ANS Adultes
...ENTRE ELIANE et JULIETTE SURGIT RICHARD
FRUSTRATION
d'après une nouvelle de JOSE BENAZERAF
Trip to Perversion... EN COULEURS
SUR SEMAINE
Frustration: 8:15
Les garces: 6:50, 9:40
FIN DE SEMAINE
Samedi et dimanche
Frustration: 2:30, 5:25, 8:15
Les garces: 1:00, 3:55, 6:50, 9:40
CINÉMA 3

COMMENCANT VENDREDI
DOUBLE DOSE de SUPER KARATÉ-KUNG FU
DEUX FOIS PLUS D'ACTION DEUX FOIS PLUS DE DANGER!
FUREUR à Hong Kong
KUNG FU N'Y VA PAS DE MAIN MORTE
CHENCHENCHANG CHENHUNGLIEN MENGFEI
CAPITOL CHICOUTIMI TEL. 543-3280
BELLEVUE JONQUIÈRE TEL. 542-5519

TRIANGLE
JUDY BROWN · Marianne Tholstad
2 FILMS EN COULEURS
LA FILLE À LA PEAU DE LUNE
EASTMAN COLOR
IMPERIAL CHICOUTIMI
CENTRE JONQUIÈRE

HARRY L'IMPLACABLE: pas besoin de lui confier le dossier d'une affaire de meurtre...
IL SUFFIT DE LE LACHER!
CLINT EASTWOOD dans "L'Inspecteur Harry"
2ième FILM AU CARTIER
KLUTE
AVEC JANES FONDA
CARTIER CHICOUTIMI
2ième FILM À L'ÉLYSÉE
JOHN MAC CABE
AVEC WARREN BETTY
ELYSEE

La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma!
POINT LIMITE ZERO
HARRY NEWMAN DEAN JAGGER
FAUT SE LES FAIRE
SAGUENAY

SPÉCIAL! Une semaine seulement!

MISE AU POINT

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui

11.95 La plupart des 4 et 6 cylindres

15.95 La plupart des 8 cylindres

CANADIAN TIRE

UN SEUL BAS PRIX POUR . . .

Installation et/ou réglage des bougies; pointes; rotor; condensateur; chapeau de distributeur. Réglage de l'allumage et du carburateur. Nettoyage ou remplacement des filtres à air et à essence, de la valve PCV. Tension de la courroie de ventilateur. Réglage de la valve de réchauffage (si extérieure). Pièces en sus si nécessaire.

Vite! Profitez de cette réduction des prix courants!

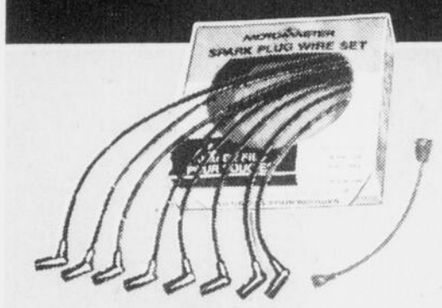

Rabais de 15%

Jeu de câbles de bougies
"SUR MESURE"

Pour la plupart des modèles courants. Exemple: la plupart des GM 63-73 6 cylindres. Cour. $3.99 **3.39**

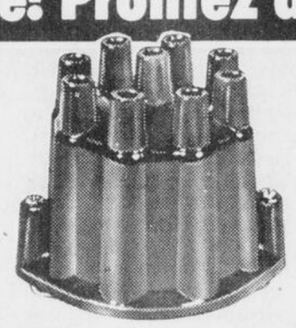

Rabais de 15%

Chapeaux de distributeur
MOTO-MASTER

Exemple: grosses Ford, Mercury, et Meteor 1960-73 à moteur V-8. Cour. $2.59 chacun. **2.16**

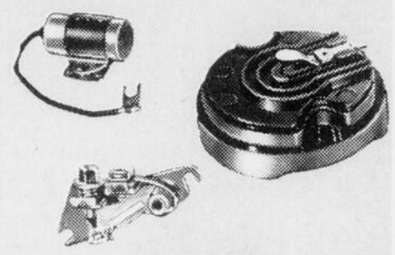

Rabais de 15%

Ensembles de mise au point
MOTO-MASTER

Exemple: Ford 1960-73 à moteur V-8 (sauf celles à pointes d'allumage doubles). Cour. $2.39 chacun. **2.03**

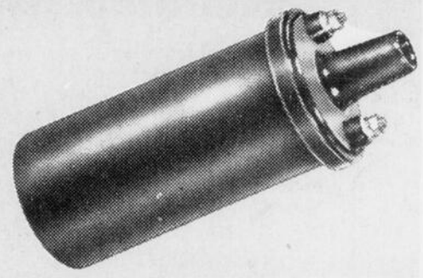

Rabais de 15%

Bobines d'allumage
6 et 12 VOLTS

Montage universel. Pour la plupart des autos et camions, même importés. Cour. $5.19. **4.39**

SPÉCIAL

Bougies
A RÉSISTANCE ou ORDINAIRES

Cour. 94¢ et $1.19. Pour la plupart des modèles courants. Epargnez avec cette vente spéciale. Chacun. **.79**

.79 CHACUNE

BAS PRIX COMPARABLES SUR PIÈCES D'AUTRES MARQUES CONNUES EN STOCK À VOTRE MAGASIN CANADIAN TIRE. FIN DE LA VENTE: LE 25 FÉVRIER

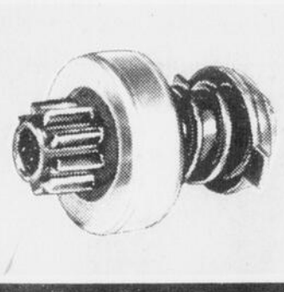

Rabais de 10%

Pignons de démarreur
RÉUSINÉS

Exemple: grosses Chev. & Pontiac 63-73. Cour. $3.80. Prix de la vente (avec échange) chacun. **3.42**

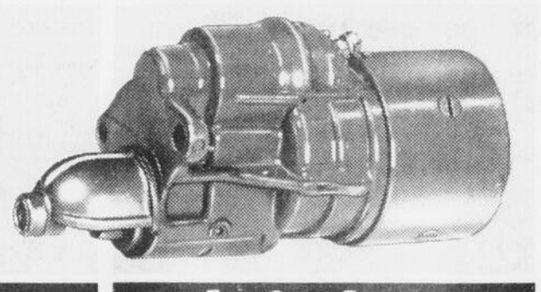

Rabais de 10%

Démarreurs
RÉUSINÉS

Exemple: grosses Ford et Meteor à V-8 de 289 et 302 po.cu. Cour. $20.95 Prix de la vente (échange) **18.85**

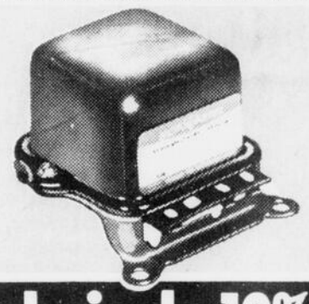

Rabais de 10%

Régulateurs d'alternateur
RÉUSINÉS

Exemple: la plupart des grosses Chev. & Pontiac 63-72. Cour. $5.50. Prix de la vente (échange) **4.95**

Rabais de 10%

Régulateurs de voltage
RÉUSINÉS

Exemple: plupart des Ford, Meteor, Mercury 62-64 à 6 ou 8 cyl. Cour. $3.75. Prix de la vente (échange) **3.37**

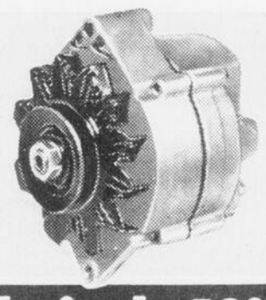

Rabais de 10%

Alternateurs
RÉUSINÉS

Exemple: plupart des grosses Chev. et Pontiac 63-68. Cour. $19.95. Prix de la vente (échange) **17.95**

Les pièces électriques réusinées sont garanties contre tout défaut de fabrication ou de matériau pendant 4000 milles ou 90 jours (selon la 1re éventualité) — Les prix d'échange comprennent vos vieilles pièces si elles sont réusinables.

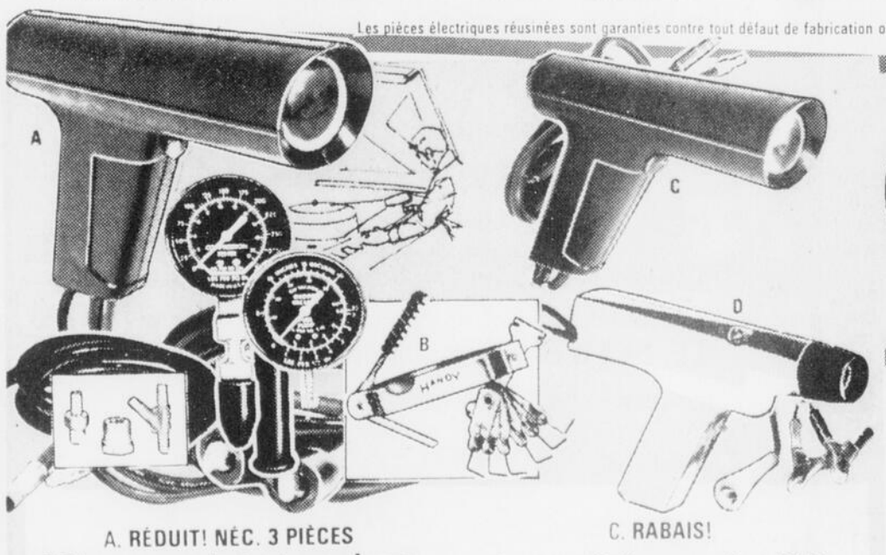

A. RÉDUIT! NÉC. 3 PIÈCES

Mise au point et analyse

16.59 COUR. $18.45

Lampe d'allumage au néon avec démarreur extérieur à distance. Indicateurs de compression, dépression, pompe à essence. Instructions.

B. **Outil d'allumage 4 en 1**
Cour. 89¢. Cales, lime, etc. **.77**

C. RABAIS!

Lampe d'allumage 6 et 12 V

5.59 Cour. $6.29

Alimentée par la batterie. Pour vérifier et régler l'allumage.

D. **Lampe d'allumage. Cour. $39.95**
Modèle d'atelier alimentée en CC pour 6 et 12 V. Circuit transistorisé. **29.88**

.63 Cour 75¢

.77 Cour. 99¢

E. **PULVÉRISATION D'ALLUMAGE MOTO-MASTER**
Dépose une solide couche imperméabilisante. Isole les parties découvertes de l'allumage, fils, bougies. 6 oz. **.63**

F. **ADDITIF D'HUILE FORMULA 1**
Augmente la compression, la pression de l'huile. Libère les poussoirs hydrauliques, soupapes et segments. 15 oz. liq. **.77**

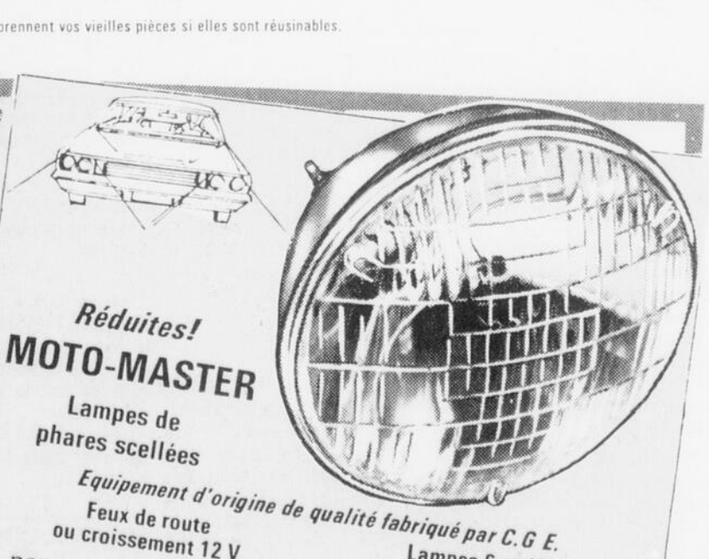

Réduites!
MOTO-MASTER
Lampes de phares scellées

Equipement d'origine de qualité fabriqué par C.G.E.

Feux de route ou croisement 12 V
pour systèmes à 4 phares
Cour. $1.69 **1.39**

Lampes 6 et 12V
pour systèmes à 2 phares
Cour. $1.89 **1.59**

En plus! Billets-Bonis avec toutes les pièces

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

"Nous n'avons aucun complexe"

Miville Leclerc

Pierre Raymond

CHICOUTIMI — L'instructeur des Saguenéens de Chicoutimi et co-pilote de la formation toute étoile de la ligue junior régionale, Miville Leclerc, espère bien que ses protégés d'un soir connaîtront autant de succès contre l'équipe française que ce fameux soir du 5 février dernier, alors que les Saguenéens Majeurs de Chicoutimi s'étaient inclinés devant les Etoiles.

"Je n'ai malheureusement aucune information sur le comportement des Français sur une patinoire, a-t-il expliqué. Nous ne savons vraiment pas quelle sorte d'équipe nous devons affronter mais une chose est certaine, nous adopterons la même style de jeu que lors de notre rencontre avec les Saguenéens Majeurs."

"Mais je ne tiens particulièrement pas à trop m'avancer sur le sujet étant donné que Réal agira comme premier instructeur pour la circonstance vu que j'ai eu cette tâche contre le Majeur. Tout de même, je crois que nous sommes d'accord sur plusieurs points."

"Il ne faut pas s'alarmer parce que nos adversaires alignent des joueurs de plus de 20 ans et même un de 35 ans. Un jeune de 20 ans possède encore plus d'énergie qu'un joueur de 30 ans. Seulement à jeter un coup d'oeil sur les joueurs de la Ligue Nationale, les gars de 20 ans produisent plus que certains vétérans de la trentaine", a poursuivi le mentor de la formation chicoutimienne.

Leclerc prend exemple sur les Soviétiques. "Nous savons que les Russes sont de beaucoup supérieurs aux Français, nous sommes donc en mesure de leur fournir une bonne opposition."

"Décidément, nous n'avons aucun complexe. Nous n'avons rien à envier aux techniques françaises. D'ailleurs, si la Fédération de hockey sur glace a permis une telle rencontre, c'est qu'elle nous en croit capables."

Les Français sont en ville

INSTRUCTEURS OPTIMISTES — Miville Leclerc (à gauche) et Réal Tremblay se retrouveront, ce soir, derrière le banc des Etoiles de la Ligue junior régionale qui affronteront une équipe française. Tous deux demeurent confiants que leurs protégés sauront "tirer leur épingle du jeu".

"Nos chances sont bonnes"

Réal Tremblay

ALMA — Tout comme son acolyte d'occasion, Réal Tremblay croit fermement que les Etoiles de la ligue junior régionale peuvent vaincre nos cousins les Français, ce soir, au Palais des Sports de Jonquière. Tremblay corrobore les affirmations de Miville Leclerc à un item près.

"Une seule chose peut nous être défavorable, de mentionner Tremblay. Nous ne sommes guère familiers avec l'application des règlements olympiques. Certains joueurs pourraient alors se sentir mal à l'aise et nos adversaires pourraient profiter de cette situation."

Réal Tremblay ne connait pas ses futurs opposants et cette situation le désappointe. "Le fait de ne rien savoir sur le compte de nos rivaux demeure évidemment un embêtement. Est-ce des joueurs robustes? Nous ne le savons pas! Mais de toute façon, la France n'a jamais été réputée pour ses techniques de hockey. Nos chances demeurent donc excellentes", affirme le pilote jeannois.

Quant à savoir les stratégies possibles du duo d'instructeurs régionaux, Tremblay semble catégorique. "Nous sacrifierons la première période à étudier leur façon de jouer, si nous devons apporter des correctifs par la suite, nous le ferons. Mais nous adopterons le même style que lors de notre confrontation avec les Saguenéens Majeurs.

Toutefois, notre équipe est composée de joueurs qui peuvent s'adapter à une situation inattendue. Si nous devons apporter quelques changements au milieu de la partie, je suis personnellement assuré que tous nos joueurs s'y plieront.

D'ailleurs, en compagnie de Miville Leclerc et de Carol Bellemarre ainsi que Jocelyn Houde, qui assisteront au match des gradins, nos chances sont bonnes," a-t-il conclu.

Bowman ne sait plus où donner de la tête

Par Claude BRIERE

Montréal — Au lendemain de la défaite de 5-3 aux mains des Islanders de New-York, le Canadien semble en voie de connaître des jours sombres.

L'instructeur Scotty Bowman, après avoir dirigé un exercice banal, où chacun faisait montre plus ou moins d'intérêt, s'est montré extrêmement déprimé à l'issue de la séance d'exercice. Il n'a pas conversé longuement avec les journalistes, et il s'est dirigé vers son bureau où il a réglé certains problèmes mineurs.

Ce n'est que quelques heures après l'exercice, que je me suis rendu rencontrer Bowman à son bureau. Je voulais réellement savoir quelles étaient ses préoccupations. Et Bowman, de façon surprenante, a ouvert lui-même la porte à une longue conversation en répondant à la première question.

"Il semble que ce soit une dure saison Scotty?"

"Oui... et je peux te dire qu'il n'y a rien de très plaisant cette saison."

Bowman n'est pas sans savoir qu'il ne peut plus obtenir, de façon régulière, le maximum de ses joueurs. "Il est vrai que nous avons dû conjuguer avec un grand nombre de joueurs blessés. En fait, nous avons été de toute la Ligue nationale, l'équipe la plus éprouvée par les blessures. Mais tu ne me feras pas croire que c'est ce qui fait mal jouer les joueurs en santé. Je ne sais plus où mettre le doigt pour trouver le malaise. Je crains plutôt un mal généralisé..."

Bowman craint un cancer. Un cancer qui ne pardonne pas. Il ne le dira pas, mais il n'est pas sans s'inquiéter de certaines performances de plusieurs de ses équipiers. Par contre, il ne se cache pas pour affirmer que Frank Mahovlich est, sans contredit, la plus grande déception.

Mais en mentionnant le nom de Frank Mahovlich, Bowman aurait pu inclure le nom de plusieurs vétérans qui ne fournissent certainement pas le rendement qu'on était en voie de s'attendre. Le pire, c'est que la direction du Canadien avait placé de gros espoirs, en l'exemple que pouvaient fournir les vétérans, aux jeunes du tricolore. Parce que si les Lafleur, Shutt, Wilson, Lambert déçoivent, c'est surtout parce que les Lemaire, Pete Mahovlich, Larose Frank et Cournoyer n'ont pas su diriger les pas de ces jeunes. Ils n'ont pas su stimuler et motiver les jeunes si facilement portés au découragement.

Le pire moment de conversation, c'est quand Bowman a avancé: "Peut-être nous a-t-on surestimés? J'en suis rendu, moi-même, à me demander si je n'ai pas surestimé les talents de Wilson et surtout Shutt et Lafleur! Depuis le début du mois de février, en particulier, j'ai tenté d'accorder beaucoup de "glace" aux jeunes, mais les résultats escomptés ne viennent tout simplement pas."

Bowman, comme tous les amateurs du Canadien, ne sait plus où donner de la tête, ne sait plus quoi penser, comment interpréter la saison, pourtant pas si mauvaise du Canadien. Mais l'instructeur de la formation montréalaise sait fort bien que la motivation n'a pas été un critère constant dans les performances du Canadien depuis le début de la saison. En fait, la motivation a fait défaut à plusieurs reprises. Les joueurs semblent se complaire dans une espèce de sécurité ouatée.

"Nous avons remporté d'énormes succès au cours des dernières saisons et nous nous sommes montrés complètement inertes au domaine des transactions. Au fait, je ne me souviens même plus de la dernière transaction effectuée par le Canadien?"

"Le 13 décembre 1971, Scotty, alors que le Canadien avait échangé Phil Roberto pour s'assurer les services de Jim Roberts!"

"C'est vrai?"

Oui, et on sait que toutes les équipes championnes, de quelque sport que ce soit, continuent d'effectuer des changements au sein de leur alignement. Même les Bruins de Boston...

Un rebondissement était à prévoir

Tel que prévu, il fallait s'attendre à des rebondissements et à une mise au point, clairement énoncée, à la suite des écrits qui ont paru dans les journaux après le match qui opposait Jonquière à Oshawa, lors du tournoi de hockey pee wee à Québec.

J'accepte la mise au point et je respecte l'opinion de ceux qui l'ont formulée. J'étais d'ailleurs le seul journaliste à être présent lorsque l'événement a eu lieu dans le vestiaire des joueurs après le match et je suis le seul qui ait été témoin de ce qui s'est passsé.

Entendez-nous toutefois sur ce que signifie le mot "témoin" dans une occasion semblable car la porte du vestiaire était barrée et j'entendais parler à très haute voix sans toutefois pouvoir comprendre exactement ce qui se disait.

J'attendais paisiblement à l'extérieur et lorsque la porte s'est ouverte pour laisser sortir l'instructeur, il était facile de constater qu'il était d'assez méchante humeur et j'ai attendu quelques minutes avant de pouvoir lui parler. Mais j'ai vite constaté que ce n'était pas le moment propice pour obtenir une réponse à mes questions et je me suis donc esquivé.

C'est la seule erreur que j'ai commise mais je n'avais pas le temps d'attendre que l'instructeur daigne me faire un sourire avant de commencer à lui parler car j'avais d'autres occupations à accomplir et j'ai donc tiré ma révérence.

Des explications très plausibles

Par la suite, on nous fournit des explications qui sont acceptables mais que l'on aurait pu nous faire valoir après le match. Je connais Rénald Dufour depuis plusieurs années et je l'ai toujours considéré comme un parfait gentilhomme et il est très admissible que les parents des joueurs et les dirigeants de l'équipe lui tassent confiance car il le mérite amplement.

Il me semble toutefois que la colère n'a pas sa place et qu'il ne sert à rien de perdre les pédales car les jeunes sont beaucoup moins émotifs et impressionnables qu'ils l'étaient dans le passé. Les jeunes acceptent beaucoup plus la discipline, la sévérité, la justice, la réprimande que les cris et les scènes de colère à l'emporte-pièce.

JULIEN GAGNON

De toute façon, je n'ai pas tellement de reproches à me faire car dans ma chronique, il n'était aucunement mention de l'équipe en question, de la région d'où elle venait et encore moins du nom de l'instructeur. J'ai donc respecté une norme de conduite honnête et je ne suis aucunement responsable de ce que d'autres journalistes aient pu dire ou écrire sur le sujet. Tout ce que je sais, c'est qu'ils n'étaient pas là et ils étaient donc difficilement en mesure de se prononcer sur une question aussi délicate.

Tout ce que je souhaite, c'est que l'instructeur Dufour continue à faire de l'excellent travail et qu'on l'encourage à 100 pour cent car c'est un travailleur honnête et consciencieux.

Ne vous en faites pas, les gars de Jonquière, ce n'est pas un accrochage de ce genre qui va m'empêcher de vous supporter et de vous encourager lorsque vous le méritez car j'ai l'esprit aussi large que j'ai la tête grosse et je coiffe la pointure "7 1/2".

Loto-Québec s'en vient

Au domaine du curling, mentionnons que la popularité du bonspiel mixte organisé dans les cadres du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi se maintient à un niveau stable. Cette année, on retrouve encore 64 équipes qui participent à cet événement qui est reconnu comme la compétition la plus importante de l'année au club de curling de Chicoutimi.

La disparition du journal "le Soleil" a été une perte importante au domaine de la commandite car le quotidien du temps dépensait une somme approximative d'au moins $4,000 en frais divers pour couvrir l'événement.

Il a fallu trouver une solution de rechange cette année, et ce n'était pas facile. "Molson" du Saguenay a accepté de contribuer au dépannage de façon temporaire mais la collaboration de cette compagnie est tout de même très acceptable.

L'an prochain, il est quasi assuré que la responsabilité de la commandite du bonspiel du Carnaval-Souvenir sera confiée à Loto-Québec. Un organisme bien de chez nous qui fait plaisir à beaucoup de monde, même en dehors de notre territoire. Selon les informations que l'on a pu recueillir, on a l'intention de hausser la participation que l'on a pu recueillir, on a l'intention de hausser la participation à pas moins de 90 équipes et de se servir des glaces des clubs avoisinants pour quelques jours mais les quartiers généraux seraient établis au club de curling de Chicoutimi.

Cette formule ressemble à celle qui est pratiquée par le bonspiel Internationnal de Québec où l'on regroupe 128 équipes et les résultats sont fantastiques.

SPORT EN BREF

Enfin notre chance

HOUSTON (PA) — Bill Dineen, instructeur des Aeros de Houston, premier au classement de la division ouest de l'Association Mondiale de Hockey, a dit envisager avec bonheur les futures rencontres inter-ligues avec la Ligue Nationale de Hockey. "On nous donne enfin la chance de démontrer ce que nous pouvons faire. Je crois que les Aeros sont aussi puissants que huit ou neuf équipes de la LNH." Il a aussi exprimé l'espoir que des matches seront éventuellement organisés entre les meilleures équipes des deux ligues.

Réaction positive pour London

TORONTO (PC) — La ville de London, en Ontario, qui a réclamé une franchise dans la Ligue Canadienne de Football, a obtenu une réaction positive hier, des propriétaires et gérants généraux de la conférence de l'est. La demande de London a été présentée officiellement quand les Tiger Cats de Hamilton, qui avait imposé un veto sur London, ont permis à la ville ontariennne de présenter leur requête. La délégation de London a rencontré les dirigeants de la ligue durant une heure, mais aucun communiqué officiel n'a été émis à l'issue de la rencontre.

Milner dit oui, Seaver, non

ST - PETERSBURGH, Floride (PA) — Les Mets de New York ont annoncé hier que le premier but John Milner a signé un nouveau contrat pour 1974, mais que le lanceur Tom Seaver n'a pas encore conclu d'entente avec l'équipe.

Autre honneur pour Eddy Merckx

LAIGUEGLIA, Italie (PA) — Eddy Merckx a remporté, hier, le trophée de Laigueglia, première épreuve de la saison routière italienne, disputée sur un parcours de 173 km. L'ancien champion du monde s'est détaché à 42 km du départ et a conservé le commandement jusqu'au bout, couvrant la distance en 4h24m à la moyenne de 39,3 kmh.

Seul le champion d'Italie Enrico Paolini est demeuré dans son sillage et il a pris la deuxième place à une demi-longueur seulement, dans le même temps que le vainqueur. Le champion du monde sur toute Felice Gimondi a terminé troisième à 56s, dans le même temps que sept autre coureurs parmi lesquels le Belge Frans Mintjens, co-équipier de Merckx.

Manifestation à Toronto

TORONTO (PC) — Une délégation spéciale de Calgary a manifesté à l'intérieur et l'extérieur du Dominion Centre, à Toronto, où se déroule présentement la réunion annuelle des propriétaires des huit équipes de la Ligue Canadienne de Football.

Le citoyens de Calgary, dirigés par leur maire Rod Sykes, ont tenté de faire goûter, aux magnats de la ligue, à l'hospitalité de Calgary, dans l'espoir d'obtenir que la partie de la Coupe Grey se déroule dans l'ouest en 1975. Ce sera en effet le centenaire de Calgary en 1975 et jamais une partie de la Coupe Grey n'a été disputée dans les Prairies, autant d'arguments convaincants pour le maire Sykes.

Au curling senior pour hommes

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (PC) — La Colombie-Britannique a vaincu la Saskatchewan 8-7, en huitième ronde des championnats de curling senior pour hommes, mercredi, pour devenir les favoris au tournoi de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

La Colombie-Britannique a une fiche de sept victoires contre aucune défaite, devant l'Ile du Prince-Edouard, qui a subi une défaite pour six victoires et la Saskatchewan qui a été défait deux fois en huit parties. Le Manitoba, champion de l'an dernier, est à égalité en quatrième position avec le Québec, avec chacun 4 victoires contre trois défaites. Aujourd'hui, le Québec doit se mesurer à l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse à l'Ontario, le Nouveau-Brunswick au Nord de l'Ontario et l'Alberta au Manitoba.

Valdes se dit prêt

BOGOTA (Reuter) — Rodrigo Valdes, prétendant officiel au titre mondial des poids moyens, a annoncé mercredi qu'il était prêt à rencontrer le tenant, l'Argentin Carlos Monzon, sans faire allusion à la déclaration publiée mardi par le gérant de Monzon, selon lequel le combat serait tenu à Buenos Aires en mai ou juin prochain. Il a déclaré aux journalistes: "Je suis prêt à tout, afin de remporter la couronne pour mon pays." Dans l'entourage de Valdes, on souhaite que le combat envisagé se tienne en terrain neutre. En attendant, Valdes doit rencontrer l'Américain Hall Romano, le 9 mars, dans le port colombien de Carthagène.

Il en manque encore cinq

BRADEENTON, Floride (PA) — Les Pirates de Pittsburgh ont entrepris leur camps d'entrainement hier en annonçant que le lanceur Jim McKee et le receveur Mike Ryan avaient renouvelé leurs contrats. Cinq autres joueurs de l'équipe n'ont pas encore signé de nouvelles ententes.

18 nouveaux joueurs

CHICAGO (PA) — Les Fire de Chicago de la nouvelle Ligue Mondiale de Football ont annoncé hier l'engagement de 18 nouveaux joueurs, y compris deux fugitifs de la Ligue Nationale de Football, Leo Hayden et Bruce Jankowski. Ils évoluaient respectivement avec les Cardinals de St-Louis et les Chiefs de Kansas.

EN PLEIN DEDANS — Le gardien de buts Rocky Farr, des Sabres de Buffalo, est hors de position alors que la rondelle pénètre dans son filet après un lancer de Paul Henderson, des Maple Leafs de Toronto. Les leafs ont gagné 4-2 pour s'approcher davantage de la troisième position de la division est de la Ligue nationale.

(Téléphoto PC)

Papa Howe prend les commandes!

HOUSTON — Le plus grand compteur de l'histoire du hockey professionnel, Gordie Howe, des Aeros de Houston, qui est âgé de 45 ans, s'est hissé en tête des compteurs de l'Association mondiale de hockey en comptant un but et obtenant deux assistances, hier soir, alors que les Aeros ont vaincu les Knights du New Jersey, 7-2.

La fiche de Gordie Howe est maintenant de 27 buts et 54 assistances pour 81 points, un de plus que Wayne Carleton, des Toros de Toronto, qui étaient inactifs hier soir.

Mark et Marty Howe, Frank Hugues, Murray Hall et Larry Lund ont réussi les autres filets des vainqueurs. Les buts des Knights ont été l'oeuvre de Don Herriman et Mike Laughton.

MEME AVEC JOE DALEY EN FORME

A Edmonton, malgré la brillante tenue du gardien Joe Daley, les Oilers d'Edmonton ont surclassé les Jets de Winnipeg 4-1, devant 5,200 spectateurs.

Les buts des Oilers ont été l'oeuvre de Len Lunde, Ken Baird, Ron Climie et Val Fonteyne.

Christian Bordeleau a réussi l'unique filet des Jets.

LES WHALERS S'INCLINENT

A Los Angeles, Alton White a marqué deux buts, et les Sharks de Los Angeles ont battu les Whalers de la Nouvelle-Angleterre 4-2.

Bobby Whitlock, avec son premier but dans l'uniforme des Sharks, et la recrue Reg Thomas ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Don Blackburn a marqué les deux buts des Whalers.

ECHANGE COUGARS-LOS ANGELES

A Chicago, les Cougars de Chicago ont cédé le joueur de centre Bobby Whitlock aux Sharks de Los Angeles et ont obtenu en retour le défenseur Jim Watson, l'ailier droit Don Gordon ainsi que des considérations à venir.

Whitlock a marqué 16 buts et récolté 19 passes en 52 rencontres dans l'uniforme des Sharks cette saison.

Gordon a enfilé huit buts et accumulé six mentions d'assistance pour Los Angeles tandis que Watson, qui est originaire de Malartic, Qué., a obtenu six passes.

L'histoire des cinquante buts: autre chapitre signé Esposito

Selon (PA) — A Bloomington, Phil Esposito a marqué ses 48e, 49e et 50e buts de la saison, hier soir, permettant aux Bruins de Boston d'arracher un verdict nul de 5-5 aux North Stars du Minnesota.

Esposito, qui a profité d'un avantage numérique pour créer l'égalité, moins de cinq minutes avant la fin de la rencontre, a atteint ainsi le cap des 50 buts pour une quatrième saison consécutive.

Avec un pointage de 2-2 au début du dernier engagement, le défenseur Carol Vadnais et Esposito ont marqué pour Boston. Les North Stars ont toutefois riposté avec des filets de Murray Oliver, Lou Nanne et Barry Gibbs.

Gibbs et Nanne ont réussi les deux premiers filets des North Stars tandis que Bobby Orr a enfilé le deuxième but des Bruins.

LES LEAFS SE RAPROCHENT

A Toronto, les Maple Leafs de Toronto ont compté trois buts au début de la partie et ont maintenu une défensive solide pour vaincre les Sabres de Buffalo 4-2.

Cette victoire a cimenté la position des Leafs en quatrième place de la division est, portant leur avance à neuf points sur les Sabres, et les amenant à seulement trois points des Rangers de New York, en troisième position.

DIXIEME BLANCHISSAGE D'ESPOSITO

A Chicago, Tony Esposito a enregistré son dixième blanchissage de la saison dans la LNH, pour conduire les Black Hawks de Chicago à une victoire de 3-0 sur les Golden Seals de la Californie.

Les Hawks ont maintenant enregistré dix parties sans défaite, dont une seule nulle, et il s'agissait de la 31ème défaite des Seals en 32 parties disputées à l'étranger.

Jim Pappin, Darcey Rota et Dennis Hull ont compté les buts des Hawks.

SUR UN ECHAPPE

A Pittsburgh, un but de Syl Apps, sur un échappé au début de la troisième période, a permis à Pittsburgh d'annuler 1-1 contre les Blues de St-Louis.

Apps a compté à 2:35, après que Ron Stackhouse eut enlevé la rondelle à Gary Sabourin et eut passé au centre des Pingouins, près de la ligue bleu des Blues.

Après une première période sans but, les Blues avaient pris une avance de 1-0 au milieu de la période médiane quand Pierre Plante a réussi un filet sur un retour de lancer de Wayne Merrick. Les deux équipes étaient à court d'un homme à ce moment.

GRACE AUX JEUX DE PUISSANCE

A Détroit, trois buts comptés sur des jeux de puissance, deux par Rick MacLeish et un par Bobby Clark, ont permis aux Flyers de Philadelphie de vaincre les Red Wings 3-1.

Cette victoire, la quatrième de suite contre Détroit, a permis aux Flyers de porter son pointage au classement à 79, soit six de plus que les Black Hawks de Chicago, en deuxième position dans la division ouest de la LNH. Détroit en est maintenant à sa neuvième partie sans victoire et demeure à 10 points derrière Buffalo, en cinquième position de la division est. Red Berenson des Wings a compté le seul but des siens, 14 secondes avant la fin de la partie, privant Bernard Parent de son 11ème blanchissage de la saison.

Aaron sur le banc: le baseball est une fraude!

ATLANTA (PA) — Les Braves d'Atlanta ont soulevé le couvercle d'une marmite bouillonnante en annonçant leur décision de mettre au rancart leur as-frappeur Hank Aaron durant les trois premières parties de la saison, à Cincinnati, pour lui permettre d'égaliser et d'améliorer si possible le record de Babe Ruth à domicile.

"Le baseball est devenu une vaste fraude," a affirmé Dick Young du New York Daily News, en commentant la récente décision du président Bill Bartholomay des Braves, qui a fait savoir, il y a quelques jours, qu'Aaron ne sera pas utilisé les 4, 6 et 7 avril, à Cincinnati, même s'il agira comme frappeur d'urgence.

"Une fraude, quelle que soit le qualificatif dont on l'affuble, demeure une fraude...Bartholomay ternit le baseball, le record de Babe Ruth et Henry Aaron lui-même par ses manigances", écrit Larry Marchant du New York Post.

Aaron a jusqu'à maintenant réussi 713 circuits dans sa carrière, soit un de moins que le record à vie du Babe. Les Braves désirent qu'il atteigne ce record à Atlanta, où l'équipe se produira la première fois le 8 avril, dans une partie télévisée sur le réseau national, contre les Dodgers de Los Angeles.

"Ne cherchons plus pourquoi le baseball n'est plus tenu en aussi haute estime qu'auparavant. Notre passe-temps national est devenu une farce nationale", affirme pour sa part John Bansch, rédacteur en chef adjoint de l'Indianapolis Star.

Dave Anderson du New York Times qualifie la décision "de défi dégoûtant à l'intégrité du baseball", tandis que Jerry Nason, du Boston Globe accuse les Braves "d'avoir combiné de la façon la plus disgracieuse, d'avoir réussi une tentative sans précédent pour contrôler la télévision et d'avoir préparé un vaste complot".

Plusieurs journalistes ont invité le commissaire Bowie Kuhn à ordonner aux Braves de faire jouer Aaron à Cincinnati. Kuhn aurait laissé entendre qu'il rencontrera Bartholomay durant l'entrainement du printemps et que ce dernier devra alors le persuader que son équipe fera tout en son possible pour vaincre à Cincinnati.

Plusieurs journalistes sont d'ailleurs persuadés que Aaron sera au jeu à Cincinnati et qu'il recevra des ordres à cet effet, Aaron demeurant, selon beaucoup, le meilleur voltigeur de l'équipe d'Atlanta.

Phil Esposito

POURTANT FACILE — Il est malheureux que l'on se prive de pêcher la lotte en hiver alors que sa capture demeure facile, en même temps qu'un délice pour le palais.

La lotte peut se comparer à la morue

Dans le but de revaloriser la pêche à la lotte, l'Association de chasse et pêche Caribou de St-Coeur-de-Marie organisait récemment, dans le cadre des activités de son carnaval d'hiver, un concours de pêche local.

L'heureuse initiative a intéressé une cinquantaine de pêcheurs qui ont eu le plaisir de capturer plus de 400 lottes pour un poids total de 1,500 livres de poissons.

Par la même occasion, plus de 500 personnes ont pu déguster cette espèce de poisson que l'on est trop souvent porté à négliger.

BERTRAND MALTAIS

Pour avoir eu l'opportunité d'assister à ce festin royal, je puis vous assurer que les dames de St-Coeur-de-Marie savent préparer la lotte. Pour en avoir une meilleure idée, si vous ne me croyez pas, je vous conseille d'aller rencontrer Monsieur Edmond Duchesne.

Avec sa verve et ses connaissances sur ce poisson, je suis persuadé qu'il saura vous convertir à la pratique de la pêche à la lotte.

Il est vraiment malheureux que l'on rejette ce poisson. Pis encore, que l'on se prive de le pêcher en hiver alors que sa capture demeure facile, en même temps qu'un délice pour le palais.

Comparable à la morue

A défaut d'avoir l'apparence d'une grande dame élégante, comme la truite mouchetée, il n'en demeure pas moins que l'on apprécie tout de même la qualité de la chair de la lotte, comparable à celle de la morue.

De retour d'un voyage en Gaspésie, les gens sont fiers de dire aux autres "j'ai mangé de la morue fraîche, c'est délicieux". Pourtant, nous avons un poisson similaire chez-nous et on lève le nez dessus! Dommage!

Connue surtout sous le nom de loche, la lotte est facilement indentifiable par ses longues nageoires, dorsale et anale, sa queue arrondie et ses trois barbillons, dont eux aux narines et un sous le menton.

La lotte aime l'eau profonde. Elle s'y tient le jour, en partie cachée dans la vase ou un creux du sol, digérant les énormes ripailles qu'elle fait la nuit, près des bords. Sans doute par distraction, elle ose même parfois avaler quelques pierres.

Carnivore très redoutable, la lotte aime se régaler de brochet, considéré son pire ennemi. Elle se gorge même au point de paraître soufflée, déformation qui n'embellit certes pas son corps flasque.

Tôt le printemps, les lottes des deux sexes se réunissent dans un petit cours d'eau et abandonnent leurs centaine de milliers d'oeufs sur un fond solide. Les petits y demeurent un certain temps, au lieu de leur naissance, avant de gagner l'habitat des adultes.

Il faut espérer que la jeune génération prenne conscience des valeurs fauniques du secteur. Qu'elle ne se gêne pas pour donner quelques leçons de conservation à la classe adulte qui croit tout savoir, tout connaître.

Grâce à l'initiative de l'Association Caribou, des enseignants de St-Coeur-de-Maire ont profité de ce premier concours de pêche à la lotte pour visiter les cabanes avec leurs élèves et les initier à la capture de ce poisson.

Il est facile de joindre l'enseignement à la pratique du sport. Pourquoi ne pas tenter votre chance... tout en respirant le grand air! Et au prix où le poisson se vend présentement, la pêche à la lotte vaut le coup.

A Saint-Félicien

Autant de spécialistes de vitesse que d'endurance

Plus de cent cinquante coureurs venant de tous les coins de la Belle Province et même de l'Ontario tenteront au cours de la journée de demain d'enregistrer des temps de qualification très bas afin d'être parmi les trente-cinq pilotes qui seront assurés d'une position de départ dans le fameux Mark Ten 500 qui se déroulera à St-Félicien au cours des journées de samedi et dimanche.

Dotée d'une bourse globale de 16,000. dollars, cette compétition réunira autant les spécialistes de la vitesse que ceux de l'endurance.

Pour la circonstance, au moins deux conducteurs feront un retour en piste. Il s'agit de Len Swall et Frank Smarlack qui défendront les couleurs du manufacturier Arctic Cat.

Ils se joindront donc à Michel Levac, René Demanche, Marcel Corriveau (le plus rapide lors des temps chronométrés l'an dernier), Carol Deslauriers, André Monty, Robert Boulais et Léon Robert. Parmi ceux-ci, Michel Levac, est celui qui s'était le mieux classé la saison dernière en décrochant la huitième place.

Demanche avait terminé en neuvième avec deux tours de retard tandis que Corriveau avait été contraint d'abandonner après seulement six tours de piste.

Même s'il y a une forte délégation du manufacturer Arctic Cat, les représentants Yamaha de Gref Moteur de Chicoutimi sont très confiants de dominer dans cette classique.

Lorsque cette compétition était d'une durée de vingt-quatre heures consécutives, ils se sont classés en deuxième place à quatre reprises.

Dans ce Mark Ten 500, le groupe Yamaha sera composé de: Normand Greff, Daniel Guay, Jacques Huard, Emilien Côté, Yvan Beaudoin, Richard Gaudreault, Marcel Gravel et Antonin Simard.

Il ne faudrait pas oublier des conducteurs tels que Jean Lysight, Gaston Ferland, Jean-Marc Houde, Jean-Marc Huard, Pierre Riendeau et Lucien Lamoureux de l'équipe Ski Doo ainsi que Normand Marineau, Donald Drolet et Marcel Lamothe qui défendront les couleurs de la compagnie Alouette.

Cette compétition, dont la part du vainqueur sera de 4,000 dollars, est la seule course d'endurance à se dérouler sur un tracé oval d'un mille.

Elle sera disputée en trois étapes et seuls les trente-cinq plus rapides conducteurs seront éligibles.

Les autres pourront participer à deux épreuves de consolation mais bien entendu, la bourse sera inférieure.

Ce Mark Ten 500 est inscrit au calendrier des courses d'endurance et l'on sait que le coureur qui désire décrocher le titre du coureur de l'année se doit de participer à ces épreuves car les points obtenus pourront lui être très utiles.

Cette classique sera sanctionnée par l'association canadienne de l'auto-neige.

D'autre part, monsieur Adélard Ratelle, le président de l'ACAN, vient d'annoncer que l'épreuve de l'invitation Mark Ten qui devait avoir lieu dimanche à l'autodrome St-Guillaume avait été contremandée. Il n'a pas cependant été en mesure de préciser si cette compétition serait reprise.

Quant au projet logé à l'endroit de Jean-Marc Houde sur ski doo, à la suite de sa victoire dans la Can-Am Mark Ten, il a été rejeté. Les techniciens n'ont rien trouvé d'anormal.

Manque d'intérêt envers certaines disciplines

Par Julien Gagnon

M. Justin Rochefort de Chicoutimi, l'un de ceux que l'on peut considérer comme une travailleur bénévole infatigable et assidu, est quelque peu désappointé du peu d'intérêt que l'on manifeste envers certaines disciplines qui sont au programme des Jeux du Québec.

On veut parler ici du patinage de vitesse en hiver, du hockey sur gazon, de la crosse et du soccer durant l'été, tous des jeux qui servent de bouche-trous et que l'on doit préparer à la dernière minute. Dans la majorité des cas, le nombre des participants et des organisateurs dépassent largement le nombre des spectateurs.

Lors de la compétition du patinage de vitesse qui a eu lieu, récemment, en marge des Jeux d'hiver on comptait seulement 17 participants venant de trois municipalités, soit Jonquière, Alma et Chicoutimi. Le nombre d'épreuves était de 24 et regroupait des participants de catégorie bantam, midget, juvénile et junior.

M. Rochefort tient à s'excuser auprès des participants et des organisateurs du fait que les micros du centre Georges-Vézina n'aient pu être utilisés, qu'il n'existait aucun pistolet de départ ni de cloche d'avertissement pour pouvoir organiser des courses normales. Les responsables de l'organisation ne disposaient que d'un budget de $100. et il a servi à défrayer le coût de trois heures de location du centre Vézina.

On se demande, en certains milieux, s'il ne serait pas préférable de retirer ces disciplines des cadres des Jeux ou bien demander aux concurrents de s'abstenir d'y participer.

Le regroupement CSQ, CLQ et FQPA fait des mécontents

QUEBEC (PC) — La décision gouvernementale de regrouper au sein d'une centrale administrative la Confédération des sports du Québec-CSQ-, la Confédération des loisirs du Québec-CLQ- et la Fédération québécoise du plein air-FQPA- continue de susciter un vif mécontentement chez les cadres permanents de ces trois organismes.

"On est tanné de se faire charrier. Ni l'une ni l'autre des trois centrales ne veut être régie par l'Etat", a déclaré mardi, au cours d'une entrevue, le président de la Fédération québécoise du plein air, M. Henri Biard.

M. Biard, qui s'est dit personnellement opposé au projet, a précisé que le conseil d'administration de la FQPA serait appelée à prendre une décision finale à ce sujet, au cours d'une réunion extraordinaire qui se tiendra vendredi prochain.

Le ministre responsable du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Paul Phaneuf, a annoncé la semaine dernière que les trois centrales avaient jusqu'au 27 février pour nommer leurs représentants à la corporation privée qui sera chargée d'administrer les organismes de plein air, de sport et socio-culturels.

JEUX DU jaro QUEBEC

Le groupe de garçons et filles qui représenteront la région aux Jeux provinciaux à St-Georges de Beauce, les 5-6-7 mars prochains, comprend des jeunes dont l'âge varie entre huit et 15 ans. Chez les garçons, il s'agit de: Serge Gagnon, de Junior Hudon et de Louis Gagnon, catégorie bantam; de Jocelyn Côté, de Guy Gilbert et de Eddy Dessureault, catégorie midget; de Yves l'Espérance et de François Bellemarre, catégorie juvénile; de Eric Cole et de Mathieu Harvey, catégorie junior. Les représentantes chez les filles sont: Gisèle Couture et Sylvie Harvey, catégorie bantam; Lucie Couture et Annie d'Amour, catégorie midget; Hélène Hébert et Johanne Blackburn, catégorie juvénile et Hélène Fortin, catégorie junior.

Le rendez-vous des bonnes occasions!

1969 — DODGE 10 ROUES.
essieu arrière, 38,000 lb., avant 16,000 lb., sans pneus arrière, freins à l'air. $2595.

1968 — GMC 10 ROUES
essieu arrière, 34,000 lb., freins à l'air. $3995.

1966 — GMC 10 ROUES
incluant bascule, boite gravier, freins à l'air. $3595.

SEMI-TRAILER AVEC POP TRAILER
Valeur rég.: $12,500.00
SPÉCIAL: $4500.

DOLBEAU AUTO LTEE
911, Ste-Thérèse
Dolbeau. Tél.: 276-0580

Une querelle financière, cause du départ de huit athlètes américains

NEW YORK (AFP) — Huit des meilleurs athlètes américains en salle, dont George Woods, détenteur de la meilleure performance absolue au lancer du poids, et Dwight Stones, recordman mondial de saut en hauteur, ne participeront pas aux championnats des Etats-Unis d'athlétisme en salle USA Indoor Track and Field Championships, qualifiant pour la rencontre URSS-USA du 3 mars, vendredi prochain, à New York.

Ces huit athlètes Stones, Woods et les autres lanceurs de poids Al Feuerbach et Ron Semkiw, le perchiste Bob Richards et les coureurs Casey Carrigan, Leonard Hilton, et Jim Bolding sont tous membres du "Pacific Coast Club" de Long Beach, Californie, qui a décidé de boycotter les championnats à la suite d'une querelle financière l'opposant à l'Amateur Athletic Union AAU. Cette dernière a refusé d'accorder l'augmentation de frais demendée par Tom Jennigs, coach du Pacific Coast club, pour le voyage de son équipe à New York.

De ce fait, ces huits athlètes, ainsi que Francie Larrieu, détentrice de quatre meilleures performances mondiales en salle 1500 M, 3000 M, Mille et 2 milles, qui a également déclaré forfait, sont automatiquement éliminés de l'équipe américaine qui affrontera l'Union Soviétique, le 3 mars, à Moscou.

SELECTION

"La sélection pour Moscou sera faite sur la base des résultats des championnats indoor", a déclaré hier Daniel J. Ferris, secrétaire de l'AAU. "Tout absent est éliminé d'office", a-t-il ajouté.

Le dirigeant de l'AAU, organisme qui sélectionne les athlètes participant à des rencontres internationales, a confirmé qu'une "histoire d'argent" est à l'origine de la discorde.

Jennings avait demandé $4,750 au lieu des $2,100 alloués par l'AAU. "Ceci ne couvre pas nos frais", a affirmé le coach de californie, ajoutant "que ce n'était pas dans ses habitudes de subventionner des meetings organisés par d'autres personnes". De son côté, Bob Lafferty, nouveau directeur exécutif de l'AAV, a répliqué qu'il ne pouvait payer plus que ne le prévoyaient les règlements. "Je ne sais pas quelle était la pratique dans le passé, mais je désire respecter les règles", a ajouté Lafferty, en faisant allusion aux "primes" payées sous la table aux athlètes amateurs.

Outre les huits athlètes californiens et Francie Larrieu, qui participera à un meeting à Winnipeg, samedi, Tony Waldrop, auteur du meilleur temps en salle sur le mille 3:55.0 sera aussi absent vendredi au Madison Square Garden. D'autre part, le Tanzanien Filbert Bayi, recordman du monde du 1,500 mètres n'a pas encore répondu à l'invitation de l'AAU. Sauf rebondissement de dernière heure, les championnats de l'AAV seront donc marqués par le nombre élevé des absents. Mais la conséquence la plus grave est que les Etats-Unis enverront une équipe amoindrie à Moscou.

Finley a trouvé son gérant: Alvin Dark

OAKLAND (PA) — Alvin Dark a été nommé hier gérant des A's d'Oakland, succédant à Dick Williams, qui a mené cette équipe à trois championnats de la Ligue Américaine et à deux victoires en Séries Mondiales, durant les trois dernières saisons.

Dark, qui est âgé de 52 ans, a travaillé pour Charles Finley, propriétaire des A's, à titre de gérant de l'équipe de Kansas, en 1966, et fut congédié le 20 août 1967, après une quasi-rebellion des joueurs.

Il a aussi géré les Indiens de Cleveland de 1968 à 1971 et n'a pas oeuvré dans le baseball depuis lors.

Finley a annoncé le retour de Dark dans une conférence de presse donnée à Oakland, mettant ainsi fin à plusieurs mois de spéculations.

Williams avait démissionné en octobre dernier, alors que son contrat le liait encore pour deux ans avec les A's.

Williams a ensuite signé un contrat de trois ans pour diriger les Yankees de New York, mais cette entente fut annulée par Joe Cronin, alors président de la Ligue Américaine, après que Finley eut inscrit une poursuite à San Francisco, pour empêcher Williams de gérer une autre équipe que les A's.

Finley a déclaré hier: "On a soulevé un grand nombre d'hypothèses depuis quelques mois.

Mais, je ne savais pas moi-même qui serait mon gérant, avant lundi dernier.

"Nous n'avons pas choisi de garder la chose secrète jusqu'à la dernière minute mais, dans ce cas, ce fut nécessaire."

Les A's amorcent leur camp d'entraînement à Mesa, en Arizona, vendredi prochain.

Lors de la saison tumultueuse de 1967, Dark fut congédié et remplacé par Luke Appling, après que les joueurs eurent fait parvenir une lettre à Finley, protestant contre le traitement qu'on leur imposait, y compris des amendes.

Dark, auparavant, avait géré les Giants de San Francisco en 1961 à 1964.

Il fut à l'époque un arrêt-court vedette pendant 14 saisons dans les ligues majeures, conservant une moyenne au bâton de .298 durant sa carrière.

DE VRAIS PROS! Peut-être à cause de son costume spécial à l'anglaise, ou encore n'était-ce tout simplement pas la journée de Bob Hope (à droite), mais toujours est-il que Jackie Gleason a vaincu Hope par un coup, 83 à 82, au cours d'un match de golf amical dont les recettes de $25,000 seront versées à l'hôpital Eisenhower Memorial. (Téléphoto PA)

SOMMAIRES

Ligue nationale

SAINT-LOUIS 1
PITTSBURGH 1

PREMIERE PERIODE

Aucun point
Pun-Kelly Pgh 6:24, Stephenson SL Servie by Wright 9:56, Wright SL 13:09

DEUXIEME PERIODE

1. St-Louis, Plante 20 Merrick 10:11
Pun-Durbano PGH 0:53, R. Plager SL 6:31, Kelly Pgh, Thomason SL majeures, Stackhouse Pgh 9:07, Durbano Pgh 18:08.

TROISIEME PERIODE

2. Pitt., Apps 19 Stackhouse 3:35
Pun-aucune.

Lancers:
St-Louis 9 14 6-29
Pittsburgh 8 7 11-26
Gardiens-Stephenson, St-Louis; Brown, Pittsburgh.
A-10,765.

CALIFORNIE 0
CHICAGO 3

PREMIERE PERIODE

1. Chi., Pappin 21 Hull, Redmond 0:49
2. Chi., Rota 14 Tallon 3:20
Pén.: Koroll C 0:59, Bradley Cal 12:41, Rota C 15:43.

DEUXIEME PERIODE

3. Chi., Hull 23 Russell, Mjrtin 11:04
Pén.: Boldirev Cal 2:07, Russell C 3:54, Rota C, Murray Cal 8:02, J. Johnston Cal 9:15, Boldirev Cal 16:22.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Pénalités - Russell Chi 5:15, Bordeleau Chi, Laframboise Cal 11:08, Russell Chi, Johnston Cal 13:09.
Lancers:
Californie 8 9 11-28
Chicago 13 8 9-30
Gardiens - Meloche, Californie; Esposito, Chicago.
A-16,666.

BUFFALO 2
TORONTO 4

PREMIERE PERIODE

1. Tor., Kehoe 16 Henderson, Sittler 2:21
2. Tor., Sittler 30 Keon, Salming 5:01
3. Tor., Henderson 18 Kehoe, Sittler 13:38
4. Buf., Rombough 5 Robitaille 16:19
Pun-Carriere B 2:08, Robert B, Glennie T majeures 2:30, Rombough B 4:36, Horton B 18:37.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point
Pun-Glennie T 1:02, Korab B 9:57.

TROISIEME PERIODE

5. Buf., Luce 19 Ramsay, Dudley 2:50
6. Tor., Kehoe 17 Sittler, Henderson 10:09
Pun-Turnbull T 0:38

Lancers:
Buffalo 8 12 13-33
Toronto 16 10 10-36
Gardiens-Farr, Buffalo; Johnston, Toronto.
A-16,485.

BOSTON 5
MINNESOTA 5

PREMIERE PERIODE

1. Min., Gibbs 8 3:15
2. Bos., Esposito 48 Cashman, Hodge 17:01
Pén.: Reid Min. mineure double, Savard B 8:17.

DEUXIEME PERIODE

3. Bos., Orr 24 15:23
4. Min., Nanne 7 Drouin, Bergman 15:35
Pén.: Cashman B mauvaise conduite 13:45, O'Brien Min. 14:32, Bergman Min. 19:46.

TROISIEME PERIODE

5. Bos., Vadnais 14 Hodge 6:31
6. Bos., Esposito 49 Vadnais, Hodge 7:04
7. Min., Oliver 11 Stanfield, Holbrook 7:37
8. Min., Nanne 8 Drouin 8:06
9. Min., Gibbs 9 Parisé 14:40
10. Bos., Esposito 50 Orr, Cashman 15:32
Pén.: Bucyk B 12:44, Hextall Min. 15:22.

Lancers:
Boston 13 15 14-42
Minnesota 11 15 11-37

Gardiens: Gilbert, Boston; Maniago, Minnesota.

A-15,555.

PHILADELPHIE 3
DETROIT 1

PREMIERE PERIODE

1. Phi., Macheish 24, Clarke, Dornhoefer 5:01
Pén.: Clarke Pha, McLeod D 0:10, Dornhoefer Pha 4:19, Van Impe Pha 5:32, Dupont Pha, Jarry D 10:25, Hughes D 14:09, Dornhoefer Pha, Hamel D 14:58, Watson D 17:40, Jim Watson Pha 19:15.

DEUXIEME PERIODE

2. Phi., Clarke 27 MacLeish, Barber 5:01
Pén.: Hughes D 3:39, Lonsberry Pha 8:01, Watson, D, Kindrachuck Pha mineures, Schultz Pha partie, mauv cond. 12:53, McLeod D 14:21.

TROISIEME PERIODE

3. Phi., MacLeish 25 Dornhoefer, Barber 2:02
4. Dét., Berenson 18 Boucha, Watson 19:46
Pén.: Jarry D 1:37, Watson D majeure, Dupont Pha mineure, majeure 4:04, Van Impe Pha 9:28.
Lancers:
Philadelphie 21 8 8-37
Détroit 10 9 7-26
Gardiens - Parent, Philadelphie; Rutherford, Détroit.
A-15,128.

Association mondiale

WINNIPEG 1
EDMONTON 4

PREMIERE PERIODE

1. Edm., Baird 11 Fonteyne, Perkins 8:15
Pén: Falkenberg E1:28, Stephanson W12:30, Rousseau W 18:24.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Pén.: Baird E 1:42, Hornung W 9:22..

TROISIEME PERIODE

2. Edm., Lunde 18 Carlyle 8:46
3. Win., Bordeleau 20 Beaudin 14:19
4. Edm., Climie 31 Perkins, Fonteyne 15:28
5. Edm., Fonteyne 8 Perkins, Hamilton 19:51
Pén.: Hull W 6:14.

Lancers:
Winnipeg 7 8 4-19
Edmonton 14 21 14-49

Gardiens: Daley, Winnipeg; Norris, Edmonton.

A. 5,200.

NEW JERSEY 2
HOUSTON 7

PREMIERE PERIODE

1. Hou., Huges 34 Lund, Hinse 6:41
2. Hou., Hall 25 Schella, Labossière 13:48
3. Hou., Lund 22 Hughes, Hinse 18:49
Pun: Reichmuth NJ 5:55, Lacroix NJ, Lund H 6:59, Schella H 8:22, Taylor H, Lacroix NJ 19:59.

DEUXIEME PERIODE

4. Hou., Mark Howe 27 G. Howe, Hale 1:00
5. New Jer., Herriman 5 Rivers, Block 3:11
6. Hou., G. Howe 27 8:06
7. New Jer., Laughton 16 Rivers, Herriman 10:52
Pun.: Boylan NJ 7:08.

TROISIEME PERIODE

8. Hou., Sherritt 19 G. Howe, Mark Howe 6:17
9. Hou., Mark Howe 4 Hinse 17:34
Pun.: Reichmuth NJ 12:10.

Lancers:
New Jersey 6 8 1 0-24
Houston 16 20 14-50

Gardiens: Junkin, New Jersey; Rutledge, Houston.
A-6,638.

N-ANGLETERRE 2
LOS ANGELES 4

PREMIERE PERIODE

1. Los Ang., White 6 Odrowski, Veneruzzo 17:17
Pénalités-Dorey NA, Tardif LA mineures, majeures 3:41, Ley NA 10:49, White LA 11:22, Whitlock LA 17:43, Odrowski LA 19:53

DEUXIEME PERIODE

2. N.Ang., Blackburn 14 Selwood, Harris 5:42
3. Los Ang., Whitlock 17 Hodgson, Tardif 7:09
4. Los Ang., Thomas 12 Young 15:11
Pénalités-Veneruzzo LA 4:34, Dorey NA 11:37.

TROISIEME PERIODE

5. Los Ang., White 7 Veneruzzo, Leblanc 5:41
6. N. Ang., Blackburn 16 Williams, Harris 18:54
Aucune pénalité.

Lancers:
N.-Angleterre 4 8 6-18
Los Angeles 11 8 6-25
Gardiens-Smith, N.-Angleterre; McLeod, Los Angeles.
A-4,207.

Hafey ne vit que pour le championnat mondial

SAN DIEGO (PA) — Art Hafey a finalement obtenu d'avoir une chance de réaliser son rêve, pour lequel il vit 13 heures et demie par jour et sept jours par semaine, soit le championnat du monde des poids plume à la boxe.

Le calme et puissant canadien est en effet devenu l'aspirant numéro deux de l'Association Mondiale de la Boxe, dans les 126 livres.

Le 4 mars prochain, Art Hafey se mesurera à l'ancien champion poids coq Ruben Olivares, à Los Angeles, dans une reprise de leur match de septembre dernier.

Si le champion de l'AMB, Ernesto Marcel prend sa retraite comme il l'a annoncé, le combat Hafey-Olivares pourrait devenir une rencontre pour le titre mondial.

Aucune décision en ce sens n'a toutefois été rendue par l'Association Mondiale de la Boxe.

Hafey, qui mesure cinq pieds et deux pouces, est un fanatique de l'entraînement.

Il possède une fiche de 34 victoires, cinq nulles et quatre défaites, dont 22 victoires consécutives.

Il n'a toutefois jamais combattu pour une bourse intéressante, à l'exception des $5,000 qu'il a reçu lorsqu'il a infligé une défaite surprise à Olivares.

ENTRAINEMENT

Il s'agissait de son 12ème combat en neuf mois. Depuis septembre, il n'a combattu que deux reprises, mais n'a jamais ralenti son entraînement.

"Art est un des rares boxeurs du monde à ne jamais prendre une journée de congé," affirme son entraîneur Burke Emery, qui est également devenu son gérant lorsque ce dernier, Suey Welch, est décédé le mois dernier.

Hafey se lève à 4 heures et trente tous les matins et court de cinq à sept milles, portant des poids de une livre et demie sur chaque soulier.

Après un repas, une courte période de sommeil et une marche dans les collines, il se prépare pour trois heures de dur entraînement, en après-midi, dans son gymnase personnel: un garage transformé.

Sa journée se termine à six heures de l'après-midi. Le jeune boxeur de Stellarton, en Nouvelle-Ecosse, n'a comme loisir que la télévision et le jardinage. Sa vie monastique n'a pas changé depuis qu'il a quitté sa province il y a 18 mois, pour s'entraîner à San Diego avec Emery. "Ca ne me fait rien de perdre une couple d'années de ma vie pour ne faire rien d'autre que boxer, surtout si je deviens champion du monde," de dire Hafey.

Emery le compare à Rocky Marciano et affirme qu'il doit se hâter d'obtenir un combat pour le titre car, "lorsqu'on possède tant de volonté, on doit se dépêcher de l'utiliser."

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	32	5	0	296	116	64
Jonquière	26	11	1	249	144	53
Port-Alfred	23	13	0	225	182	44
Alma	18	18	1	188	154	37
Dolbeau	9	28	0	98	277	18
Roberval	2	35	0	117	300	4

Demain
Port-Alfred vs Roberval
Alma vs Dolbeau

LES COMPTEURS

		B	A	Tot.
Christian Boudreault,	P.-A.	56	53	109
Lambert Tremblay,	Chic.	55	43	98
Alain Blais,	Chic.	44	44	88
Roger Brassard,	Alma	28	56	84
Pierre Gagné	P.-A.	43	33	76
Serge Gendron,	Jonq.	30	36	66
Luc Vigneault,	Jonq.	42	23	65
Sylvain, Tremblay,	Chic.	22	43	65
Daniel Dufresne,	Chic.	19	46	65
Michel Garneau,	Alma	21	41	64
Gilles Gagnon,	Alma	27	33	60

Ligue junior majeure

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sorel	55	46	8	1	490	238	93
Québec	57	43	12	2	423	251	88
Shawin.	54	23	28	3	277	280	49
Chicou.	56	17	39	0	219	364	34
Trois-Riv.	56	15	41	0	241	384	30

Division Ouest

Cornwall	54	37	15	2	330	244	76
Montréal	54	31	20	3	344	253	65
Sherb.	56	31	24	1	262	269	63
Laval	55	24	28	3	276	325	51
Drummond.	56	19	36	1	231	335	39
Hull	57	11	46	0	177	327	22

Hier
Aucune Joute
Ce soir
Montréal à Cornwall
Sherbrooke à Drummondville
Sorel à Laval
Shawinigan à Québec

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	56	10	9	7	254	153	87
Montréal	56	33	16	7	204	156	73
Rangers	56	28	16	12	211	171	68
Toronto	57	27	19	11	207	165	65
Buffalo	57	25	26	6	182	190	56
Détroit	57	19	30	8	184	235	46
Islanders	56	15	27	14	135	181	44
Vancouver	57	16	32	9	160	219	41

Division Ouest

Philadelphie	56	35	12	9	195	118	79
Chicago	56	30	11	15	192	110	75
St-Louis	58	23	26	9	162	156	55
Atlanta	58	21	27	10	145	175	52
Los Angeles	57	21	28	8	156	180	50
Minnesota	58	18	26	14	178	204	50
Pittsburgh	56	17	33	6	160	204	40
Californie	59	11	41	7	151	259	29

Hier
Buffalo 2 Toronto 4

Boston 5 Minnesota 5

Philadelphie 3 Détroit 1

Californie 0 Chicago 3

Saint-Louis 1 Pittsburgh 1
Ce soir
Vancouver à Montréal
N.Y. Rangers à Los Angeles
Atlanta à Buffalo

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	59	32	25	2	216	201	66
Toronto	62	31	27	4	243	218	66
Québec	60	30	27	3	221	208	63
Cleveland	58	27	26	5	184	192	59
New Jersey	61	26	33	2	189	228	54
Chicago	55	25	27	3	182	192	53

Division Ouest

Houston	58	35	18	5	233	156	75
Minnesota	58	31	26	1	233	203	63
Winnipeg	60	27	28	5	198	215	59
Edmonton	58	29	29	0	200	208	58
Vancouver	56	23	33	0	215	231	46
Los Angeles	59	21	38	0	173	235	42

Hier

Winnipeg 1 Edmonton 4

New Jersey 2 Houston 7

N.-Angleterre 2 Los Angeles 4
Ce soir
Vancouver à Chicago

CRTC

Un mémoire du Syndicat de la fonction publique mis en doute, aux audiences

OTTAWA (PC) — "Vous êtes tenu à démontrer la solidité des assertions que vous faites", a déclaré, mercredi, le président du Conseil de la radio-télévision canadienne, CRTC, M. Pierre Juneau, à M. Jean-Marc Lefevre, président de la section radio-télévision du Syndicat canadien de la fonction publique SCFP.

M. Lefebvre, accompagné de quatre autres membres du syndicat, présentait devant le Conseil un mémoire s'opposant au retrait de la publicité sur les ondes de la société Radio-Canada dont le renouvellement des licences est présentement examiné par le CRTC.

Le mémoire résumé par M. Lefebvre devant le Conseil soutient d'une part que le financement mixte de Radio-Canada lui permet d'être à la fois indépendant de l'Etat et des entreprises privées qui en partagent le financement, et que, d'autre part, la baisse des revenus publicitaires de la radio d'état entraînerait une hausse dans le prix de la publicité dans le secteur privé aussi bien que la nécessité de plus grands déboursés de la part du Trésor public de sorte que le citoyen contribuable serait doublement pénalisé.

D'autre part, dit le mémoire, l'activité commerciale du Canada fait partie de l'environnement des Canadiens et doit être reflétée par la radio et la télévision d'état comme tous les autres aspects de la société canadienne. "Radio-Canada doit faire partie du monde économique et non pas se contenter de le refléter".

CREDIBILITE

Cependant, la présentation du mémoire, faite au nom du Syndicat canadien de la fonction publique, devait se transformer en un interrogatoire de crédibilité de la part de M. Juneau, mettant en doute à la fois le sérieux des travaux et recherches ayant présidé à la rédaction du mémoire et la représentation même de M. Lefebvre ainsi que de MM. K. Hilmer, G. Saunders, P. Lemieux et D. Brodie, qui l'accompagnaient.

A combien des audiences du CRTC avez-vous assisté sur la soixantaine qui se sont tenues cette année? Combien des 500 documents annuels du CRTC avez-vous lu? Combien environ de pages comptait le procès-verbal des audiences du CRTC sur la création du troisième poste à Montréal, seul procès-verbal que vous dites avoir lu?

"Vous êtes tenu à démontrer la solidité des assertions que vous faites", a expliqué M.Juneau.

Le mémoire présenté par M. Lefebvre critiquait la politique du CRTC sur deux points extrêmement délicats.

D'abord le document laisse entendre que le retrait de la publicité sur les ondes de la radio de la société d'Etat pourrait être le résultat de pressions exercées par le secteur privé: "Nous sommes obligés de conclure, dit le mémoire, que des pressions déterminantes sur le CRTC et Radio-Canada et sont exercées par ce secteur... Nous sommes étonnés de voir Radio-Canada et le CRTC si sensibles à ces pressions."

D'autre part, selon la présentation de M. Lefebvre, le CRTC appliquerait une politique plus sévère, à l'endroit de Radio-Canada sans se préoccuper de règlementer le secteur privé.

Devant des affirmations aussi emportées et peu nuancées, M. Juneau a mis en doute le sérieux de l'analyse de M. Lefebvre, tentant de démontrer que ce dernier n'appuyait pas ses jugements à l'emporte pièce sur des recherches approfondies, à commencer par la lecture des documents émis par le CRTC et l'assistance aux audiences publiques ou, à tout le moins, la prise de connaissance des procès-verbaux de celles-ci.

Enfin, après avoir demandé à M. Lefebvre de faire connaître sa profession exacte ainsi que celle des collègues qui l'accompagnaient, quatre sur cinq étant représentants des ventes à Radio-Canada, le président du Conseil de la radio-télévision candienne lisait une lettre de M. Gilles Lortie, président de la section locale 660 du SGFP. Pour les employés de la production de la Société Radio Canada à Montréal, 730 membres, déclarant que la présentation de M. Lefebvre n'entraînait pas l'adhésion des membres du syndicat dont il est le président.

"Comme aucune consultation n'a été faite auprès des membres de ces syndicats, dit la lettre, nous doutons que les opinions émises par M. Lefebvre soient représentatives des idées des membres....Les opinions dans le mémoire...ne représentent, à notre avis, que celles de quelques employés de la Société, principalement ceux du Service des ventes.

"Nous croyons de notre devoir de nous dissocier de la prise de position de M. Lefebvre qui, à notre avis, abuse de son poste de président de la division radio-télévision du SGFP quand il prétend parler au nom de ses 4,000 membres".

Selon M. Lefebvre, cependant, le processus de consultation a été entièrement respecté, des communications ont été établies entre les divers locaux et son mémoire représente l'opinion de ceux qui ont bien voulu participer aux mécanismes de consultation.

La Société Radio-Canada aurait failli à sa tâche de susciter l'esprit créateur

OTTAWA (PC) — La société Radio-Canada ferait preuve d'une trop grande timidité et aurait failli à sa tâche de susciter l'esprit créateur des Canadiens.

Telles sont les observations faites hier devant le Conseil canadien de la radio et de la télévision, par un groupe de radiodiffuseurs, de journalistes et de téléspectateurs.

Le groupe, qui compte des personnalités telles Patrick Watson, Abraham Rotstein et Robert Fulford, a suggéré que la société soit partagée en deux agences distinctes, l'une produisant des émissions de radio et de télévision, l'autre se consacrant aux opérations de studios et de transmetteurs.

Le président du CRTC, M. Pierre Juneau, tout en admettant que le mémoire soumis par ce groupe était bien étoffé, ne semblant pas vouloir retenir cette suggestion. Selon lui, les problèmes de la radio télévision d'Etat pourraient trouver leurs solutions dans la structure actuelle.

Le groupe a par ailleurs affirmé que la qualité des émissions de théâtre et d'affaires publiques se dégrade continuellement.

Le mémoire soumis hier reproche à la société de concentrer sa production à Toronto, ce qui ne contribue pas à donner une image fidèle du pays. Par ailleurs, les signataires du mémoire regrettent que la société d'Etat fasse peu de cas des films canadiens, du théâtre et de la littérature régionale canadienne.

Le groupe estime en outre que la société offre peu d'émissions fantaisistes et presque pas de musique western. "Partout, lit-on dans lemémoire, Radio-Canada est faible".

M. Pat Pearce, commissaire de la CRTC a déclaré que la présence du groupe devant la commission avait été interprétée comme devant être une confrontation. "Jusqu'ici, a-t-il noté pourtant, les débats ont été d'ordre général et ont eu un ton plus académique qu'agressif" qu'une bataille".

De son côté, le vice-président de la Commission, M. Harry Boyle, a expliqué que les informations télévisées donnent mauvaise impression, c'est qu'on doit les comprimer pour répondre à des impératifs techniques.

La programmation de RC, conçue à Toronto, ne convient pas aux gens du Grand-Nord

OTTAWA (PC) — Grâce à la télévision dans le Grand-Nord, les Indiens et Inuits qui y habitent sont informés sur les problèmes de circulation et de stationnement à Toronto, les ventes de voiture à Halifax, les grains de provende au Manitoba et peuvent apprendre à faire cuire du poisson dans une laveuse à vaisselle, a déclaré, mercredi, le député néo-démocrate Wally Firth, des Territoires du Nord-Ouest, devant le Conseil de la radio-télévision cansdienne CRTC.

Tout cela est fort intéressant, mais des informations sur les ours polaires seraient certainement plus adéquates.

Le CRTC examine présentement plus de 250 mémoires en vue du renouvellement des permis de diffusion de Radio-Canada et de ses postes affiliés.

Pour M. Firth, lui-même Indien, ainsi que pour les deux représentants d'organisations d'autochtones qui l'accompagnaient, il est clair que la programmation de Radio-Canada, conçue à Toronto, ne convient pas du tout aux spectateurs du Grand-Nord.

La radio et télédiffusion dans le Grand-Nord doivent être entièrement repensées en foncton des besoins spécifiques des communautés qui y résident et M. Firth s'est fait l'avocat de l'installation de petites stations radiophoniques locales et communautaires, gérées par les autochtones, employant des autochtones et diffusant dans des langues qu'ils comprennent.

Ces petites stations pourraient être reliées par téléphones pour l'échange des informations d'intérêt pour les communautés voisines.

De plus, selon M. Firth, la priorité doit être accordée à cette radio communautaire plutôt qu'à la télévision, parce que la radio correspond exactement au type "oral" de culture des groupes inuits et indiens.

Plusieurs régions du Grand-Nord ne reçoivent pas du tout ou très mal même la radio et dans certaines d'entre elles il est plus facile de syntoniser Moscou ou le Texas que Radio-Canada, a-t-il dit.

Moscou aurait une très bonne programmation musicale. L'intervention de M. Firth sur les problèmes de la radiodiffusion dans le Grand-Nord était la deuxième sur le sujet depuis le début des audiences.

Mardi, en effet, M. Bryan Pearson, du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, exposait le problème d'une manière similaire allant jusqu'à dire que l'impact de la civilisation blanche du sud sur la civilisation du Grand-Nord pourrait causer la mort de cette dernière.

L'absence de production et de création locale pour la radio ou la télévision, permettra éventuellement, a averti M. Pearson, "au torrent de la civilisation blanche du sud de complètement noyer une civilisation et une culture millénaires".

Comme M. Firth, mercredi, M. Pearson avait insisté sur la nécessité que chaque communauté inuite ou indienne produise, pour des postes locaux ou régionaux, ses propres programmes, exprimait leurs propres préoccupations et valeurs, avec leurs propres concepts.

Il semble d'ailleurs que la politique de Radio-Canada en ce qui concerne le Grand-Nord soit actuellement en gestation et tout ce qu'il manque maintenant, "c'est une décision", a déclaré M. Juneau, au cours de l'audience de mercredi.

Radio-Canada accusée de discrimination puisqu'elle ne diffuse qu'en deux langues

OTTAWA (PC)—Le Ukrainien Canadian Commitee pense que l'Ukrainien est une "langue canadienne" au même titre que le français et l'anglais et par conséquent accuse Radio-Canada de discrimination puisque celle-ci ne diffuse que dans ces deux langues.

Dans une présentation devant le Conseil de radio-télévision canadienne, mercredi, le Ukrainian Canadian Commitee a demandé au CRTC de recommander à Radio-Canada d'introduire des programmes en ukrainien sur son poste CKSB de Winnipeg puisque l'un des mandats de la société d'Etat était de coller à la réalité des diverses régions du pays et de les desservir selon leurs intérêts et préoccupations.

CKBS, qui appartenait auparavant à des intérêts privés canadiens-français du Manitoba, vient d'être acheté et intégré au réseau de la société d'Etat. Sous sa direction française, le poste diffusait 6 heures et demie par jour en ukrainien.

Selon les témoins entendus mercredi, la communauté d'un demi-million d'Ukrainiens de l'ouest se considère un "peuple fondateur" du pays au même titre que les Français et les Anglais et se glorifie d'avoir fait des terres ingrates des plaines le grenier à blé du monde.

Selon le principe "no taxation without representation", le Ukrainian Canadian Commitee a soutenu devant le CRTC que le multiculturalisme devait être introduit sur les ondes de la société d'Etat de façon à refléter la mosaïque ethnique du pays.

Au président du CRTC, M. Pierre Juneau, qui faisait remarquer que, dans ce cas, Radio-Canada diffuserait à Montréal 70 pour cent en français, 20 pour cent en anglais et 10 pour cent dans d'autres langues, les membres du comité ukrainien n'ont su expliciter plus avant par quels mécanismes et selon quels critères la société d'Etat pourrait devenir multiculturelle et diffuser dans les langues d'origine des divers groupements ethniques qui composent le Canada.

"Tout ce que nous demandons, ont dit les trois représentants du comite, est que Radio-Canada devienne un bon citoyen et se mette au service de la population qu'elle dessert."

Le Canada sera représenté, à la conférence de Togo, la semaine prochaine

OTTAWA (PC)—Le Canada participera à la 27e session de la conférence des ministres de l'Education nationale des pays d'expression française d'Afrique, du Madagascar et de l'Ile Maurice, qui aura lieu à Lomé, au Togo, le 28 février, les 1er et 2 mars.

C'est le ministre de l'Education du Québec M. François Cloutier, qui présidera la délégation canadienne, qui comprendra en outre des représentants d'Ottawa, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

Le Nouveau-Brunswick sera représenté par son sous-ministre de l'Education, M. Armand Saintonge, l'Ontario par M. Berchmans Kipp, conseiller au ministère de l'Education et le Manitoba par M. Laurent L. Desjardins, président de la commission des services de santé.

Outre M. Cloutier, le Québec y déléguera MM. Pierre Parent, directeur de Cabinet de M. Cloutier, Jean Tardif, directeur du service de la coopération avec l'extérieur au ministère de l'Education, Léo Paré, conseiller Education de l'ambassade du Canada à Adibjan, et Jean-Guy Laurendeau, directeur du Cabinet du délégué général du Québec à Paris.

Du côté fédéral, les conseillers seront MM. Michel de Goumois, directeur des institutions francophones au ministère des Affaires extérieures; Jacques Noiseux, conseiller à l'Ambassade du Canada auprès de la République du Togo, et Simon Venne, directeur de la coordination à l'Agence canadienne de développement international.

La conférence sera précédée de trois jours de discussions, où trois commissions techniques se réuniront pour poursuivre les études sur l'Ecole de promotion collective, la formation des promoteurs de l'enseignement technique et les problèmes de l'enseignement des mathématiques dans l'enseignement technique.

MOT MYSTÈRE

Problème no 110 — **7 lettres cachées** — THÈME L'INFORMATION

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	D	G	juger	O	portant
aider	définir	gérer	L	obliger	public
arrêter	détenir	groupe	ligne	occasion	R
C	E	H	livre	opinion	réagir
causer		hypothèse	M	P	regarder
céder	écouter	I	mention		réponse
citoyen	écrire	idée	méthode	page	S
confiance	édition	initiative	monde	papier	solution
connu	égal	J	moyen	parole	U
crime	évolution	journal	N	part	utile
curée	exprimer		nombre	pétrin	

La réponse du problème précédent: paresse

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	X	P	R	I	M	E	R	E	P	O	N	S	E	O
2	R	C	A	A	O	N	E	D	E	P	A	R	T	P	C
3	I	U	N	N	P	G	N	T	E	A	O	G	I	U	C
4	R	R	D	A	U	I	R	E	H	F	G	N	E	O	A
5	C	E	E	J	I	I	E	E	C	O	I	I	N	R	S
6	E	E	V	D	N	F	L	R	R	O	D	N	R	G	I
7	H	J	P	I	E	I	N	E	N	E	U	E	I	R	O
8	Y	C	O	O	T	C	G	O	E	P	T	T	E	R	N
9	P	A	N	U	R	A	I	R	C	E	A	R	E	E	O
10	O	U	I	I	R	T	I	L	R	I	E	R	Y	R	I
11	T	S	M	D	U	N	A	T	B	G	T	O	O	E	T
12	H	E	E	L	E	G	A	N	I	U	M	O	R	L	N
13	E	R	O	T	E	R	C	L	T	N	P	V	Y	E	E
14	S	V	E	N	O	M	B	R	E	L	I	G	N	E	M
15	E	D	I	T	I	O	N	S	O	L	U	T	I	O	N

MOTS CROISÉS

problème: no 110

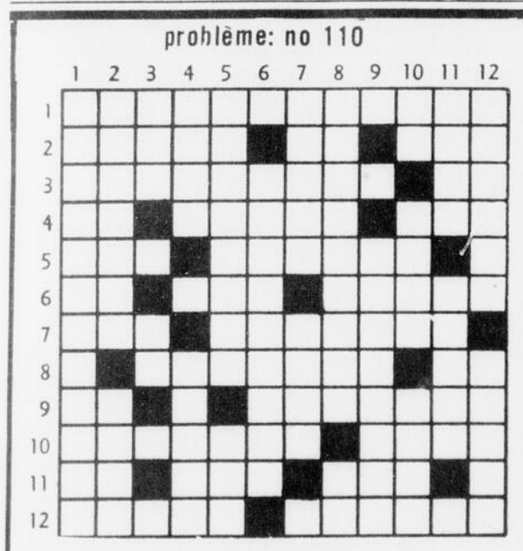

HORIZONTALEMENT

1- Théories philosophiques fondées sur la relativité de la connaissance.
2- Poisson voisin de la sardine. -- Pronom personnel. -- Aurochs.
3- Ensemble des clients. -- Eminence.
4- Ici. -- Succession. -- Dans la rose des vents.
5- Trou d'évacuation pour la fumée. -- De la Baltique(pl).
6- Coutumes. -- Un des cantons suisses. -- Ouvertures.
7- Récipient en terre réfractaire. -- Etendons.
8- Faces des hommes. -- Or.
9- Pronom personnel -- Roi légendaire d'Egypte.
10- Assiette creuse sans rebord. -- Rivière de la France.
11- Ruisselet. -- Cri de douleur. -- Solipède.
12- Abri.-- De la Russie (pl.).

VERTICALEMENT

1- Reprendra une ancienne habitude.
2- Courbe plane convexe et fermée. -- Ancienne monnaie d'argent.(pl).
3- Règle obligatoire .-- Télévision.
4- Dieux de la mythologie scandinave. -- Qui n'existe que dans l'imagination.
5- Obscurité profonde. -- Ligote.
6- Qu'on peut développer.
7- Agé. -- Puits naturel.
8- Qui ne savent ni lire, ni écrire. -- Article contracté.
9- Dégradations du relief.
10- Actionné. -- Fut rejeuni par Médée. -- Du verbe "rire".
11- Epoques. -- Affaiblissais.
12- Répandues çà et là. -- Détériorées.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Gisement de Chibougamau

Après une hausse spectaculaire les actions de Patino baissent

Par Gabriel BERBERI

CHIBOUGAMAU—Les actions de la compagnie Patino, qui avaient connu une remontée spectaculaire, par suite de la découverte d'un nouveau gisement à Chibougamau, sont maintenant en perte de vitesse, à la Bourse. En janvier, le prix de l'action de Patino augmenta de $5 pour passer à $24.87, par suite de la mise à jour d'un filon prometteur à Chibougamau. Depuis ce temps, cependant, la valeur de l'action a été réduite à $21.

Les résultats de l'exploration de Patino démontrent que le nouveau gisement minier à Chibougamau renferme 4 pour cent de cuivre, 10 pour cent de zinc, plus une certaine quantité d'or et d'argent, à une profondeur variant de 500 à 600 pieds. On considère la richesse de ce gisement suffisante pour l'exploitation, ce qui implique le creusage d'un puits de 1,000 pieds.

Mais le gisement contiendrait 500,000 tonnes de minerai, ce qui est considéré comme une réserve plus ou moins importante. Les gens de Patino répliquent que ce dépôt n'est peut-être pas considérable pour l'instant, mais que sa mise en valeur pourra conduire éventuellement à des gisements plus imposants, étant donné les caractéristiques géologiques du secteur.

Quoi qu'il en soit, les spécialistes du secteur minier sont généralement d'avis que Patino se doit coûte que coûte d'augmenter ses réserves dans le district de Chibougamau, si elle veut poursuivre ses activités au Québec.

Jusqu'à maintenant, l'entreprise a réussi à maintenir ses réserves à 5,000,000 de tonnes à ses mines de Copper Rand, Copper Cliff et Portage, mais la teneur en minerai n'a pas cessé de diminuer.

UNE COMPAGNIE HOLLANDAISE

Patino, qui est le principal producteur de cuivre à Chibougamau, après Campbell, est une firme basée à La Haye, en Hollande. En 1970, le siège social de Patino, qui se trouvait à Toronto, était transporté en Hollande.

Selon les analystes financiers, le bilan intéressant qu'a présenté Patino en 1973, est attribuable en grande partie à la hausse des prix de l'or et du cuivre provenant des mines de Chibougamau, et du rendement de sa filiale Rio Tinto, en Espagne, qui lui appartient dans la proportion de 40 pour cent.

En Nouvelle Cakédonie, un membre à part entière du groupe Patino, la Compagnie Française d'Entreprises minières, Métallurgiques et d'Investissements, a beaucoup de mal à trouver les fonds nécessaires pour la construction d'une usine de ferro-nickel.

Patino a aussi des intérêts en Grande-Bretagne.

LA PARTICIPATION DU PETIT EPARGNANT — Chaque membre de la Caisse d'entraide économique de Chicoutimi aura versé sa contribution à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Le montant global se chiffre par $5,000. "Les caisses d'entraide sont nées au Saguenay-Lac Saint-Jean; elles sont le fruit d'une idée voulant que l'initiative du milieu est nécessaire à notre avancement sur le plan économique. Comme la Fondation de l'UQAC veut favoriser le développement par la recherche axée sur les possibilités du milieu régional, nos membres se sont empressés de donner leur coup de main". C'est en ces termes que M. Jean-Yves Laforest, directeur général de la Caisse d'entraide économique de Chicoutimi, s'exprimait en présence de MM. Gilbert Gravel, représentant de la campagne, Benoît Ruelland, directeur administrateur de la Caisse, et de Guy Forget, vice-recteur aux Communications à l'UQAC.

NOMINATION

Monsieur Paul-Emile Guay T.P., président général de la Corporation des Techniciens Professionnels du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur André Perron T.P., à la présidence du Comité Provincial de Perfectionnement de la C.T.P.Q.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — L'allure a été mixte et l'activité plutôt faible mercredi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 1,278,700 actions, au regard de 1,653,600 la veille.

Les services publics montent de 1.20 et atteignent 143.83, les industrielles, de 1.12 et atteignent 241.44, l'indice composé monte de .92 et atteint 226.28, alors que les banques reculent de 1.28 et tombent à 280.64 et les papeteries, de .24 et tombent à 132.35.

COMPORTEMENTS DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	104	124
Pertes	114	121
Inchangées	75	65
Total	293	310

Canadian Pacific Ltd., dont 21,315 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-8 et atteint $15 7-8.

Consolidated Imperial Mines, dont 87,000 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 3 1-2 et atteint $19.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., en hausse de 5-8 et au niveau de $25 7-8, annonce que sa filiale Hudson Bay Diecastings ltd. va faire construire, au coût de $4 millions, près de Toronto, une usine qui fabriquera divers oxydes de zinc.

Simpsons-Sears A, en baisse de 1-8, est au niveau de $12 et Simpsons-Sears Ltd., annonce qu'elle remporte un succès considérable avec le remplacement de téléphones à boutons par des ordinateurs pour les commandes d'articles de catalogue. Elle dit que ce nouveau service sera dorénavant en service 12 heures sur 24.

Moore Corp., en hausse de 5-8, est au niveau de $48 1-2, Royal Trust monte de 1-2 et atteint $27 1-4, Imperial Oil, de 3-8 et atteint $40, la Banque Mercantile, de 3-8 et atteint $22 1-2, IU International, de 3-8 et atteint $17 1-2, Power Corp., de 3-8 et atteint $11 3-4 et Distillers Corp.-Seagrams de 1-4 et atteint $42 1-2.

D'autre part, Placer Development à $23 3-8 baisse de 1 1-4, la Banque Royale à $36 1-2, de 5-8, Pacific Petroleums à $33 1-4, de 1-2, Quebecor à $12, de 1-2, la Banque Toronto-Dominion à $38, de 1-4, Rio Algom Mines à $36 3-4, de 1-4 et MacMillan-Bloedel à $30 3-4, de 1-4.

Bell Canada, en hausse de 3-8 et au niveau de $42 3-8, a eu un virement de 12,603 actions et Price Co., inchangé, à $15, un virement de 11,675 actions.

Dans le secteur de la spéculation, Probe Mines recule de deux cents et tombe à 63 cents dans un virement de 51,500 actions.

A New York

NEW YORK (AFP-AP) — Les cours se sont sensiblement redressés mercredi à Wall Street, dans le cadre d'une activité cependant assez calme.

La hausse, qui a commencé à se faire sentir en fin de matinée, s'est par la suite régulièrement confirmée jusqu'à la cloture, où elle s'élevait alors à plus de 11 points de l'indice des industrielles. Selon les observateurs des milieux boursiers, aucun élément nouveau, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur des Etats-Unis, ne vient expliquer ce mouvement, qu'ils attribuent simplement à des considérations techniques, les cours se trouvant depuis plusieurs semaines à un niveau assez bas.

Parmi les compartiments les plus favorisés, se trouvent les pétroles, où IBM avance de près de 4 dollars, les automobiles, avec une avance de 1 1-4 pour General Motors et les grands magasins, où JC Penny gagne près de 4 dollars. Avances également pour les compagnies aériennes, où United Airlines et American Air Lines gagnent près d'un dollar, les chimiques, où Dupont gagne 1 dollar, les télévisions, avec une hausse de 2 1-2 pour Motorola, ainsi que les chemins de fer, où Union Pacific avance de 1 1-2.

Gain de 1 3-8 pour Anaconda aux cuprifères, de 3 points pour Phillip Morris aux tabacs, de 1 3-8 pour US Steel aux aciers, ainsi que de quelques fractions pour les alimentaires, les matérieux de construction, les machines outils et les pneumatiques. Avances également pour les matériaux de bureau, où Xerox gagne 3 1-4. Tendance irrégulière pour les aérospatiales et les papiers, qui perdent ou gagnent quelques fractions. Seules les mines d'or sont en baisse, de 3 1-2 points pour Dome mines.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 11.50 et atteint 831.04.

Le virement à la Bourse de New York est tombé à 11.67 millions d'actions.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de 0.66 et atteint 49.94 et l'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de 0.51 et atteint 95.08.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New-York, Hudson Bay, International Nickel, Genstar, Seagrams, Massey-Ferguson et Canadian Pacific enregistrent des gains fractionnaires, Dome Mines recule de 3 1-2 et tombe à $177., McIntyre, de 1 1-4 et tombe à $54. 3-4 et Hiram Walker ainsi que Alcan subissent des baisses fractionnaires.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	898	781
Pertes	485	690
Inchangées	385	345
Total	1,768	1,816

A Toronto

TORONTO (PC) — L'indice industriel de la Bourse de Toronto a clôturé mercredi à son plus haut niveau de l'année, les autres secteurs de ce marché ont été mixtes et l'activité, tout au cours de la séance, a été plutôt faible.

L'indice industriel monte de 1.26 et atteint 217.37, son plus haut niveau depuis le 23 novembre 1973, l'indice de l'or recule de 16.3 et tombe à 542.26, celui des métaux de base, de 1.94 et tombe à 106.63, alors que celui des pétroles de l'Ouest monte de .88 et atteint 260.25.

Le virement a été de 2.93 millions d'actions d'une valeur totale de $24.79 millions. C'est le plus faible depuis le 16 janvier. Mardi, il avait été de 3.95 millions d'actions d'une valeur totale de $34.31 millions.

Le bâtiment, les grands magasins, l'industrie alimentaire et les services publics sont au nombre des plus forts gagnants, alors que les communications, les pâtes et papiers et l'immeuble perdent du terrain.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	259	275
Pertes	262	271
Inchangées	262	253
Total	783	799

Le dollar

BERNE (AFP) — La faiblesse du dollar depuis le début de la semaine surprend les spécialistes helvétiques des questions monétaires qui ne peuvent, pour l'instant, localiser avec précision les causes de ce phénomène. On recommence à parler à Zurich de transferts de capitaux pétroliers arabes, sans que pour l'instant des indications précises viennent étayer ces bruits.

Une indication plus intéressante est recueillie dans les milieux politiques de Berne. Selon eux, le jugement porté par les experts internationaux sur la capacité relative des Etats-Unis et de l'Europe à surmonter la crise causée par la hausse du coût du pétrole, serait en cours de revision.

Le sucre

TORONTO (PC) — Selon les porte-parole de l'industrie alimentaire, le prix plus élevé du sucre brut entraînera inévitablement une hausse de tous les produits dont il entre dans la composition.

Mardi, le prix de la livre de sucre à l'état brut a augmenté de deux cents, passant ainsi à 31 cents.

Le produit le plus affecté par cette augmentation est évidemment le sucre raffiné vendu au détail, dont le prix est passé, du moins à Toronto, de 77 cents qu'il était en octobre dernier, à $1.54 le cinq livres.

Une des principales raisons de cette augmentation soudaine du prix du sucre à l'état brut réside dans le fait que les compagnies de raffinage n'ont pas prévu les récentes augmentations du brut, et ont par conséquent omis d'accumuler des réserves suffisantes pour y faire face.

AUTRES PRODUITS

Le prix de la crème glacée a également augmenté de huit pour cent, et ce n'est là qu'un début.

D'autre part la compagnie General Bakeries a annoncé qu'elle avait dû hausser le prix de ses pâtisseries de 12 pour cent, le mois dernier, et qu'une nouvelle hausse pourrait survenir d'ici quelque temps.

Quant aux manufacturiers de chocolat, ils avaient fait passer le prix d'une tablette de chocolat de 10 cents à 12 cents, le 1er janvier dernier, et c'est maintenant au tour des boîtes de chocolats d'être affectées par la hausse du prix du sucre. Une boîte d'une livre de chocolat Rowntree Mackintosh, qui se vendait auparavant $2.40 se vend maintenant $2.75.

Mercuriales

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.50 à $5.00 le boisseau, $6.00 à $6.25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, $6.00 à $7.00 le boisseau, $7.00 à $7.25 huit cellos de 5 lbs.

LEGUMES

Betteraves: $2.60 le 50 lbs; $1.50 le 25 lbs; $1.75 à $2.00, 12 cellos de 2 lbs.

Carottes: $1.75 à $2.00 le 50 lbs; $2.50 à $2.75 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Choux: verts, $2.75 à $3.00 pour 16.

Oignons: jaunes, moyens, $4.50 à $4.75 le 50 lbs; $5.75 à $6.00 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: $2.25 à $2.50, 12 cellos de 2 lbs, $1.50 le 20 lbs.

Poireaux: $2.00 à $2.25 la doz. de paquets.

Pommes de terre: $4.00 à $4.10 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, $3.00 à $3.25 le 50 lbs; ciré, $3.70 à $4.00 le 50 lbs.

Obligations

TORONTO (PC) — Quelques prix ont monté légèrement mercredi sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été faible.

Le court terme et les obligations des sociétés sont restés inchangés, le moyen et le long terme ont enregistré des gains qui ont varié entre un huitième de point et un quart de point et les obligations provinciales ont monté d'environ un quart de point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. Il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor fédéral de trois et six mois.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Dominion Lime Ltd., 15 cents, le premier depuis la formation de la société, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Falconbridge Copper Ltd., 20 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 8 mars.

Monarch Life Assurance Co., 22 1-2 cents, une hausse de 2 1-2 cents, le 2 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Spar Products Ltd., deux cents, le 14 mars aux actionnaires inscrits le 27 fév.

Bénéfices nets

Dome Petroleum Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc., dernier, $20,200,000-$1.88 l'action, au regard de $11,033,000-$1.07.

Harlequin Entreprises Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $2,737,000-$1.57 l'action, au regard de $1,577,000-93 cents.

D.H. Howeden and Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $626,869-$1.21 l'action, au regard de $431,375-82 cents.

MacMillan Bloedel Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $81.8 millions-$3.85 l'action, au regard de $40.2 millions-$1.89.

Molson Compagnies Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $19,656,000-$1.44 l'action, au regard de $18,902,000-$1.39.

Woscow Well Service Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,650,821-$1.53 l'action, au regard de $831,482-82 cents.

United Canso Oil and Gas Ltd., $268,366-cinq cents l'action, au regard de $123,277-deux cents.

Universal Sections Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $407,035-87 cents l'action, au regard de $370,394-79 cents.

Wiley Oilfield Hauling Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $47,093, perte-2.2 cents l'action, au regard de $410,991, bénéfice-20.4 cents.

Zenith Electric Supply Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $454,254-36 cents l'action, au regard de $348,306-28 cents.

L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Cotes des contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Avril	155.30	156.50	155.00	156.00A
Juil.	161.90	162.75	161.50	162.25
Oct.	166.80	169.20	166.80	169.00
Janv.	175.75	176.25	174.90A	175.20A
Avril	179.00	181.00	179.00	180.00A

Volume de Mardi: 288 contrats.

L'or

PARIS (PA)—Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$150.00
Paris:	$156.29
Francfort:	$149.71
Zurich:	$151.50
Hong Kong:	$144.70
Beyrouth:	$4.803 le kilo.

Le dollar

MONTREAL (PC)—Le dollar US a baissé de 13-50 mercredi à Montréal et y est tombé à $0.97 7-25 et la livre sterling y a monté de 37-50 et atteint $2.23 9-20.

A New York, le dollar canadien a monté de 27-100 et atteint $1.02 79-100 et la livre sterling a monté de 1 37-100 et atteint $2.29 7-10.

L'argent

TORONTO (PC)—Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, mardi, à $5.393 l'once de Troyes.

Denrées

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 80.9.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, .43 à .48 la livre; procédé par rouleau, No 1, .42 à .46; pour nourrissage, en sac, .38 à .41.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: .36 à .38 la livre; poudre de lait, .08 à .13 1-2; lait évaporé, 10.70; lait de beurre, .38 à .40.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83.1; A-gros, 80.8; A-moyens, 76.8; A-petits, 66.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 80; A-gros, 78; A-moyens, 74; A-petits, 64; A-peewee, 40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, $4.25 à $4.40 le 50 lbs; N.-B., $1.00 à $1.02 le 10 lbs, $2.60 à $2.75 le 25 lbs, $4.65 à $4.85 le 50 lbs; I.P.E., $1.10 à $1.16 le 10 lbs, $2.70 à $2.85 le 25 lbs, $4.75 à $5.00 le 50 lbs.

Il y avait 22 nouveaux arrivages.

Céréales

CHICAGO PA — Des maïs et blés des nouvelles récoltes ont grandement progressé mercredi à la Bourse des denrées de Chicago.

Les contrats de l'huile de soya ont avancé jusqu'à la limite de 100 points et l'avoine a monté de deux cents par boisseau.

A la fermeture, le blé enregistrait un gain d'environ 15 cents et celui de mars, un gain de 6.29.

WINNIPEG PC — L'activité a été grande dans tous les secteurs mercredi à la Bourse des denrées de Winnipeg et les prix y ont monté considérablement.

L'activité a été extraordinaire dans tous les compartiments du lin, à l'exception de celui de novembre. Le colza a atteint la hausse limite de 20 cents dans toutes les options, à l'exception de trois.

Le virement mardi a été de 292,000 boisseaux de lin, de 1,253,000 de colza et de 1,184,000 de seigle.

Devises étrangères

MONTREAL PC — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.47
Allemagne mark	.3685
Australie dollar	1.465
Autriche schilling	.0505
Bermudes dollar	1.0200
Belgique franc	.0247
Brésil cruzeiro	.1609
Bulgarie lev	.9131
Chine yuan	.4910
Danemark couronne	.1600
Espagne peseta	.0170
Etats-Unis dollar	.9770
France franc	.2010
Hongrie forint	.0938
Italie lire	.001550
Japon yen	.003395
Mexique peso	.0790
Norvège couronne	.1770
Pays-Bas florin	.3525
Pologne zloty	.0495
Roumanie leu	.1645
Royaume-Uni livre sterling	2.24
Suède couronne	.2175
Suisse franc	.3175
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.2523
Venezuela bolivar libre	.2300
Yougoslavie dinar	.0592

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abitibi	11880	$13⅜	13¼	13¼	– ⅛
Acklands	2825	$12⅝	12⅜	12½	– ⅛
Acklnd 2p	100	$13½	13½	13½	
Acme Gas	1000	14	14	14	+ 1
Acres Ltd	859	$11	10¾	11	+ ¼
Acres A pr	159	$43⅛	43⅛	43⅛	
Acres wt	1004	120	120	120	
Adanac M	2000	48	47	47	– 4
Advocate	100	130	130	130	– 5
Aetna In	100	155	155	155	–10
Afton Min	2900	$9	8½	8½	– ¾
A.G.F.M	785	300	300	300	
Agnico E	6012	$11	10½	10⅝	– ⅛
Agra Ind	120	$9	9	9	
Ahed M	200	120	120	120	
Akaitcho	1300	250	240	240	–15
Albany	5320	68	67	68	
Alt EG	13800	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Alt Gas	11062	$12¾	12½	12¾	– ⅛
Alta G C p	z85	$63	63	63	
Alcan	10200	$33⅝	32¾	33⅛	– ⅜
Alcan pr	z145	$23½	23¼	23¼	
Algo Cent	250	$13½	13½	13½	+ ⅛
Algoma St	8413	$25	24⅛	25	+ ⅜
Allarco Dv	500	$7½	7½	7½	+ ⅛
Alliance B	1883	$10¼	9¾	9¾	– ½
Alminex	3643	$7⅛	6⅞	6⅞	– ⅛
Alum 4 pr	450	$17½	17½	17½	
Alum 4½ p	z42	$33½	33½	33½	
Am Larder	8000	80	79	79	– 1
Andres W	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
Anglo-cn	2000	$19	18½	19	+ ⅜
Ang CT 290	z10	$33¾	33¾	33¾	
Ang U Dev	5100	128	115	115	–14
Aqutin	27392	$29⅜	28½	29¼	+ ¾
Argus	125	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Argus B pr	z25	$33	33	33	
Argus C pr	1650	$12½	12	12½	+ ½
Asamera	3120	$12⅞	12½	12⅞	+ ¼
Asbestos	362	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Ashland C	350	$11¼	11⅛	11⅛	– ⅛
Asoc Porc	231	219	219	219	– 1
Atco A	6150	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Atlas Yk	4000	20	20	20	– 1
Bad Boy	100	$6¼	6¼	6¼	
Ballndery	1500	140	140	140	+ 5
Bankeno	500	$5	5	5	
Bank B C	100	$22¼	22¼	22¼	– ¼
Bank Mtl	6180	$20⅜	20⅛	20¼	
Bank N S	4088	$39	38⅞	39	
B Cdn Nat	810	$18⅛	18	18	– ⅜
Barex	7000	10	9	9	– 3
Bartaco	400	155	145	145	–10
Bary Expl	500	64	64	64	– 1
Baton B	800	$5	490	495	– 5
Bay Mills	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Beavr Eng	100	425	425	425	–15
Becker B p	700	390	390	390	
Belding L	115	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Bell Can	12676	$42⅜	42⅛	42⅜	+ ½
Bell A pr	313	$45	44¾	44⅞	+ ⅜
Bell B pr	445	$47	47	47	+ ½
Bell C pr	175	$30	30	30	– ⅛
Beth Cop	8230	$16⅜	14⅝	15¼	–1¼
Big Nam	16491	30	30	30	+1½
Biltmore I	100	260	260	260	–15
Biltmo A p	400	325	300	300	–25
Bl Hawk	2200	65	65	65	
Blkwod A	4100	425	420	420	– 5
Block B	13675	385	375	380	
Bonanza I	2250	240	235	235	+ 4
Bovis Cor	4550	190	176	188	+13
Bow-m pr	z10	$38¾	38¾	38¾	
Bow Valy	1000	$26⅞	26⅞	26⅞	– ⅛
BP Can	20903	$15⅜	14¾	15⅜	+ ¾
Bralor Res	7300	246	230	230	–15
Bramalea	3800	$6¼	6⅛	6⅛	– ⅛
Brameda	3500	68	65	65	– 5
Brascan A	4285	$16¾	16½	16⅜	+ ¼
Brnda	14715	$8⅛	7½	7¾	– ¼
Brdg Tank	200	$5	5	5	– ⅜
Brinco	509	495	495	495	
BC Forest	450	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
BC Frest p	z55	$40½	39¼	40½	
BC Sugar A	600	$20⅞	20½	20⅞	+ ¼
BC Sugar p	z62	$14	14	14	
BC Phone	491	$50	50	50	– ¼
BCPh 4½ p	z10	$54½	54½	54½	
BCPh 4¾ p	z5	$57½	57½	57½	
BCPh 1956	z60	$58	56¾	58	
BCPh 4.84	100	$15¾	15¾	15¾	
BCPh 5¾ p	z10	$68½	68½	68½	
BCPh 6 pr	z10	$72½	72½	72½	
BCPh 6.80	100	$22	22	22	– ½
Broul R	2200	83	83	83	– 5
Bruck A	z10	$12	12	12	
Brunsk	10350	$5½	5¼	5½	+ ⅜
Budd Auto	395	$8⅞	8⅞	8⅞	– ⅛
Budd A w	z30	335	335	335	
Burns Fds	100	$14	14	14	+ ¼
C					
Cad Dev	1000	$16½	16¼	16½	
CAE Ind	1160	$10½	10⅛	10½	+ ½
Cal Pow	4125	$24¾	23¾	24½	+ ¾
Cal P 5.40 p	z70	$78	76	78	
Calvrt Dle	2600	200	200	200	+ 5
C Mine	14350	25	24	25	+ 2
Cambridg	800	$17½	17½	17½	
Camfl	12265	$21⅛	19⅜	19¾	– 1
Cam Chib	700	$9	8¾	8¾	– ¼
Camp RL	155	$77½	77½	77½	–3½
Campau A	1250	$9⅛	9	9	
Campu 7p	150	$10½	10½	10½	– ½
Can Cem L	574	$13	12½	13	+ ⅝
C Geother	350	192	192	192	+ 2
C Nor West	4500	$8⅝	8⅛	8⅛	– ⅜
C Pakrs C	100	$25	25	25	+ ⅛
Can Perm	1765	$19½	19	19½	– ⅛
CS Pete	6940	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Tung	3095	375	360	360	–15
Cdn Arrow	1500	31	31	31	– 1
C Bonanza	3000	150	145	150	
C Cablesy	3295	$18½	17⅛	17⅝	–1⅛
C Cable w	5930	350	310	335	–20
Cdn Can A	400	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Cdn Cel	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Curtis	500	62	62	62	– 4
Cdn Equty	870	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ¼
C Ex Gas	3950	335	325	325	– 5
CGE	100	$26	26	26	
CGE pr	z50	$29	29	29	
CG Invest	425	$73½	72½	72½	– 2
C Homestd	1650	$7	6⅞	7	
C Hydr	1420	$7⅜	7¼	7¼	– ⅛
C Imp Bank	5665	$30¼	29¾	30¼	+ ⅜
C Ind Gas	3372	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
CIL	200	$18⅛	18⅛	18⅛	
C Int Pow	200	$13	13	13	
Cn Lncrt	13250	19	18	19	+ 1
CLI Pete	2500	34	30	30	– 7
C Manoir	1600	390	385	385	+ 5
C Malart	9550	54	51	51	
C Marconi	z50	340	340	340	
C Memoial	200	300	300	300	
C Merrill	z60	430	430	430	
C Ocdental	650	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
CP Inve	2125	$17¼	17⅛	17¼	
CP Inve pr	1355	$34⅜	34⅛	34¼	
CP Inve w	6685	325	315	325	
CP Ltd	13712	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
CPL A p	2283	$10½	10½	10½	
C Reserve	100	435	435	435	
CRenol A p	375	$12	12	12	+ 2
Cdn Sup O	1546	$55¾	55¼	55½	+ ½
Cdn Tire	z10	$41½	41	41½	
Cdn Tire A	650	$42	41¾	42	+ ¼
C Uilties	1050	$10¼	10½	10¼	+ ⅛
C Util 5 pr	z25	$60	60	60	
CUtil 6 pr	z25	$95½	95½	95½	
C Util $1.25	438	$20½	20½	20½	+ ⅛
Canron	100	$22	22	22	– ¼
Capit Div	1900	33	33	33	
Cara	150	$6	6	6	
Carl OK	6035	365	355	360	–10
Carl OK B p	200	$28¼	28	28	– ½
Carma D	800	$11	10¾	10¾	
Cassiar	880	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
Cassidy p	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
CC Yachts	200	360	360	360	+15
Celanese	2500	$5⅝	5⅜	5½	
Celan 175 p	100	$20¼	20¼	20¼	
Ctl Fund A	800	$12¼	12	12¼	+ ½
Cent Pat	3525	134	128	134	+ 9
CFCN	500	$7¼	7¼	7¼	– ⅛
Charter Ol	1250	$5	450	475	–50
Chemaloy	4000	253	251	251	– 5
Chestrvile	5000	16	16	16	
Chib Kay	4000	27	27	27	
Chib M	500	59	59	59	
Chieftan D	1800	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
Chimo	500	120	120	120	+ 2
Chrysler	4662	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
CHUM B	100	$8¼	8¼	8¼	
City Sav T	4500	$11	11	11	
Clarcan	889	495	495	495	+ 5
Coch Will	7500	240	225	225	–15
Cckfield	500	$5⅛	5	5	– ¼
Coin L	11500	31½	28	31	– 2
Coldstm	100	295	295	295	– 5
Coles Book	450	$6⅜	6⅜	6⅜	
Comb Met	2000	14½	14½	14½	
Cominco	8875	$34½	33½	33⅝	– 1
Com Cap	1250	240	230	230	– 5
C Holiday I	420	$7½	7½	7½	+ ¼
Computel	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Conduits	700	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Coniagas	2940	200	195	200	– 2
Conn Bath	110	$27¾	27¾	27¾	– ¼
Con Bath p	3870	$18⅝	18½	18½	
Con Bath w	6415	210	200	205	
C Bath 68 w	500	$14¾	14½	14⅝	– ⅜
C Bldg	31610	320	295	315	+17
C Fardy	18095	160	150	155	+ 4
C Durm	14100	85	81	84	– 1
C Mrbn	12200	102	100	100	–10
C Mrsn	26500	225	212	218	+ 6
C Nichl	10000	10	9½	9½	–1½
Cons Pipe	500	305	305	305	+ 5
Cons Prof	7300	138	130	132	– 3
C Rambler	500	295	295	295	
C Rexpr	34200	43	39½	42	+ 3
Con Textle	700	400	400	400	
Con Distrb	2650	$13⅜	13	13¼	– ⅛
Cons Gas	9249	$17⅞	17¼	17½	+ ¼
Con Gas B	z20	$69½	69½	69½	
Con Glass	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Control F	2700	190	190	190	–15
Conwest	4082	$6	5	5¾	+ ¾
Cooper C	100	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Coprcorp	1330	31	31	31	+ 1
Cop Fields	3607	165	160	160	–10
Cornat Ind	2705	470	460	470	+ 5
Cornat pr	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Corp Food	1300	495	495	495	– 5
Coseka R	4400	210	200	210	+ 5
Costilin R	300	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Costin R w	280	285	275	285	+15
Courvan	2000	24½	23½	23½	
Craigmt	2425	$6¼	6⅛	6⅛	– ⅛
Crain R L	1200	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
Cstland	3000	22	21½	22	+ 3
Crow Nest	100	$26½	26½	26½	– ¾
Crush Intl	400	$9	8⅞	8⅞	– ⅛
Cuvier	16700	275	269	275	+10
Cygnus B	100	$7¾	7¾	7¾	
D à G					
Daon Dev	4400	$10	9⅝	10	+ ⅜
D Aragon	4000	19	19	19	– 1
Decca R	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
D Eldona	4700	49	48	48	– 2
Delhi Pac	1000	8	8	8	– 2
Denison	938	$52½	52⅛	52⅜	+ ⅛
Dicken	11508	$8⅞	8½	8½	– ½
Discovry	220	160	155	155	–10
Distl Seag	3585	$42½	41¾	42½	+ ⅜
Doman I	480	$8¾	8⅜	8⅜	
Dome	230	$174¾	173	173½	–3½
Dome Pete	2470	$42¾	41¼	42¾	+1⅛
D Bridge	418	$41½	41⅜	41⅜	
D Explor	z350	49	49	49	
Dofasco	835	$31⅝	31¼	31⅜	+ ⅛
Dofasco p	z20	$65	65	65	
D Glass pr	100	$10⅜	10⅜	10⅜	– ¼
Dom Lime	300	$9½	9½	9½	+ 1
Dom Store	2750	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
D Textle	7550	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Domtar	4634	$24½	24⅜	24½	
Domtar pr	125	$14	14	14	
Douglas L	200	345	345	345	+10
DRG Ltd A	100	$7	7	7	+ ⅛
DMC A	23050	$16½	14½	16½	+ 2
Dunde Pal	2500	40	40	40	– 1
Dunraie	z17	28	28	28	
Du Pont	150	$25⅝	25⅝	25⅝	
Dylex L A	4810	$5	495	5	
Dynasty	4020	$10⅜	10⅛	10¼	
Estn Prov	200	380	380	380	–10
E Mal	10710	$9⅛	8⅞	9	
East Sull	2100	299	295	295	– 5
E-L Fin	z50	$7	7	7	
E-L Fin w	1000	200	200	200	+10
Electro ltd	720	$9	8⅝	9	+ 1
Elks Stors	100	$11¾	11¾	11¾	
Emco	300	$5½	5½	5½	
Falcon C	4695	$12½	12¼	12¼	– ¼
Falcon	3648	$61⅞	61	61⅜	– ⅜
Farm Mer	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
Fed Diver	100	125	125	125	
Fed Ind Ltd	1800	$6½	6¼	6½	+ ⅜
Fields S	200	$16½	16½	16½	– ⅛
F City Fin	3500	$11	11	11	– ¼
FCity w	12200	$6½	6¼	6½	
F Mar	3050	78	75	78	
Foodcrp Lt	1300	125	120	120	– 5
Foodex S	710	$5	480	5	
Ford Cnda	z1	$81	81	81	
F Seasons	300	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
F Sea A pr	900	$8	7⅞	8	
Francana	300	$10	10	10	– ⅛
Frobex	9000	30½	30	30	– 2
Fruehauf	425	$9	9	9	
GH Steel	500	$8	7¾	7⅞	+ ⅛
Gaz Metr	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Gaz 5½ p	z25	$64¼	64¼	64¼	
Gaz M 66w	100	120	120	120	
Gen Baker	600	360	355	360	+15
Gen Distrb	2400	$9	8¾	8¾	– ⅜
GMC	864	$50	49½	50	+1½
Genstar L	3895	$18	17½	18	+ ½
Gnstar L w	800	$5¾	5½	5¾	
Gesco Dis	250	$5½	5⅜	5⅜	– ⅛
Gnt Masct	600	230	220	220	–12
Giant Yk	350	$22⅞	22⅜	22⅜	– ¼
Gibral	21050	$11¾	10⅝	11	– ¾
Glendale	100	$7¼	7¼	7¼	
Gold Crest	100	$5⅜	5⅜	5⅜	– ¼
Goldund M	4100	110	101	101	– 1
Gldry	10850	66	62	62	– 1
Goldrim	3000	9	8	8	
Goodyer	100	$16¼	16¼	16¼	– ½
Gozlan	1325	$8¼	8	8¼	
Granduc	1275	360	340	340	– 5
Granisle	416	$9	8½	9	
Gt COilsds	z30	$9⅝	9⅝	9⅝	
GL Nickl	9600	231	220	220	–13
GL Paper	410	$24⅜	24¼	24¼	
GL Pap w	1000	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅜
GN Capital	1300	$7⅛	6⅞	7	+ ¼
GNGas A p	z50	$18	18	18	
Gr Plains	1100	$29	28¾	28¾	+ ¾
Gt W Life	z5	$63	63	63	
Gt West S	700	380	380	380	+ 5
Green Pnt	4120	9	9	9	
Grey G	z10	420	420	420	
Greyhnd C	1500	75	70	70	– 5
Greyhnd	3060	$17½	17⅜	17½	
GSW Cl A	125	495	495	495	
GSW Cl B	250	475	475	475	–10
Guar Trst	1842	$10⅞	10¾	10¾	– ⅛
Guard Cap	2050	490	490	490	+15
Gulf Can	6052	$33⅜	33	33	
Gulf Corp	z50	$22	22	22	
H à L					
Gulfstrem	9700	142	136	136	
Hallnor	1000	100	100	100	+20
Hambro C	1000	385	380	380	–10
H Group	350	$7¼	7¼	7¼	
Hardee	845	108	105	105	
Hard Crp A	700	$6½	6⅜	6½	
Hard Crp C	370	$6	6	6	
Harlequin	1700	$15¼	14½	14½	– 1
Harris J S	1100	$8½	8⅜	8⅜	
HWood A	300	260	250	260	+15
HWood B	1000	85	85	85	+15
Hawker S	3225	$5¾	5⅜	5⅜	
Hawker pr	z10	$63¾	63¾	63¾	
Hayes D A	2230	$7	7	7	
Hedway C	675	455	450	455	– 5
Highmont	600	190	180	180	–20
Hollinger	1634	$43½	43½	43½	+ ½
Homco Ind	600	415	405	415	+10
Home A	1900	$49⅜	49⅜	49⅜	+ ¼
Home B	102	$46	46	46	+ ½
H Bramor	100	475	475	475	–25
Huston	17100	285	280	280	+ 4
Huds Bay	7073	$26	25½	26	+ ¾
H Bay Co	9540	$16¾	16⅜	16¾	+ ⅜
HB Oil Gas	5428	$45½	44½	44¾	+ ¼
Huron Eri	600	$28	27¾	28	+ ½
Husky Oil	2895	$20⅝	20½	20⅝	
Husky B pr	z25	$39⅝	39⅜	39⅝	
Husky D w	200	$5¾	5¾	5¾	
Husky E w	200	$8⅞	8⅞	8⅞	– ⅛
Hydrd	14604	65	60	60	– 5
Hy's Ltd	300	335	330	335	
IAC	3525	$18⅜	17⅞	17⅞	– ⅛
IAC wt	800	$6¼	6⅛	6⅛	– ¼
Imasco	2333	$29¾	29¼	29⅜	+ ⅛
Imasco A p	100	380	380	380	– 5
Imp O	22135	$40⅛	39½	39⅞	
Ind Adhes	100	$13½	13½	13½	
Inland Gas	782	$9⅞	9⅞	9⅞	– ⅛
Inter-City	520	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Inter C B w	z50	350	350	350	
Intrmetco	200	430	430	430	
IBM	138	$223	223	223	– 4
Int Mogul	2250	$10½	10⅛	10⅛	– ¼
I Mogul A	800	$16¼	16¼	16¼	– ⅛
Inco	45967	$37¼	36¼	36⅞	+ ¾
Interpool	700	$11⅜	11¼	11⅜	+ ¼
Int Div	400	250	250	250	– 5
Intpr Pipe	1710	$21½	21⅜	21½	+ ¼
Int Pipe w	1275	$6¾	6½	6¾	+ ½
Ipsco	1411	$15¾	15⅜	15¾	+ ¼
Inter T	10000	29	27	27	– 3
Inv Group	1000	$8½	8½	8½	– ⅜
Inv Grp A	1655	$8⅞	8¾	8¾	
Inv Grp 5 p	300	$18	18	18	
Irish Cop	z500	6	6	6	
Iron Bay T	200	410	410	410	+10
Irwin T A	415	305	305	305	– 5
Iso	4500	214	208	214	+ 4
ITL Ind	200	270	270	270	
IU Intl	5940	$17¾	17⅛	17⅝	+ ½
Ivaco Ind	750	$11¼	11	11	+ ⅛
IWC Com	700	205	200	205	+ 5
Jannock	2875	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Jannock D	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Janock 6 p	120	$66	66	66	
Jannock A	204	$12⅝	12½	12⅝	– ¼
Jannock B	200	$12⅜	12¼	12¼	
Jelex	47020	27	25	25	– 1
Joliet	500	27	27	27	
Jonsm	11000	9	8	8	– 1
Jorex Ltd	5700	84	83	83	– 2
Joutel	8000	47	47	47	– 1
Kaiser	10285	$5	490	5	+ 5
Kam Kotia	4100	95	90	90	– 5
Kaps Tran	1125	455	450	455	+ 5
Keen Ind	200	$10	10	10	+ ¼
Keeprite B	320	$9	9	9	
Kelsey H	z100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Kenting	100	$6¾	6¾	6¾	– ⅜
Kerr Add	9033	$15¼	14⅞	15¼	– ¼
K Anacon	2700	41	40	40	
Koffler	2700	$5	5	5	
e					
t|$01od)r)v	.km71	170	.. 170	–10.	
Labatt A	1425	$22¼	22	22¼	+ ⅜
Labatt A p	250	$22¼	21¾	22¼	– ⅛
Lacanex	9000	115	112	115	
Laidlaw T	750	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
LOnt Cem	500	390	385	390	– 5
L Osu	10500	10	8	9	+ 1
L Shore	850	$7⅜	7½	7½	– ⅛
Langis	6000	16½	16½	16½	+ 1
Laura Sec	250	445	440	440	–10
Laurasia	2411	75	73	73	– 2
Lau Fin	700	$10⅞	10¾	10¾	
Lau F 2.00	175	$24½	24½	24½	
Leigh Inst	800	410	400	410	+ 5
Liberian	z50	$11½	11½	11½	
Life Inv	12000	25	20	20	– 5
Life I A	15000	3	3	3	
LL Lac	7275	375	350	350	–10
Living w	1635	420	420	420	
Lob Co A	182	$6	6	6	
Lob Co B	1000	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Lob Co pr	z20	$25¼	25¼	25¼	
Lob Ltd Ap	485	$15⅝	15⅝	15⅝	– ⅛
Lob Ltd Bp	220	$16¾	16¾	16¾	– ¼
Lob Inc	1000	400	400	400	+10
Lochiel	3900	299	294	299	+ 4
Loeb M	1330	355	355	355	
Lost River	950	370	365	365	– 5
Lytton M	5310	162	160	160	
M à O					
Maclarn A	1150	$29⅛	28½	28½	– 1
Maclarn B	450	$29½	29	29	– 1
Mclan H A	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	– ⅛
MH Cable	300	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
MB Ltd	3470	$31⅛	30¾	30¾	– ¼
Madeline	2446	485	475	485	+10
Madsn	14100	325	310	310	–10
Magna Int	1200	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅜
Magnason	175	$5¼	5¼	5¼	– ⅛
Magnetcs	800	73	73	73	– 2
Maislin I	200	$6¼	6	6	
Major H D	1500	335	335	335	+15
Malartic	3900	305	295	295	– 5
Man Ba	13860	195	186	195	+ 1
M Lf Mills	z50	$21¼	21	21	
M L Mills p	140	$100	100	100	
Maritime	409	$18⅞	18¾	18¾	
Markel F	100	$5	5	5	
Martin	29700	63	57	57	– 3
Mas F	11970	$17½	17¼	17⅜	+ ¼
Match	16700	28	26	27	
Mattgmi	z90	$31⅛	31	31⅛	
Mc Adam	2500	42	40	40	– 2
McGraw H	175	425	425	425	+25
Mc Intyre	1225	$54½	53½	53½	– ½
Mc Lghl	24125	$22	21	22	+1⅛
McLagn w	2930	$12¼	11½	12¼	+ ¾
Melton R E	1000	375	375	375	
Ment	16740	285	262	263	–26
MEPC	500	$9⅞	9⅝	9⅝	
MEPC w	1575	395	390	395	– 5
Mercantil	2421	$22½	22¼	22⅜	+ ⅛
Merland E	1600	215	211	215	+ 5
Meta U	13200	27	26½	26½	+1½
Met Stores	100	$13	13	13	
Met Stors p	z50	$17¼	17¼	17¼	
Met Trust	110	$23½	23½	23½	+ ½
MICC	900	$17	16⅞	17	+ ¼
Microsyst	1528	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Midrim	4700	18	16½	18	+ 1
Minda	31087	440	390	430	+30
Molson A	1468	$22⅞	22½	22½	– ¼
Molson B	100	$22½	22½	22½	+1½
Mon Inv	100	$8¾	8¾	8¾	
Monarc W	100	235	235	235	+15
Monenco	100	$10	10	10	– ½
Montrey A	6800	26	25	25	
Moore	17072	$48¾	48	48½	+ ¾
Morse A	200	$15½	15½	15½	– ½
MTS Inter	2500	46	45	46	+ 4
Multi	10325	70	65	70	+ 5
Multi Acc	700	$5¼	5	5	+25
Mymar M	1968	61	60	60	– 2
Nabrs Dlg	900	$13½

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE

TROIS (3) infirmiers auxiliaires, temps complet sur rotation en médecine.

Vous adresser à: Antoine Otis, a/s Hôpital de la Baie des Ha! Ha!, 100 Ave du Parc, Bagotville. Tél.: 544-3381, local 256.

Alma, le 18 février 1974.

OFFRE D'EMPLOI
POSTE: AIDE-CONCIERGE
D.P.: 73-74: 0014

ENDROIT: COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU LAC-SAINT-JEAN
ÉCOLES & ÉDIFICE ADMINISTRATIF

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Effectuer une variété de travaux ayant trait à l'entretien domestique majeure des écoles et des autres locaux à l'usage de la commission.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Conditions physiques adéquates.
Âge maximum 45 ans.

Le présent concours a pour but de dresser une liste dans laquelle on puisera, selon les besoins, pour du personnel temporaire et permanent en conciergerie. Les candidats retenus devront donc accepter de travailler temporairement et devront également s'inscrire aux cours de conciergerie que nous dispenseront à leur intention.

Les intéressés devront nous manifester leur intention sur le formulaire qui suit, à l'adresse suivante:

M. CAMILLE GAGNÉ, adjoint,
DIRECTION DU PERSONNEL,
C.S.R.L.S.J. C.P. 1400,
ALMA.

Les demandes doivent parvenir le ou avant le 27 février 1974.

FORMULAIRE:

Je suis intéressé à poser ma candidature comme aide-concierge à la Régionale du Lac-St-Jean:

NOM: _____

PRENOM (s): _____

ADRESSE: _____

DATE DE NAISSANCE: _____ (jour mois année âge)

NO DE TÉLÉPHONE: _____

La Maison du Service
Shell

279 MELLON ARVIDA

OFFRE UN EMPLOI DANS LE DOMAINE DU CREDIT

LE CANDIDAT DOIT AVOIR LES QUALITÉS SUIVANTES:

1. Agé de 25 à 35 ans
2. Expérience dans le domaine du crédit ou de la banque
3. Bilingue
4. Diplômé en commerce.

Pour entrevue communiquer avec

M. GILLES GRONDIN

548-4655 ou écrire à C.P. 366, Arvida.

VENDEUR

REVENU: POSSIBILITES ILLIMITEES

LE DÉFI:
Notre client est une entreprise bien établie dans le secteur des maisons mobiles. Leader dans ce domaine et avant-gardiste, elle ne cesse d'agrandir son territoire par sa direction jeune et dynamique. La qualité de ses produits ainsi que sa renommée toujours croissante créent une demande nouvelle nécessitant l'addition d'un vendeur.

LIEU DE TRAVAIL:

Chicoutimi (Territoire à couvrir: région du Saguenay).

LE CANDIDAT:

Possédant une belle personnalité, sociable et intègre, il aura déjà fait sa marque dans le domaine de la vente et sera intéressé à améliorer son sort. Agé de 25 à 35 ans, il aime le travail et possède de l'initiative.

LES AVANTAGES:

Le candidat bénéficiera d'un programme d'entraînement complet au départ. Il recevra un salaire de base très intéressant en débutant, en plus de toucher à un pourcentage élevé de commission sur les ventes.

Vous référant au dossier 74-AP-107, veuillez adresser votre curriculum vitae confidentiellement à

J.R. Tapin & Associés
Bureau — Conseil en gestion de personnel
475 Est, Racine, Suite 105
Chicoutimi, P. Qué.

ANNONCES CLASSÉES
Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS À VENDRE

PLYMOUTH FURY II, 1973, 19,000 presque neuf, 318 po. cu. équipé au complet, prix à discuter. Tél.: 662-4253.
F-648

DIVERS À VENDRE

POÊLE et frigidaire électrique, tapis, ozite caoutchouté à prix réduit. Tél.: 543-5607.
F-647

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques; $79.95. DACTYLOS usagées, vente et location, LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-581

MACHINE À PHOTOCOPIES 3-M, à vendre à prix de sacrifice. Tél.: 543-3369, demandez Louise Munger.
F-626

MOTOS-NEIGE À VENDRE

CHAPARAL FIREBIRD 292, ayant seulement un mois d'usure, à sacrifier. Tél.: 549-8338 entre 9 et 5 hres.
F-628

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT: 2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, tapis mur à mur, complètement neuf, situé à Arvida. Tél.: 548-7527.
F-644

Conduire à prix Economique

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI
DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 668-7321
Roberval: 275-1041

APPARTEMENT: 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, bain sauna, conciergerie, libre le 1er mars. Tél: jour 549-7955 soir: 549-5401.
F-667

LOGEMENTS À LOUER

2 LOGEMENTS, 3 pièces et 6 pièces, un à 116 rue Renald Chicoutimi, l'autre à 118 rue Renald Chicoutimi. Tél: 545-4542 ou 545-0934, libres début mars.
F-646

4 LOGEMENTS: 3 1/2 et 4 1/2 chauffés, neufs, entrées laveuse et sécheuse, chauffage à eau chaude, libres immédiatement, situés à Kénogami et Jonquière. Tél: 547-5574 ou 547-4126.
F-589

LOGEMENTS: 4 1/2, 5 1/2 pièces, meublés ou non meublés, s'adresser à 547-2393, situés Chicoutimi-Nord.
F-643

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé ou non meublé, situé à 1957, 8e avenue, Port-Alfred. Tél.: 547-2393.
F-642

DIVERS

ACHETONS MONNAIES canadiennes $0.50, $0.25, $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-599

DEMANDÉS

INTÉRESSÉ à acheter une MAISON le long de la rivière Chicoutimi, pour demeurer à l'année. Tél: 548-7191 ext. 37 ou 549-5902.
F-627

On demande à acheter une terre, avec bâtiment dans les environnements de Chicoutimi écrire à c.p. 578 Chicoutimi a/s de M. G. Bouchard.
f-617-12

FEMMES DEMANDÉES

RECHERCHONS dames actives, vous offrons la possibilité de faire un travail agréable et très intéressant, revenus substentiels, territoires libres, aucune expérience requise: Devenez Représentantes pour la Compagnie Régine de France Div. Familex Ltée. Pour de plus amples renseignements Téléphonez à Madame Bertrand Bradet 549-6728 ou 542-2854
F-571

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.

Le prix dans les dépôts: 20 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

HOMMES DEMANDÉS

HOMMES de Jonquière, vous êtes-vous déjà dit: "La compagnie qui va me faire confiance ne le regrettera pas", si oui envoyez-moi votre curriculum vitae, ainsi que nom et adresse et numéro de téléphone à C.P. 578, Chicoutimi, M. G. Bouchard.
F-602

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
668-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

OCCASIONS D'AFFAIRES

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

— Revenu illimité.
— Territoire protégé disponible.
— Aucune compétition.
— Produit révolutionnaire breveté pour balancer et prévenir les crevaisons de pneus.
— Payez pour votre inventaire seulement.
— Entente de rachat.
— Entraînement par personnel qualifié dans votre territoire.
— Toute publicité payée par la compagnie.
— Autres bénéfices seront discutés lors de l'entrevue.
— Investissement minimum.
— Pour informations, téléphoner: (514) 935-4877.

OFFRE D'UN LOCAL

Service de pneus C.T.R.

On offre à louer local commercial, grandeur 1,500 pieds carrés, avec grande porte 10' x 12', situé à 2,500 Ave. du Pont, Sud, Alma.

TEL.: 668-8311

Cette semaine

Deux hommes politiques ont fait du bilinguisme, le thème de leurs discours

OTTAWA (PC) — Plus de cent ans après le début de la Confédération canadienne, le bilinguisme demeure toujours un des thèmes les plus chaudement discutés au Canada.

Déjà une commission royale d'enquête s'est penchée sur le sujet et de nombreuses études ont été faites. Pourtant cinq ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur les langues officielles, les arguments se multiplient pour et contre le bilinguisme, dans toutes les parties du Canada.

Cette semaine, deux hommes politiques ont fait du bilinguisme, le thème de leurs discours: d'abord M. Gérard Pelletier, ministre libéral des Communications, ensuite, M. Tom Cossitt, député de Leeds en Ontario.

Des larges extraits de leurs discours soulignent les divergences d'opinion sur la politique de bilinguisme et sur ces modalités d'implantation.

GERARD PELLETIER

"La loi sur les langues officielles est un instrument juridique de toute première importance pour atteindre deux objectifs fondamentaux: D'abord assurer l'égalité des deux langues française et anglaise à tous les paliers de l'administration fédérale. Ensuite assurer que tous les canadiens puissent transiger avec le gouvernement du Canada dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada.

Nous connaissons les effets qu'entraîne cette politique du bilinguisme, par exemple dans le service public. Nous sommes également conscient des difficultés que fait naître l'application de la loi.

Nous savions cependant dès le début que les habitudes contractées depuis un siècle ne pouvaient pas être écartées en un seul soir. Aussi nous sommes-nous mis résolument à la tâche. La loi sur les langues officielles est maintenant en vigueur depuis cinq ans. Des progrès notables ont été réalisés.

La politique, comme chacun le sait, ne tient pas en des solutions miraculeuses, mais elle est plutôt le fruit de l'imagination, d'une patience et d'une tenacité à tout épreuve.

...Les efforts consentis par le gouvernement fédéral dans le domaine linguistique ont toujours été l'objet d'interprétations stupides. Ainsi a-t-on feint de croire que le but de la loi était de faire devenir bilingue chacun des citoyens.

De fait il n'en est rien. Bien au contraire, le but recherché par la loi est de permettre à chacun de demeurer unilingue dans toutes ses relations avec le gouvernement fédéral.

Je ne peux résister à la tentation de dire qu'il serait absurde de la part d'un québecois francophone de refuser d'apprendre la langue anglaise. Cela serait absurde également qu'un ontarien anglophone s'abstienne d'apprendre la langue française.

TOM COSSITT

M. Cossitt d'autre part, reproche au gouvernement ses méthodes d'implantation de bilinguisme.

"Le gouvernement, d'une certaine manière, a cherché à traumatiser les citoyens, si bien que chacun devienne convaincu que toute critique, même justifiée, légitime et sensée, constitue à priori une forme de sacrilège. Je ne vois aucune raison pour laquelle le bilinguisme pourrait être un sujet intouchable. Cette attitude gouvernementale a d'ailleurs contribué à faire du programme de bilinguisme une grande monstruosité.

"REQUETE A LA REGIE DES SERVICES PUBLICS"

MAURICE RHAINDS
32, rue des Tulipes, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi.

Camionneur
549-3096

DEMANDE DE PERMIS DE TRANSPORT

"Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat"

"De tous les endroits des districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval aux encans d'animaux de Ste-Croix, Normandin, (Lac-St-Jean) et Chicoutimi, pour le transport d'animaux vivants."

PAGE & BEAULIEU, avocats
Procureurs du requérant

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Pointe Lebel, Québec: INSTALLATION DE MARQUISES AU-DESSUS DES ENTREES AVANT ET ARRIERE DE L'AEROGARE, A L'AEROPORT DE BAIE COMEAU (POINTE LEBEL), QUE.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 1er mars 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus à partir du 15 février 1974, sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, au bureau de l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, au bureau de l'Association des Contracteurs du Comté de Saguenay, 896 Leventoux, Hauterive et au bureau de l'Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, 446 rue Arnaud, Sept-Iles, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 7 février 1974.

PATRON

Alice Brooks

Tricotez un veston!

Patron 7439

par Alice Brooks

Ajoutez de la couleur à vos vêtements avec ce veston!

Boutonnez ce joli veston par-dessus un pantalon, une jupe ou une robe.

Utilisez de la laine à tricoter pour un tricot facile et régulier.
Patron: 7439
Grandeurs: 10-14 incl.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze cents (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison de première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

NOUVEAU!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).
Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00
Livre de crochet "Instant": $1.00
Livre pour économiser "Instant" $1.00
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00
Livre pour courtepointes No 14: $1.00
Livre complet pour cadeaux: $1.00
Livre "Instant" macramé: $1.00
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60
Livre pour couvertures piquées de musée No 2: $0.60
Livre de 15 couvertures piquées du jour No 3: $0.60
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60
Livre 12 patrons courtepointes No 12. $0.60

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7
Nom _____
Adresse _____
Numéro _____
Taille _____

GAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
progrès-dimanche
progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

GRAND PRIX

RIEN A PAYER

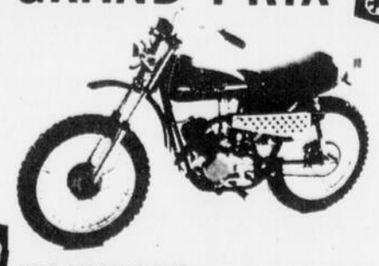

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
ANNONCES INSOLITES: _____

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRÈS-DIMANCHE
PROGRÈS RÉGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L.

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix. (règlements du concours)

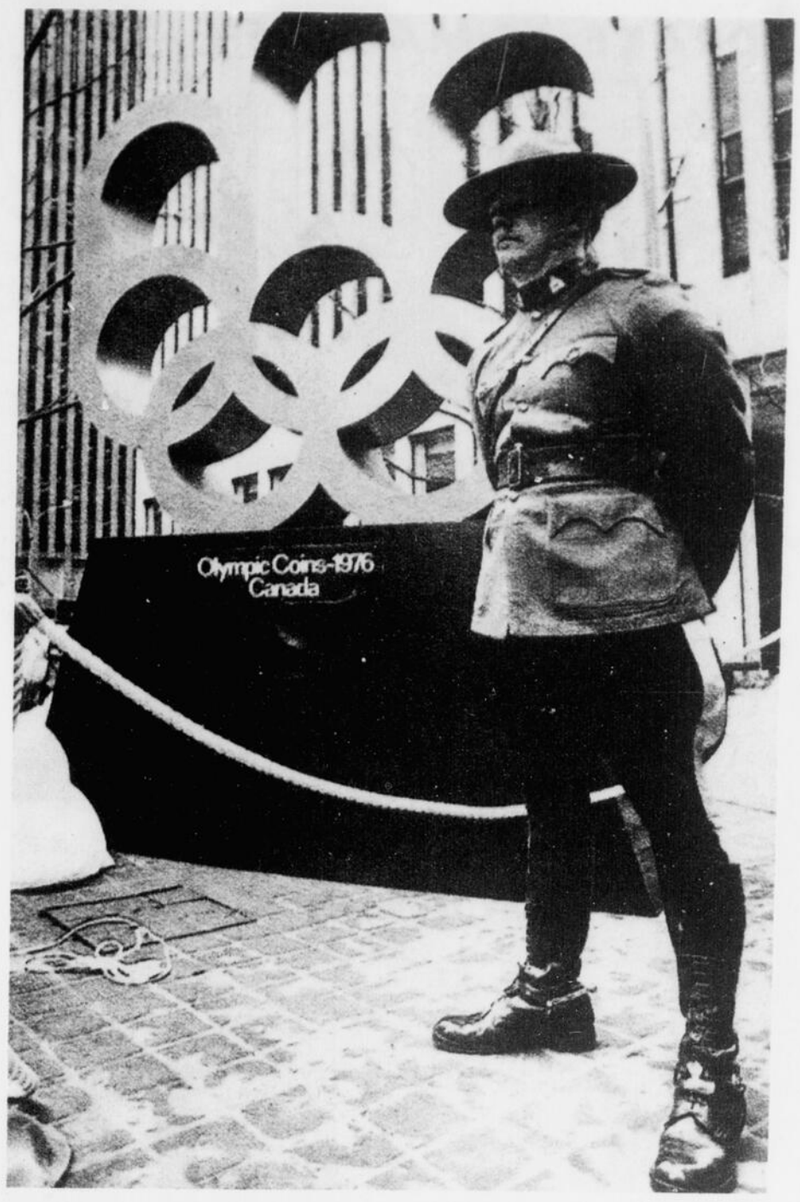

SYMBOLE OLYMPIQUE — Pierre Dubé, un membre de la Police Montée Canadienne, se tient à l'attention, après le dévoilement, à New York, du Symbole Olympique 1976, devant les bureaux du Consulat canadien. (Téléphoto AP)

L'opération internationale dite "de la Monnaie Olympique" en plein coeur de New York

NEW YORK (PC) — Avec l'aide notamment d'agents de la Gendarmerie royale du Canada qui portaient, bien sûr, leur uniforme d'écarlate, le ministre des Postes du Canada, M. André Ouellet, a lancé mercredi, en plein coeur de New York, au sein d'une foule immense, l'opération internationale dite de la Monnaie Olympique, entreprise par laquelle le gouvernement canadien compte recueillir une somme de $250 millions pour le financement partiel des Jeux de 1976 à Montréal.

Le président du conseil de Manhattan, Percy Sutton, a dévoilé un bronze géant qui est une réplique du symbole olympique: les anneaux et le podium, et le minitre Ouellet a donné une conférence de presse dans laquelle il a exprimé l'espoir que les Américains achèteront entre 20 et 25 p.c. de toutes les pièces de monnaie olympique.

M. Ouellet a expliqué que le financement des Jeux de Montréal se fera, par la vente de $250 millions de pièces de monnaie olympique, par la vente de timbres-poste olympiques et par une loterie nationale au Canada, ces deux derniers moyens devant apporter une somme de $310 millions.

Il a dit que 40 p.c. des pièces de monnaie olympique seront vraisemblablement achetées au Canda, entre 20 et 25 p.c. en Europe, entre 20 et 25 p.c. aux Etats-Unis et le reste dans les autres parties du monde.

LES VENTES VONT BON TRAIN

Il a ajouté que jusqu'ici les ventes de monnaie olympique au Canada sont extraordinairement élevées, que la vente aux Etats-Unis commencera en mai et que d'ici l'été de 1976 28 nouvelles pièces en argent en coupures de $5 et $10 seront frappées.

M. Ouellet a dit enfin que cette méthode de financement des Olympiques crée un précédent qui facilitera à l'avenir à nombre de pays l'organisation de ces Jeux.

Le monde entier est vraiment appelé, a-t-il conclu, à financer les Olympiques, qui sont des Jeux bénéfiques pour toute l'humanité.

La CECM ne peut offrir rien de plus aux enseignants que ce qu'elle donne à son personnel régulier

TORONTO (PC) — Le négociateur en chef des 667 enseignants grévistes du comté de York a demandé aux administrateurs des écoles secondaires de s'efforcer de parvenir à un accord et de cesser de profiter de l'arbitrage pour éviter de metter un terme au conflit.

M. Vincent Mathewson, membre exécutif de la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario OSSTF, a déclaré que les négociateurs des écoles avaient refusé de signer un projet de déclaration commune dans lequel il était reconnu qu'une "entente mutuellement négociée est préférable à un règlement imposé par arbitrage."

Dans ce document, rédigé par M. Mathewson, il était demandé de permettre la publication de communiqués conjoints faisant état des progrès réalisés dans les négociations. Le ministre de l'Education de l'Ontario, M. Thomas Wells, a interdit toute publication de rapports sur la marche des négociations.

"Après plusieurs mois de rencontres stériles, les négociations...ont atteint une étape où les progrès sensibles peuvent être réalisés", pouvait-on lire dans le document.

"...L'arbitrage imposerait un règlement du conflit qui ne satisferait pas nécessairement l'une ou l'autre ou même les deux parties en cause."

Cette grève, la plus longue qui soit survenue dans le milieu de l'enseignement en Ontario, a débuté le 1er février par la démission en bloc des enseignants. Ces derniers réclament la diminution du nombre d'élèves par classe, des garanties sur la sécurité de l'emploi et la parité salariale avec les autres commissions scolaires du sud de l'Ontario.

Entretemps, la commission scolaire continue de verser la totalité des bénéfices marginaux, mais la OSSTF a accepté de la rembourser pour les dépenses encourues.

En vertu de l'ancienne entente, la commission scolaire verse 60 pour cent des primes pour l'assurance-groupe et deux tiers des primes pour le régime d'assurance-santé de l'Ontario, a souligné M. George Hall, directeur administratif de la commission scolaire.

Appel du négociateur en chef des enseignants-grévistes de York

MONTREAL (PC) — Mme Thérèse Lavoie-Roux a déclaré, mercredi, que la Commission des écoles catholiques de Montréal "ne pouvait offrir rien de plus aux enseignants des COFI que ce qu'elle donnait à son personnel régulier".

La présidente de la CECM faisait ainsi allusion aux négociations rompues avec l'alliance des professeurs au sujet des Centres d'orientation et de formation des immigrants.

La semaine dernière, la CECM a présenté à l'Alliance un projet concernant les conditions de travail des instituteurs des COFI, projet qui a été repris en fin de semaine et présenté à nouveau à l'Alliance lundi. Mais l'Alliance a jugé ce projet inacceptable et a rompu les pourparlers ou les négociations.

Mme Lavoie-Roux estime que l'Alliance a quitté la table sans avoir vraiment discuté les propositions de la partie patronale et a demandé au syndicat de reprendre les discussions.

"On peut se demander, a déclaré la présidente, quel but poursuit l'Alliance. On a demandé d'améliorer les conditions physiques de travail, ce que la Commission voudrait bien faire (les montants ont été votés) si elle en avait le loisir (elle ne le peut puisque ses immeubles sont occupés); on a demandé certaines formes de sécurité d'emploi et des avantages sociaux, ce que la Commission offre dans son projet.

"Le syndicat, s'il veut effectuer une brèche dans la politique salariale provinciale et dans la politique de négociations provinciales, s'adresse à la mauvaise porte puisque nous n'avons pas l'autorité voulue pour les suivre dans cette voie".

Mme Lavoie-Roux faisait allusion à une des questions de fond du litige actuel.

Depuis le début, l'Alliance demande à négocier localement les conditions de travail des enseignants des COFI régis actuellement par les articles du chapitre 11 du décret du 15 décembre 72.

Elle prétend pour ce faire que la loi 46 qui oblige à des négociations provinciales ne s'applique pas dans le cas des enseignants des COFI.

La CECM pense le contraire et le ministère de l'Education aussi.

Même si elle reconnaît effectivement que cette loi ne parle pas de cette catégorie d'enseignants, elle fait valoir que la loi 27 (article 573a de la loi de l'Instruction publique) et qui a été sanctionnée dix jours après la première, l'autorise à engager des enseignants pour l'éducation des adultes.

Trudeau s'en mêle

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau entre en scène dans l'affaire Lenko, dans le différend qui met aux prise Eugène Jim Lenko, 35 ans, natif de Sainte-Sophie, au Québec, et les autorités soviétiques.

Jim Lenko est né au Canada de parents soviétiques et ceux-ci partaient avec lui pour l'URSS en 1956.

Il est toujours en URSS, où on le considère comme citoyen soviétique, mais lui se dit citoyen canadien et veut revenir au Canada.

"Il est Canadien, il est né au Canada et j'ai demandé que notre ministère des Affaires extérieures prenne toutes les dispositions pour qu'il soit traité comme un Canadien doit l'être", a déclaré le premier ministre Trudeau à des reporters mercredi.

CP Air autorisé

OTTAWA (PC) — La société Canadien Pacifique est désormais autorisée à établir soit à Toronto, soit à Ottawa ou à Montréal, le terminus de ses envolées depuis Vancouver.

C'est là l'annonce contenue dans un communiqué émis hier par le ministère fédéral des Tansports.

Auparavant, CP Air devait nécessairement terminer à Montréal ses vols depuis la métropole du Pacifique.

VOTRE SANG
est le don par excellence

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)

On vous présentera une personne susceptible de vous rendre de grands services.

Vous êtes de nature capricieuse. Votre entourage réussit difficilement à vous faire plaisir.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)

Santé solide. En amour, vous allez connaître quelques revanches sur le passé qui fut décevant.

Bonne santé . En amour vous trouverez beaucoup de joie au foyer et cette fin d'année sera très agréable.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Santé très bonne. Profitez de cette période relativement calme pour mettre de l'ordre dans vos affaires de coeur.

Belle santé. En amour, méfiez-vous d'une éloquence passionnée et des serments trop rapidement faits.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Bonne santé. Un problème sentimental quelque peu difficile à résoudre sans "casse" jettera le désarroi dans votre esprit.

Bonne santé. Votre équilibre sentimental sera détruit par des heurts et des discussions qui resteront sans importance.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

Légers malaises. En amour, cette période sera creuse. Vous trouverez plutôt vos joies côté amitié.

Regain de sante. Votre impulsivité vous jouera de vilains tours dans le domaine de l'amour.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)

Risque d'accident. De nombreuses sollicitations sentimentales rendront cette semaine agréable.

Légères menaces sur la santé. Grande exaltation cette semaine. Méfiez-vous d'une imagination trop vive.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

BRIDGE

A L'ACTION

Le rôle des as n'est pas de cueillir les deux et les trois des adversaires. De même les coupes pour établissement profitables doivent généralement être réalisées [illegible] faibles atouts. Néanmoins, même l'as d'atout, malgré la considération qu'il mérite, est une carte qui doit passer à l'action même si le rôle n'est pas de sa taille.

Donneur: Nord
Est-Ouest vulnérables

N: Pi- R-6-4, Co- A-9, Ca- D-V-10-9-8-6, Tr- 9-2

O: Pi- A-8, Co- D-V-6-5-2, Ca- R-7, Tr- D-7-4-3

E: Pi- V-7-5-3, Co- R-8-4, Ca- 5-4-2, Tr- V-6-5

S: Pi- D-10-9-2, Co- 10-7-3, Ca- A-3, Tr- A-R-10-8

Nord	Est	Sud	Ouest
3- carreaux	passe	3- piques	passe
4- piques (1)	passe	passe	passe

(1) Alors qu'en N-S vous avez Avarelli et Belladonna, il me serait difficile de commenter ces enchères avec précision. Néanmoins il me semble bien qu'Avarelli a envisagé que la suite de son partenaire comprenait cinq cartes et il en sera de même pour le joueur en Ouest.

Entame: dame de coeur.

Le déclarant cède la première levée et en premier lieu le problème est pour le joueur en Ouest. S'il serait très facile de limiter le Mort à une seule coupe, la suite carreau est une véritable menace et une attaque à l'atout pourrait en accorder au déclarant un contrôle facile. Afin de faire disparaître l'une des rentrées au Mort, Ouest revient donc avec le cinq de coeur pour l'as. Le Mort change à la dame de carreau qu'Ouest doit prendre de son roi. Si à ce point le jeu du valet de coeur aurait été l'attaque la plus efficace. Ouest préférait le changement au trois de trèfle pour le valet et l'as. Sur l'attaque du deux de pique Ouest refuse d'en jouer l'as et le Mort gagne la levée de son roi. Le déclarant revient chez lui par l'as de carreau et fait couper son dernier coeur, ce qui donne le tableau suivant:

Pi- 6
Co- -----
Ca- V-10-9-8
Tr- 9

N: Pi- A, Co- V-6, Ca- -----, Tr- D-7-4

E: Pi- V-7-5, Co- -----, Ca- 5, Tr- 6-5

S: Pi- D-10-9, Co- -----, Ca- -----, Tr- R-10-8

Comme le Mort fait suivre le valet de carreau, le déclarant dispose de son huit de trèfle et Ouest refuse de couper de son as! Le déclarant encaisse son roi de trèfle puis en fait couper le dix par le dernier atout du Mort. Forcément Est coupe le retour d'un carreau et est surcoupé par le neuf et cette fois avec raison Ouest refuse de surcouper. Mais comme Ouest doit prendre de son as le retour du dix de pique, ainsi la dame complète le contrat.

Nous pouvons donc constater que c'est en refusant à la première occasion de couper de son as d'atout qu'Ouest a permis au déclarant de réaliser son contrat. En effet, peu importe qu'Ouest revienne à coeur ou trèfle, le déclarant se trouvera dans l'obligation de perdre soit un atout ou un trèfle. Même si une coupe n'est pas généralement le rôle d'un as d'atout, il convient cependant que cette carte passe à l'action!

Noel Duchesne

Doter les hôpitaux d'un système pouvant déceler les mauvaises réactions aux médicaments

OTTAWA (PC) — Une personne gravement malade sur trois mourra à l'hôpital plus tôt qu'on ne s'y attendra parce qu'elle réagira mal aux médicaments qu'on lui donnera pour tenter de la guérir, a affirmé mardi le Dr James Campbell, professeur de médecine à l'Université d'Ottawa.

On pourrait prévenir des complications médicales et des souffrances inutiles-tout en coupant de façon considérable les dépenses encourues par les hôpitaux-a ajouté, dans une interview, le Dr Campbell, si l'on dotait les hôpitaux de systèmes adéquats de surveillance permettant de déceler les mauvaises réactions aux médicaments.

Les hôpitaux, poursuit-il, ont besoin de spécialistes en pharmacologie disposant d'ordinateurs, car on ne peut pas s'attendre à ce que les médecins puissent avoir en mémoire les quelque 1,300 réactions "contraires" reconnues alors qu'ils ont à accomplir les diverses tâches relevant de leur pratique médicale.

Le Dr Campbell, qui, en plus d'être professeur de médecine, est pathologiste à l'Hôpital général d'Ottawa, admet volontiers que, grâce à la thérapeutique fondée sur les médicaments, on arrache à la mort bien des malades souffrant d'affections cardiaques et de cancer, mais il ajoute que, grâce à des systèmes de surveillance et de détection, on pourrait également prédire dans la moitié des cas que tel ou tel médicament aura des effets contraires et ainsi empêcher qu'un malade y succombe.

Peu d'hôpitaux, fait remarquer le Dr Campbell, disposent de ces systèmes, dont l'installation et l'opération coûtent fort cher. Mais les hôpitaux, s'ils en étaient munis, épargneraient des millions de dollars, car ils n'auraient pas à traiter les complications découlant de l'emploi de médicaments suscitant de mauvaises réactions.

Un laboratoire de contrôle des complications amenées par les médicaments dans un hôital de 600 lits coûterait $2 millions par année, mais si ce laboratoire réussissait à empêcher seulement une complication de ce genre par jour, l'hôpital y gagnerait plus de $150,000 par année.

Le département de pathologie du Dr Campbell a examiné les résultats d'autopsies pris au hasard dans les archives d'un hôpital d'Ottawa, de 1970 à 1973; les mauvaises réactions aux médicaments y avaient causé 36 des 100 morts.

Stanfield est prêt à une élection avec le thème sur le coût de la vie

EDMONTON (PC) Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, dit qu'il est prêt à affronter le gouvernement dans une élection où l'un des grands thèmes serait l'augmentation du coût de la vie. Que cette élection vienne n'importe quand et je m'y battrai, a-t-il lancé, au cours d'une conférence de presse mercredi à Edmonton.

M. Stanfield reproche au premier ministre Trudeau notamment d'avoir déclaré que l'inflation va continuer de s'aggraver et que le gouvernement ne peut rien faire à ce sujet.

En parlant ainsi, di-il, le premier ministre Trudeau fait preuve d'irresponsabilité et contribue lui-même à aggraver l'inflation.

En Israël

Mme Meir formera un gouvernement minoritaire et Dayan restera

JERUSALEM (Reuter) — Mme Golda Meir, président du Conseil israélien, a déclaré ce soir qu'elle allait former un gouvernement minoritaire.

Après s'être rendue chez le président Ephraim Katzir pour lui rendre compte de ses efforts en vue de former un nouveau gouvernement à la suite des élections du 31 décembre dernier, Mme Meir a déclaré que le Parti travailliste, comptant 51 sièges sur un total de 120 à la Knesset, formerait une coalition avec les quatre députés du Parti libéral indépendant et trois députés arabes.

Mme Meir a déclaré aux journalistes rassemblés devant la résidence du chef de l'Etat qu'elle avait demandé à M. Moshe Dayan, ministre de la Défense dans la gouvernement sortant, de servir à nouveau dans son cabinet.

Après avoir affirmé qu'il n'était pas prêt à participer à un cabinet n'ayant pas un caractère d'union nationale, c'est-à-dire ne comprenant pas le parti de droite Likoud, M. Dayan s'est déclaré prêt mercredi à servir à nouveau sous les ordres de Mme Meir, si elle voulait bien de lui.

Mme Meir a déclaré qu'elle n'était pas en mesure de faire état de la liste des ministres de son nouveau gouvernement, car elle a été prise par surprise par la décision du Parti national religieux de ne pas participer à la coalition. "Et je pense qu'eux-mêmes ont été pris par surprise par leur propre décision", a-t-elle ajouté.

Elle a déclaré d'autre part qu'elle ne pourvoirait pas, pendant un certain temps, les deux portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires sociales et religieuses, qui étaient dévolus dans le cabinet sortant à des représentants du Parti national religieux, dans l'espoir que ce dernier reprendrait sa place au sein de la coalition.

Le Parti national religieux refuse de prendre part au gouvernement en raison du différend sur le problème des conversions au judaisme. Ce sera pratiquement la première fois-si cette abstention se confirme-qu'aucun représentant de partis religieux ne figure au gouvernement israélien.

Le président Katzir a déclaré à Mme Meir qu'il espérait qu'elle serait en mesure de présenter la liste de son gouvernement d'ici une semaine, et de prononcer alors son discours de politique générale devant la Knesset.

M. Dayan a déclaré ce soir à des collègues de la faction du Rafi, appartenant à l'alignement travailliste, qu'il pensait que de nouvelles élections seraient nécessaires pour établir une coalition solide et plus large.

L'écrivain russe en route vers Constance

KREUZLINGEN, Suisse Reuter — Accompagné par un interprète et un guide, l'écrivain Alexandre Soljenitsyne a pris, mercredi, la route de Constance, ville ouest-allemande située à environ 40 milles au nord-est de Zurich.

Mais comme deux véhicules de journalistes l'avaient pris en chasse, Soljenitsyne est descendu de voiture à mi-chemin, près de Frauenfeld, et leur a déclaré: "Je vous prie de ne pas me suivre. Je souhaite aller voir le lac de Constance, et rentrer ensuite pour voir mon avocat. Allez vous-en, vous avez pris assez de photographies."

L'écrivain a alors repris la direction de la frontière ouest-allemande, toujours poursuivi par des journalistes. Ces derniers ont toutefois perdu sa trace, des douaniers de trois postes frontière leur ayant indiqué n'avoir pas vu passer l'auteur de "L'archipel du Goulag."

Moshe Dayan, la grande puissance israélienne

JERUSALEM (Reuter) — Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, a déclaré espérer qu'un accord de désengagement pourrait être signé avec la Syrie, ce qui permettrait de démobiliser les réservistes.

Il a précisé que la moitié de ceux mobilisés début octobre avaient regagné leurs foyers et qu'un autre quart seraient démobilisés dans les deux prochains mois.

Si un accord de désengagement des forces est situé avec la Syrie, les effectifs de l'armée israélienne pourront être ramenés à ce qu'ils étaient entre 1968 et 1970, a-t-il dit.

COMPARAISONS

Le général Dayan a révélé que l'équipement militaire israélien était supérieur de cinq à dix pour cent à ce qu'il était au déclenchement de la guerre d'octobre: plus de dix pour cent pour l'aviation, plus de 33 pour cent pour les missiles sol-air, plus 80 pour cent pour les munitions, 15 pour cent de tanks de plus et 25 pour cent de plus d'artillerie.

Le général Dayan a estimé que l'Egypte et la Syrie avaient perdu de trente à cinquante pour cent de leur équipement pendant la guerre, mais avaient maintenant presque tout remplacé.

Il a ajouté que l'an dernier, ces deux pays auraient accru leur force de 25 pour cent, par rapport au niveau de la guerre d'octobre.

Le général Dayan a ajouté que la guerre d'octobre avait prouvé qu'Israel ne courait pas de danger d'élimination physique: l'armée, surprise et non préparée, a néanmoins pu rapidement passer de la défensive à l'offensive.

La répression, en Iran, prend des proportions

Par AFP

Huit personnes, condamnées pour atteinte à la sécurité intérieure du pays, ont été passées par les armes depuis dimanche en Iran.

Dimanche, deux intellectuels, un cinéaste, M. Karamatollah Danechian, âgé de 27 ans, et un écrivain, M. Khosrow Golsorkhi, âgé de 20 ans, condamnés à la peine capitale, le 23 janvier dernier, ont été exécutés pour complot contre la famille impériale.

En même temps, trois membres du groupe d'opposition auquel appartenaient les deux intellectuels exécutés voyaient leur peine capitale commuée en détention à perpétuité: trois opérateurs de télévision, dont le principal accusé du procès des "terroristes", M. Teyfour Bathai, âgé de 26 ans.

Les membres du groupe avaient été accusés d'avoir fomenté un complot visant à assassiner le shah et à prendre comme otages l'impératrice ou un autre membre de la famille impériale, pour faire libérer des prisonniers politiques.

AUTRES EXECUTIONS

Mardi matin, un communiqué laconique annonçait l'exécution de six autres personnes accusées d'"actes de sabotage, assassinats, incendies volontaires, et agressions à main armée, notamment dans la ville de pélerinage de Ghom, à 85 milles au sud de Téhéran. Quatre autres de leurs complices avaient été condamnés à des peines de 5 à 15 ans de prison.

A Paris, l'Union des étudiants iraniens en France-UEIF-a publié un communiqué dénonçant le "caractère politique de la justice iranienne, qui s'est manifesté par le choix des peines requises contre les accusés en fonction des propos qu'ils ont tenu au cours du procès".

Les deux intellectuels passés dimanche par les armes avaient hautement proclamé leurs convictions marxistes.

Croissance économique plus forte que prévue

WASHINGTON (AFP) — La croissance de l'économie américaine a finalement été un peu plus forte que prévue, au dernier trimestre de l'année 1973.

Selon les résultats définitifs publiés mercredi, par le département du Commerce, le produit national brut américain s'est accru en volume à un taux annuel de 1.6 pour cent, pendant les trois derniers mois de l'année, au lieu de 1.3 pour cent, selon les résultats préliminaires.

De même, le taux d'inflation a été revisé en hausse. Il atteignait 8.8 pour cent-taux annuel-au dernier trimestre, au lieu des 7.8 pour cent annoncé initialement.

Sur l'ensemble de l'année 1973, la croissance de l'économie américaine ressort ainsi à 5.9 pour cent, en volume, et 11.3 pour cent, en valeur.

D'autre part, le département du Commerce a annoncé une légère reprise dans le secteur de la construction au mois de janvier. Après avoir atteint leur plus bas niveau depuis 3 ans et demi en décembre dernier, les mises en chantiers de maisons et d'immeubles d'habitation ont augmenté de 6.1 pour cent, en janvier, pour atteindre 1.48 million d'unités, niveau qui reste cependant inférieur de 40 pour cent à celui de janvier 1973.

Enfin, pour la première fois depuis 19 mois, les revenus personnels des Américains étaient, le mois dernier, en baisse de 0.4 pour cent, soit la chute la plus importante depuis juillet 1971. L'administration attribue cette baisse à la crise de l'énergie et au chômage technique qui en résulte.

LES ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 110** — **LES JEUX DU QUEBEC**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	vite	titre	succès	préfère
été		unira	tennis	
jeu	5		8	baseball
mur	balle	6	7	médaille
4	évite	accord	arriver	natation
base	gagné	chance	décorer	Sept-Iles
boxe	imite	course	entoure	visiteur
cède	réuni	épater	épreuve	9
déçu	sport	Estrie	estrade	difficile
peur	stade	fierté	heureux	10
site	temps	mérite	honneur	discipline
tête	terme	record	inviter	

La réponse du problème précédent: grève

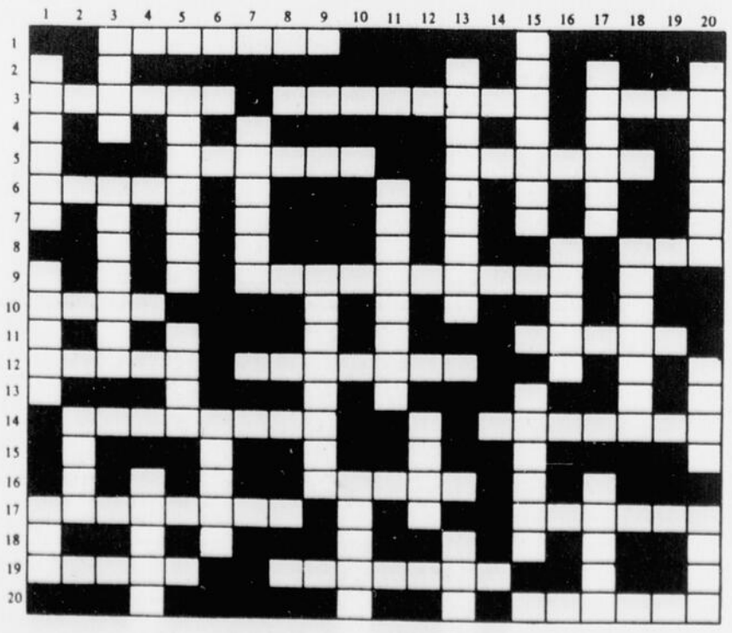

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

Campagne électorale en GB

Des oeufs lancés en direction de Wilson et de la crème glacée pour Edouard Heath

LONDRES (PA) — Deux oeufs lancés en direction de M. Harold Wilson et une crème glacée lancée en direction de M. Edward Heath-dans les deux cas les projectiles ont manqué leur cible: tels sont, jusqu'à présent, les seuls incidents marquants d'une campagne électorale pour laquelle les augures avaient annoncé, il y a deux semaines, des émeutes, une guerre des classes et l'armée dans la rue pour maintenir le calme.

En fait, à une semaine des élections du 28 février, c'est le calme.

D'abord, les piquets de grève des mineurs sont extrêmement réduits et l'on n'a pas assisté aux durs affrontements qui avaient eu lieu entre grévistes et policiers, en 1972.

D'autre part, aucun des deux grands partis, travailliste et conservateur, n'offre aux 40 millions d'électeurs quoi que ce soit de bien excitant.

Les uns et les autres reconnaissent que les temps sont difficiles et s'attendent à ce qu'ils le deviennent encore plus tant que n'aura pas commencé à couler le pétrole de la mer du Nord, dans quatre ou cinq ans.

SOPORIFIQUE

Enfin, si l'on en croit les lettres de lecteurs aux journaux, la forte dose de discours et d'exposés politiques déversée tous les soirs par la télévision ne manque pas d'avoir un effet soporifique sur l'électorat.

En janvier, pour économiser l'énergie, le gouvernement avait fixé la clôture des émissions de télévision à 22h30 tous les soirs, ce qui permit aux Britanniques de réapprendre à se coucher tôt et à écouter la radio.

Mais depuis, la fin de la programmation a été reportée, afin que les candidats puissent exposer leurs programmes et arguments à la meilleure heure d'écoute. Les autres émissions sont donc retardées d'autant.

L'attentat à l'oeuf a eu lieu alors que M. Wilson entrait à l'hôtel de ville d'Oxford pour y prononcer un discours. Quant à l'attentat à la glace, il a eu lieu alors que le premier ministre serrait des mains dans la banlieue londonienne.

Dans son discours d'Oxford, M. Wilson a surtout parlé prix. Il a aussi évoqué les bénéfices récemment annoncés par deux des quatre grandes banques anglaises.

FACTEUR DECISIF

Pour sa part, M. Heath et ses amis, sensibles à la question des prix, cherchent à maintenir l'attention des électeurs sur la grève des mineurs et le rôle joué dans le mouvement par des responsables syndicaux communistes.

Cependant, certains cyniques et même des observateurs plus sérieux estiment que le facteur décisif ne sera ni les prix, ni les communistes.

En 1970, l'Angleterre était battue par le Mexique dans la coupe du monde de football. Une semaine plus tard, le gouvernement travailliste était renversé.

Actuellement, l'équipe britannique de cricket est en train de prendre une rossée aux Antilles....

M. EDOUARD HEATH

M. HAROLD WILSON

Le contrôle des prix et des salaires levés dans l'industrie de l'auto

WASHINGTON (AFP) — Le Conseil du coût de la vie a décidé mercredi de lever le contrôle des prix et des salaires, dans le secteur de la fonderie de fer et d'acier, aux Etats-Unis, mais il a écarté toute idée d'une prochaine hausse du prix des automobiles dans le pays.

Le secteur industriel, pour lequel les contrôles ont été levés, occupe 225,000 personnes dans 1,364 entreprises.

Certaines pénuries de produits de fonderie, notamment pour l'industrie automobile, sont enregistrées depuis peu aux Etats-Unis. A noter que cette levée intervient alors que sont en cours les négociations sur le renouvellement d'un contrat de travail dans la sidérurgie américaine.

M. John Dunlop, directeur du Conseil du coût de la vie, a par ailleurs accueilli favorablement l'idée d'une nouvelle hausse des prix des modèles automobiles 1974, envisagée notamment par General Motors et Ford.

Le président Allende a été blessé deux fois avant d'être tué

Par CLAUDE REGIN

LA HAVANE (Reuter) — Le président Salvador Allende, chef de l'Etat chilien, a été blessé deux fois avant d'être tué par les soldats qui investissaient le palais présidentiel de la Moneda alors qu'il tentait une résistance désespérée contre le coup d'Etat militaire du 11 septembre dernier, révèle un livre publié cette semaine à La Havane par M. Jorge Timossi.

Journaliste d'origine argentine, M. Timossi dirigeait le bureau de l'agence de presse cubaine "Prensa latina" à Santiago jusqu'au renversement du régime d'"Unité populaire".

Journaliste d'origine argentine, M. Timossi dirigeait le bureau de l'agence de presse cubaine "Prensa latina" à Santiago jusqu'au renversement du régime d'"Unité populaire".

Intitulé "Grandes alamedas, el combate del presidente Allende"-Grandes avenues, le combat du président Allende-cet ouvrage raconte minute par minute l'assaut du palais de la Moneda tel qu'il a été décrit à M. Timossi par d'anciens collaborateurs du président qui ont réussi à se réfugier à l'étranger.

Selon un témoin dont l'auteur ne précise pas le nom, Allende est atteint par une première balle alors qu'il cherche une meilleure position de tir et que les troupes ont déjà pénétré dans le palais après plusieurs heures de combats.

Le président refuse ensuite l'offre de l'un de ses adjoints qui l'invitait à endosser le seul gilet pare-balles trouvé dans le palais en déclarant: "Je combattrai dans les mêmes conditions que vous tous."

Malgré sa blessure, Allende réussit à s'abriter derrière un fauteuil et à continuer à tirer. L'un de ses gardes du corps, un nommé Ramon, s'écrie alors: "Ils ont blessé Tata".

Selon le témoignage de Beatriz, fille de l'ex-chef de l'Etat chilien, son père ne savait pas que les membres de sa garde personnelle l'avaient surnommé "Tata".

Atteint dans le dos, à l'épaule gauche, par une deuxième balle, Allende doit laisser tomber son arme. Les troupes rebelles cessent le feu pendant plusieurs minutes, puis recommencent à tirer, c'est à ce moment, selon M. Timossi, que le président est tué.

Faisant irruption dans la "salle tendue de rouge" où la fusillade se déroule, un garde du corps ouvre le feu avec une mitraillette, tuant plusieurs,soldats. Cet intermède permet à quelques collaborateurs du chef de l'Etat de transporter son corps criblé de balles dans le bureau présidentiel.

Ils assoient le cadavre sur le "fauteuil de Bernardo O'Higgins", l'un des fondateurs de l'Etat chilien, et l'enveloppent dans le drapeau chilien "qui se dressait toujours sur le côté gauche de son bureau".

Cet ouvrage dément les affirmations de la junte selon lesquelles le chef de l'"Unité populaire" s'est suicidé, version également avancée par deux de ses médecins.

Selon les propos de Beatriz Allende rapportés par M. Timossi, les militaires avaient probablement appris la veille de leur coup d'Etat qu'Allende devait prononcer un discours le 11 septembre dans lequel il aurait annoncé sa décision d'organiser un plébiscite. "Il est possible que cet élément ait précipité le coup d'Etat," ajoute la fille de l'ex-président.

DECES

MME ANEZIE ALLARD

A Chicoutimi le 20 février 1974, à l'âge de 92 ans, est décédée **Mme Anézie Allard,** épouse de M. Pierre Bergeron. Elle demeurait au Foyer St-François de Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 février 1974 à 2 hres. Départ Aubin & Fils Enr., Avenue Montcalm à 1.30 hres, pour l'église Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la mère de: M. Delphis Bergeron, Mme Oscar Bergeron (Marie-Ange), Mme Antonio Bouchard (Berthe), Mme Léonce Gagné (Mélina), de soeur Georgette et soeur Marguerite Bergeron, et de Mme Raymond Vézina (Jeannette).

Direction: Aubin & Fils Enr., Chicoutimi.

M. MICHEL FORTIN

A Chicoutimi le 20 février 1974, à l'âge de 64 ans et 5 mois, est décédé **M. Michel Fortin,** époux de feu Yvonne Fortier. Il demeurait au 579 Blough Arvida.

La dépouille mortelle est exposée chez Aubin & Fils, Avenue Montcalm, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 2h 30 à l'église Ste-Thérèse, l'inhumation au cimetière d'Arvida.

Il était le frère de Messieurs William (Jeanne Simard), Ernest (Anette Tremblay), Marcel (Cécile Gagnon), Jos (Marguerite Girard), François (Fernande Vough), Jean-Marie (Emma Duperré), Mme Onil Roy (Lucille) et Raymond (Simone Tremblay).

Direction: Aubin & Fils Enr., Chicoutimi.

M. EDGAR HUDON

A Hôtel-Dieu d'Alma le 19 février 1974, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédé **M. Edgar Hudon,** époux de 1ière noce: feu dame Anna-Marie Dallaire et de 2ième noce: Léontine Munger. Il demeurait au 1025 rue Bergeron Ouest Alma.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 février 1974 à 10 hres. Départ Coopérative Funéraire, 486 Du Pont Nord Alma, à 9.30 hres, pour l'église St-Joseph d'Alma et de là au cimetière paroissial de St-Joseph d'Alma.

Direction: Coopérative Funéraire, Alma.

MLLE ROLANDE LAJOIE

A Chicoutimi le 19 février 1974, à l'âge de 68 ans, est décédée **Mlle Rolande Lajoie,** fille de feu, M. Nazaire Lajoie. Elle demeurait au Beaumanoir Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 février 1974 à 10 hres. Départ Aubin & Fils Enr., Avenue du Séminaire à 9.30 hres, pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la soeur de: M. Gilles Lajoie, M. Rodolphe Lajoie, M. Marcellin Lajoie, et de Mme J.J. Côté (Gabrielle).

Direction: Aubin & Fils Enr., Chicoutimi.

MME RITA LESSARD

Au Centre Hospitalier de Chicoutimi le 20 février 1974, à l'âge de 46 ans et 5 mois, est décédée **Dame Rita Lessard** épouse M. Marcel Lessard. Elle demeurait au 39 rue Bosquet, Jonquière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 23 février 1974 à 11 hres. Départ Caron & Fils, 146 de la Fabrique à 10:30 hres pour l'église St-Dominique et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils, Jonquière.

M. SIMEON NEPTON

A Chicoutimi, le 19 février 1974, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédé **M. Siméon Nepton** époux de Dame Florence Vaillancourt. Elle demeurait au 153 St-Daniel, Jonquière.

Départ Nault & Girard Inc. 217, St-Aimé pour l'église St-Laurent et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc., Jonquière.

M. EUGENE OUELLET

A l'Hôpital de Dolbeau le 19 février 1974, à l'âge de 88 ans et 9 mois, est décédé **M. Eugène Ouellet** époux de Feu dame Marie Rondeau. Il demeurait au 101 des Erables, Dolbeau (chez son gendre M. Joseph-Arthur Fortin).

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 février, 1974, à 3 hres. Départ C.A. Gauthier Ltée, 620 6ième avenue Dolbeau à 2.30 hres, pour l'église Ste-Thérèse et de là au cimetière de Dolbeau.

Direction: C.A. Gauthier Ltée Dolbeau, Mistassini.

Si vous n'optez pas pour la déduction uniforme de $100 pour frais médicaux et dons de charité, rappelez-vous que cette année il vous FAUT des reçus pour les deux.

L'an dernier, nous avions dit "Pas besoin de reçus" pour les frais médicaux.

Ce fut...hum...ce fut tel que cette année nous exigeons à nouveau des reçus.

Et puisque la déduction totale pour les frais médicaux et les dons de charité semble une source de problèmes pour certains contribuables, les renseignements donnés ci-après devraient aider à clarifier les points obscurs.

Découpez cette annonce et servez-vous-en lorsque vous remplirez votre formule d'impôt.

Premièrement, comment puis-je savoir si, oui ou non, je demande la déduction uniforme?

Bon. Nous sommes à la page 2 de votre formule en train de remplir la dernière section "Déductions du revenu net".

Nous en sommes à la "Déduction uniforme pour frais médicaux et dons de charité". Pour savoir, si oui ou non, vous demandez la déduction uniforme, la première chose à faire est d'additionner les montants de vos reçus pour frais médicaux. Vous déduisez de ce total 3% de votre revenu net. (Ne vous affolez pas: votre revenu net, c'est le montant que vous venez d'inscrire plus haut à la ligne 35. Prenez tout simplement 3% de ce montant et soustrayez-le.)

Ensuite, additionnez les montants de vos reçus pour frais médicaux jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu net (oui, 20% de ce même montant qui est indiqué à la ligne 35; ces 20% sont nouveaux depuis 1972. C'était autrefois 10%).

Si le total de vos frais médicaux (moins 3% de votre revenu net) et de vos dons de charité (jusqu'à concurrence de 20% de votre revenu net) dépasse $100, il est évident que vous N'OPTEREZ PAS POUR LA DÉDUCTION UNIFORME.

Si, au contraire, le total se chiffre à moins de $100, ou encore, si vous n'avez pas de reçus, optez pour la déduction uniforme de $100 et inscrivez-la à la ligne 37. (Si tel est votre cas, le reste du présent texte ne vous concerne plus. Vous n'avez pas à en continuer la lecture.)

Pour ceux qui choisiront l'autre déduction, voici comment procéder.

Par quoi commencer?

D'abord, ouvrez votre guide. Allez directement à l'article 40. Lisez-le attentivement. Lisez ensuite l'article 41.

C'est fait. Et maintenant?

Trouvez l'Annexe 3 comprise avec votre formule d'impôt. Faites exactement ce qu'elle vous dit. Inscrivez vos frais médicaux dans la partie du haut et vos dons de charité dans la partie du bas.

N'oubliez aucun renseignement. Et n'oubliez surtout pas de joindre des reçus pour tous les frais ou dons inscrits. Sinon, l'acheminement de votre déclaration serait retardé.

Comment puis-je savoir si certains frais médicaux sont admissibles ou non?

Encore une fois, consultez votre guide. Il indique clairement quel genre de frais est *admissible*.

Règle générale, rappelez-vous que si certains frais médicaux vous ont été ou vous seront remboursés en vertu d'un régime public ou privé d'assurance-maladie ou d'assurance-hospitalisation, vous ne pouvez pas les déduire. Mais même si vous ne pouvez déduire les frais remboursés par un régime privé d'assurance, vous *pouvez* cependant déduire les primes que vous avez versées à ce régime.

Une fois que vous avez calculé le total de vos frais médicaux, inscrivez-le à la page 2, ligne 39 de votre déclaration.

Et quels dons de charité sont admissibles?

Il faut surtout se rappeler que les dons doivent avoir été versés à des *oeuvres de charité canadiennes enregistrées*. Ces dons doivent être appuyés de reçus portant le numéro d'enregistrement des oeuvres de charité en question.

J'ai donné de mon temps et de mes efforts mais pas d'argent. Cela compte-t-il?

Nous regrettons, mais la réponse est "non".

En 1972, j'ai donné plus que 20% de mon revenu net à des oeuvres de charité enregistrées, mais je n'ai pu déduire la totalité de ces dons. Puis-je reporter le reste cette année?

Oui. A condition que le montant reporté, plus les dons comptés pour 1973, ne dépassent pas 20% de votre revenu net de 1973.

Donc, relativement aux dons, si vous déduisez un montant reporté de 1972, joignez les reçus et notez sur votre déclaration le montant de 1972.

J'ai donné à des oeuvres de charité situées aux Etats-Unis. Puis-je déduire ces dons?

Oui, si vous avez bénéficié de revenus provenant des Etats-Unis au cours de l'année.

Et comme pour le Canada, les dons déduits ne doivent pas excéder 20% de vos revenus en provenance des Etats-Unis. (Voir le guide, article 41.)

Je comprends. Et où dois-je inscrire le total de mes dons de charité?

A la page 2, ligne 40, de votre déclaration.

C'est tout?

Assurez-vous que l'Annexe 3 et tous vos reçus sont joints à votre déclaration. Autre chose: vérifiez vos calculs. Comme vous le savez, la plus petite erreur de calcul peut retarder l'acheminement de votre déclaration.

Si j'ai encore d'autres questions, qu'est-ce que je fais?

Si vous ne trouvez pas les réponses dans les articles 40 et 41 de votre guide, téléphonez ou passez à votre bureau de district d'impôt. Là, vous obtiendrez des réponses à vos questions.

Voilà.

C'est fait.

Comptez sur nous pour vous aider.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation

Robert Stanbury, ministre — Robert Stanbury, Minister

OPÉRATION DÉPANNAGE

GUIDE DE L'IMPÔT

Votre guide est votre meilleure source de renseignements. Lisez-le. Suivez-le. Faites-lui confiance. Vous devriez y trouver tous les renseignements et toutes les explications qu'il vous faut.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX

Lisez nos annonces dans ce journal. Jusqu'à la mi-avril, nous essaierons de vous donner le plus possible de renseignements supplémentaires sur des sujets qui pourraient vous causer des problèmes. Si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la jusqu'au moment où vous remplirez votre déclaration d'impôt fédéral.

S'il y a quelque chose que vous ne comprenez toujours pas, téléphonez-nous. Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt fédéral. Si vous ne demeurez pas dans la région du bureau, demandez à la téléphoniste de composer pour vous le numéro Zénith 0-4000. Et n'oubliez pas que tous les appels sont gratuits, et que ce service est là pour vous. Vous n'avez qu'à en profiter.

PASSEZ NOUS VOIR

Certains préfèrent venir nous voir. Nous ne demandons pas mieux. Si vous avez des problèmes d'impôt fédéral, vous n'avez qu'à passer pour obtenir des conseils gratuits. Vous trouverez ci-dessous l'adresse de votre bureau de district.

Ecrivez au bureau de district le plus près. Exposez votre problème le plus clairement possible, en donnant tous les renseignements nécessaires (et votre adresse, s'il vous plaît). On répondra à votre lettre le plus vite et le plus simplement possible.

165 sud, rue Dorchester, Québec 2 (Québec) — 694-3180
50, rue Couture, C.P. 1300, Sherbrooke (Québec) — 565-4890

Edifice du Revenu national, 305 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 (Québec) — 283-5300
11 est, rue McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B5 — 764-5171

Sears

ENFIN ICI!

CHAINE STEREOPHONIQUE LLOYD'S/ GARRARD DOTEE DE 5 FONCTIONS

229.99

Syntonisateur/amplificateur entièrement transistorisé avec contrôles coulissants pour grave, aigu, équilibre et volume. CAF évitant glissement en FM. Magnétophone 8 pistes, fonctionnement automatique ou manuel avec bouton.

Changeur automatique Garrard; levier de repérage, pointes diamant/saphir. Chaque baffle comprend 1 haut-parleur de 6 1/2'' pour graves et 1 de 2'' à pavillon pour aigus. Casque d'écoute. 7 microsullons 33 tours et 1 cassette 8 pistes inclus.
Support grainé bois. No 45008

$34.98 ch.

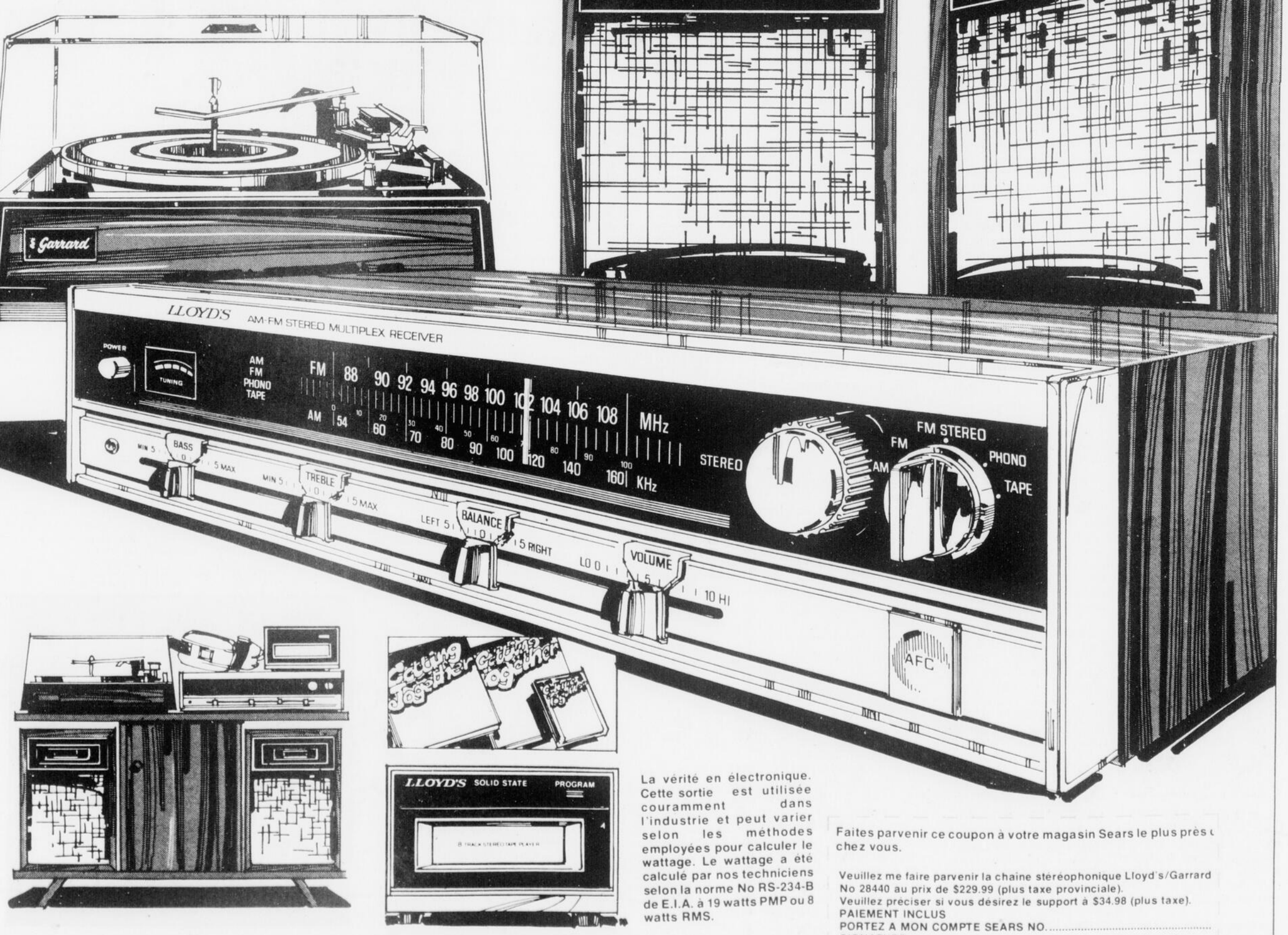

La vérité en électronique. Cette sortie est utilisée couramment dans l'industrie et peut varier selon les méthodes employées pour calculer le wattage. Le wattage a été calculé par nos techniciens selon la norme No RS-234-B de E.I.A. à 19 watts PMP ou 8 watts RMS.

Faites parvenir ce coupon à votre magasin Sears le plus près c chez vous.

Veuillez me faire parvenir la chaine stéréophonique Lloyd's/Garrard No 28440 au prix de $229.99 (plus taxe provinciale).
Veuillez préciser si vous désirez le support à $34.98 (plus taxe).
PAIEMENT INCLUS
PORTEZ A MON COMPTE SEARS NO.....
SIGNATURE.....
NOM.....
ADRESSE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL.....

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947